

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration
Rédaction ☎ (039) 21 11 35

M. L. Brejnev, avec à sa droite M. Souslov, s'est recueilli hier devant la dépouille de M. Kossyguine. (Bélino AP)

Des milliers de Soviétiques ont défilé devant la dépouille de M. Kossyguine

Des milliers de Moscovites sont allés s'incliner hier devant la dépouille mortelle de M. Alexei Kossyguine, ancien président du Conseil, décédé d'une crise cardiaque jeudi dernier à l'âge de 76 ans.

Des cars spéciaux, fournis par les entreprises ou le parti, les avaient amenés au Club de l'armée, où s'est également rendu M. Nikolai Tikhonov, qui avait succédé au défunt à la tête du gouvernement le 23 octobre dernier. Le nouveau président du Conseil avait l'air sombre et paraissait fatigué. Il a eu besoin d'aide pour sortir de sa voiture. Le président Leonid Brejnev et d'autres hauts dignitaires du Kremlin, tant civils que militaires ont également tenu à rendre un dernier hommage à l'ancien président du Conseil.

Les visiteurs, après avoir gravi un grand escalier en chêne sous des lustres drapés de noir, accèdent à une grande

salle où le cadavre de M. Kossyguine git sur une estrade entourée de couronnes de fleurs. Les décorations qu'il avait reçues durant 40 années d'exercice du pouvoir ont été placées à ses pieds. La famille veille la dépouille, tandis qu'un orchestre de l'armée joue des hymnes funèbres.

Les obsèques ont lieu aujourd'hui. (ats, ap, reuter)

Perspectives économiques 81 dans les pays de l'OCDE Timide reprise, mais aggravation du chômage

Un faible mouvement de reprise devrait se dessiner au cours des 18 prochains mois, ce qui n'empêchera pas le chômage d'augmenter fortement dans les pays de l'OCDE, indique le rapport sur les perspectives économiques de l'«Organisation de coopération et de développement économiques».

Ce rapport établi à partir de données collectées avant le 17 novembre dernier ne prend pas en compte l'augmentation des prix du pétrole décidée par l'OPEP à Bali le 17 décembre. Mais, Mme Sylvia Ostri, chef du Département économique de l'OCDE, a estimé lors d'une conférence de presse que la décision de Bali n'affectait pas «de façon significative» les prévisions de l'organisation.

Ces prévisions reposent sur l'hypothèse que le prix en dollars du brut augmentera au même rythme que les prix des exportations de produits manufacturés, c'est-à-dire de 11 % en 1981. Pour Mme Ostri, si la décision de Bali se traduit effectivement par une hausse moyenne de 10 % des prix du pétrole et si elle n'est pas suivie d'autres augmentations l'année prochaine, le prix moyen du brut sera en 1981 supérieur de 13 % à celui de 1980. La différence avec l'hypothèse d'une augmentation de 11 % «n'est pas très grande», a-t-elle souligné.

Les prévisions de l'OCDE sont présentées comme l'évolution la plus probable parmi une série de possibles. Elles comportent inévitablement des «erreurs...», indique en outre le rapport qui contient un chapitre sur les «incertitudes et risques» des projections présentées.

Outre le prix du pétrole, les hypothèses retenues concernent notamment la

stabilité des taux de changes et le maintien des politiques monétaires et budgétaires actuelles. De plus, la période cou-

verte par les prévisions a été portée de 12 à 18 mois et s'étend donc jusqu'au milieu de 1982. Cet allongement a pour effet «de rendre plus précises les hypothèses retenues dans les calculs et d'en affaiblir le réalisme», précise le document.

Le rapport prévoit un mouvement de reprise au cours des 18 prochains mois qui sera «extrêmement modeste». En 1981, le PNB de la zone OCDE augmentera en moyenne annuelle de 1 %, c'est-à-dire «rien de plus qu'en 1980».

↳ Suite en dernière page

Dans le «Quotidien du Peuple» Nouvelle critique contre Mao

Le «Quotidien du Peuple», l'organe du Parti communiste chinois, a publié hier une nouvelle critique contre le président Mao Tsé-toung mais a laissé entendre que la veuve du président Mao et les neuf autres personnes actuellement jugées pourraient bénéficier d'une certaine clémence.

Le journal a par ailleurs affirmé que des membres du parti avaient été les principaux instigateurs des émeutes d'avril 1976 sur la place Tienanmen. Ces émeutes sont aujourd'hui officiellement

considérées comme un soulèvement héroïque contre «la bande des quatre» dirigée par Jiang Qing, la veuve de Mao.

Le «Quotidien du Peuple» a ajouté que M. Deng Xiaoping, le numéro un chinois, avait su renforcer la détermination du peuple à lutter contre «la bande des quatre».

Le fait que le journal chinois attribue au parti une responsabilité dans les émeutes de 1976 semble constituer une attaque supplémentaire contre M. Hua Guofeng, le président du parti communiste. Ministre de la Sécurité publique à l'époque, il serait en effet responsable de la répression de ces émeutes.

Les critiques portées contre le président Mao semblent également dirigées contre M. Hua Guofeng, choisi semblait-il par le président Mao pour lui succéder.

↳ Suite en dernière page

Si les exigences financières ne sont pas satisfaites

Les otages américains seront jugés, annonce l'Iran

Le président du Parlement iranien a relancé hier la menace d'un procès des 52 otages américains si les Etats-Unis n'acceptent pas de mettre à la disposition de l'Iran 24 milliards de dollars.

L'hodjatoleislam Hashemi Rafsandjani a ajouté notamment que l'Iran «ne reviendra pas sur ses exigences».

Cette nouvelle menace survient un jour après le refus par les autorités américaines des dernières conditions posées par l'Iran pour la libération des 52 diplomates. L'Iran veut que le gouvernement américain dépose environ 24 milliards de dollars à la Banque Centrale Algérienne comme

garantie que les exigences financières pourront être satisfaites.

Le «Daily Telegraph» a annoncé pour sa part que l'Algérie jouerait le rôle de médiateur dans de nouvelles «négociations détaillées» entre l'Iran et les Etats-Unis, cette semaine à Londres. Un porte-parole du Département d'Etat a cependant démenti cette information du quotidien britannique.

↳ Suite en dernière page

OPINION

Pas le prix: le principe

Vingt-quatre francs, 24 millions, 24 milliards: ce n'est pas contre le montant qu'il faut s'indigner mais contre le principe de la rançon, cette arme des brigands.

Alors, l'Iran, un Etat-brigand et l'Amérique une victime?

Evoquant le prix demandé en échange de la libération des cinquante-deux otages séquestrés en Iran, le secrétaire d'Etat américain, M. Edmund Muskie, a dit que les exigences de Téhéran étaient «déraisonnables».

Elles le sont assurément du point de vue de la raison occidentale, mais M. Muskie n'a pas dit ce que le gouvernement Carter tenait pour «raisonnable» en cette affaire.

Je lis, j'écoute ceux qui aujourd'hui clament leur indignation face à «l'odieux chantage, sordide, ignoble».

Je partage cette indignation.

Mais qu'écrivaient durant les années cinquante ceux qui, aujourd'hui trouvent facilement des adjectifs, sans avoir besoin pour cela d'ouvrir un dictionnaire et encore moins un manuel d'histoire.

Ils n'écrivaient rien sur les prix de brigands imposés aux pays producteurs de pétrole et à l'Iran en particulier. C'était «normal». Ne parlons pas ici du café du Brésil ou des bananes du Venezuela, ni du cuivre du Chili, ni du sucre de Cuba.

Parlons simplement des principes, de ceux qui ne deviennent jamais «odieux» ni «sordides» selon que l'on soit dans un camp ou dans un autre.

M. Muskie constate avec raison que l'Iran «exige des choses qui outrepassent l'autorité présidentielle».

Mais, en 1953, quand le président des Etats-Unis a autorisé les services secrets de son pays à financer une pseudo-révolution en Iran pour renverser M. Mossadegh pourtant démocratiquement élu, il ne s'est trouvé personne

pour estimer que Eisenhower outrepassait ses prérogatives présidentielles. Quant aux principes...

Le 2 août 1953, Mossadegh était plébiscité à l'occasion d'un référendum par 99,4% des suffrages exprimés. Et deux semaines plus tard la chute de Mossadegh était consommée, «renversé par le peuple» annonça la chronique occidentale... qui ne savait pas encore que cette mini-révolution n'avait coûté que 400.000 dollars!

En peu de temps, les Etats-Unis parvenaient à se substituer à la Grande-Bretagne qui détenait 52% des actions du consortium d'exploitation des puits de pétrole au moment de leur nationalisation sous l'action de Mossadegh.

L'Iran, sans que le monde s'émeuve, passait sous contrôle américain. Gigantesque «prise d'otage», d'un pays, mais on préfère parler de mise sous tutelle économique tant il est vrai que les mêmes actes, selon le niveau auquel on les accomplit et qui les réalisent ne portent pas les mêmes noms.

Cinquante-deux otages, ce sont cinquante-deux visages, cinquante-deux noms, cinquante-deux familles. Ce pourrait être vous, moi, ce pouvait être n'importe quel Américain employé à l'ambassade de son pays à Téhéran au moment de l'assaut, il y a un an.

Une prise d'otage est l'un des actes les plus odieux que l'on puisse commettre. Exiger une rançon en échange d'otages, c'est faire si peu cas de la vie d'autrui qu'on ne saurait répondre à cette violence que par plus de violence encore.

Mais pour que notre indignation reste crédible, il ne faut pas que les événements changent d'identité selon qu'ils nous sont favorables ou contraires.

C'est à cela que l'on connaît la valeur d'un principe, au respect que l'on en a, en toutes circonstances...

Gil BAILLOD



Le président du Parlement iranien (à gauche) a une nouvelle fois évoqué la menace d'un procès des otages américains. (Bélino AP)

La terre se réchauffe-t-elle ou se refroidit-elle?

— Par Phil Brown —

D'après certains scientifiques, le climat de la planète semble se réchauffer, pour d'autres, au contraire, il se refroidit. Or, les Chinois font état d'archives vieilles de 5000 ans qui laissent supposer que les changements climatiques ne font que se répéter. Selon l'agence Chine Nouvelle, des climatologues, réunis à Canton, ont été d'accord pour estimer qu'il est trop tôt pour dire si la terre va se réchauffer ou se refroidir. Il faudrait encore attendre au moins dix ou vingt ans, ont-ils dit, pour découvrir une tendance générale, car des facteurs humains et naturels très complexes sont à prendre en compte.

M. Bert Bolin, professeur à l'Université de Stockholm, rapporte l'agence, est d'avis que la tendance générale est au réchauffement: l'énorme quantité de gaz carbonique contenue dans l'atmosphère serait le facteur prépondérant. Le gaz carbonique provient de la combustion du charbon et du pétrole et produit un «effet de serre», qui conserve une grande partie de la chaleur solaire, ce qui réchauffe la terre.

M. Bolin a exposé à ses collègues que la quantité de gaz carbonique libérée dans l'atmosphère pourrait atteindre 8 milliards de tonnes cette année, alors que la moyenne des dix dernières années était de 5 milliards de tonnes par an. En 2025, elle serait de l'ordre de 14 milliards de tonnes.

Certains chercheurs, a ajouté M. Bo-

lin, ont calculé que si la quantité de gaz carbonique doublait, la température moyenne de la terre augmenterait d'un degré centigrade. Si la température s'élevait jusqu'à pouvoir faire fondre les glaces des calottes polaires, le niveau des mers monterait et un grand nombre de villes côtières devraient être abandonnées.

M. Koichiro Takahashi, professeur à l'Université Waseda de Tokyo, a souligné que les réserves de charbon et de pétrole sont limitées et que des mesures pourraient être prises afin de réduire l'émission de gaz carbonique. «Mes recherches démontrent que nous allons vers un refroidissement général», a-t-il ajouté. Selon lui, la température a commencé à baisser en Asie dans les années soixante et en Europe dans les années quarante.

M. Takahashi a expliqué que l'augmentation de la quantité des cendres volcaniques dans l'air, l'activité des taches solaires et les échanges gazeux de l'atmosphère avaient eu des conséquences sur la quantité de chaleur solaire qui atteint la terre.

Le refroidissement n'est pas aussi important que durant l'ère glaciaire, a dit M. Takahashi, mais il pourrait affecter les récoltes.

Selon M. Wang Shaowu, professeur associé à l'Université de Pékin, la température moyenne de la Chine, de 1971 à 1980, a été plus basse que de 1931 à 1960, en dépit de l'augmentation de l'émission de gaz carbonique.

M. Shaowu a déclaré qu'il y a eu une baisse de la température dans la région du pôle Nord, dans le Sud de la Chine et dans l'Est de l'Atlantique durant les dix dernières années.

Il a ajouté que les météorologues chinois maintiennent que les changements climatiques des dix dernières années sont identiques à ceux qui se sont succédés depuis 5000 ans. Pour arriver à cette conclusion, ils ont étudié des archives météorologiques, des registres de navigation, des annales de différentes villes et des œuvres littéraires anciennes.

ENFANTS BATTUS

Un problème grave sans solution facile

Lire en page 3

AU-DESSUS DU LOCLE

Troupeau squelettique évacué

Lire en page 7

CANTON DE NEUCHÂTEL

Typhus des chiens: recrudescence

Lire en page 9

ACHAT DE TERRAIN

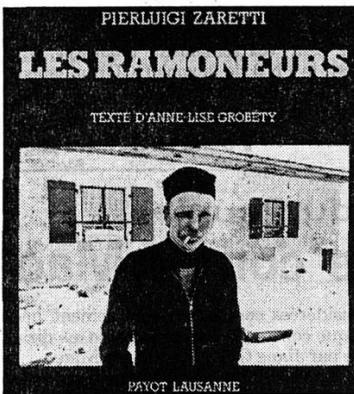
Roches dit non au DMF

Lire en page 13

CINEMA - THEATRE - MUSIQUE - PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE - SCIENCES - CUISINE - EDUCATION - MODE - JEUX

Les Ramoneurs

par Pierluigi Zaretti



Grâce à la photographie et au texte, ce petit livre réussit à évoquer un des derniers petits métiers d'aujourd'hui: le ramoneur. Il est peut-être le dernier artisan devant lequel s'ouvrent les portes des usines. Dans l'imagerie populaire, la visite du ramoneur est une étape dans l'année et qui sait, peut-être, apporte-t-il le bonheur!

Les photographies de Pierluigi Zaretti sont sans commentaire ou presque: il l'a voulu ainsi, car il suffit de le regarder, d'admirer l'alternance du noir-blanc et cette poussière de neige mélangée à la suie qui marque l'irruption de l'homme noir dans nos fermes proprettes.

En marge de l'image, le texte d'Anne-Lise Grobéty, c'est la bande son d'accompagnement: bruits des outils entassés dans la voiture, bruits de travail, lorsque ces mêmes outils battent, raclent et tapent les tuyaux et les poêles et leur arrachent les suies.

Après le travail, le café offert est aussi marqué par quelques sons caractéristiques. Le tintement de la porcelaine heurtée... ou de la monnaie que l'on rend!

«Les Ramoneurs», un petit livre qui nous conte un peu de ce quotidien que l'agitation de la vie moderne empêche trop souvent de voir.

(Ed. Payot Lausanne)

Prudence

Un picoleur invétéré est invité dans un grand dîner d'apparat. Parvenu au dessert, il s'aperçoit qu'il est, une fois de plus, terriblement imbibé et il décide de surveiller son comportement de très près.

C'est alors que la maîtresse de maison lui présente ses petites jumelles. Et il s'écrie: - Oh! Quelle ravissante enfant!

Loisirs

Le bridge, ce méconnu

De tous les sports intellectuels, des échecs au jeu de Go, du Scrabble aux mots croisés, il en est un qui est sinon inconnu, du moins mal connu en Suisse: le Bridge. Il est impératif de faire connaître ce jeu et de le démystifier.

S'il fut un temps où le bridge était un passe-temps pour personnes riches du 3e âge, aujourd'hui il représente un des sports de l'esprit parmi les plus difficiles, mais passionnants et qui réunit un nombre d'adeptes très élevé (20 millions aux USA - 36.000 en Suède).

Réglementé, ayant un code international, ce sport est structuré comme tous les sports:

- clubs locaux avec compétitions locales et régionales;
- Fédération nationale regroupant tous les clubs locaux, avec ses compétitions nationales, ses championnats répartis dans cinq ligues, sa Coupe suisse, etc.;
- Fédération Européenne coiffant les fédérations nationales avec ses championnats d'Europe, ses olympiades et autres compétitions auxquelles ne peuvent participer que les équipes nationales hommes et femmes de chaque pays;
- Fédération mondiale qui comprend les fédérations européennes, d'Amérique du Nord, d'Amérique du Sud, et d'Asie.

Le fonctionnement de tout cela nécessite des sommes énormes et pourtant une affiliation à la Fédération suisse de Bridge ne coûte que 15 fr. par année, y compris le bulletin d'informations paraissant environ douze fois par an.

Livres nouveaux

Face au crime

par Carlo Moretti



Interpol, grâce à un réseau de transmissions ultra-perfectionné et à son énorme centrale de documentation, peut envoyer instantanément, dans le monde entier, des informations de première importance. Ici, projection d'empreintes digitales sur un terminal d'ordinateur. Une des illustrations de ce livre plein de renseignements fort intéressants, et qui se lit comme un roman... policier!

L'auteur, Carlo Moretti, a passé la plus grande partie de sa vie au service de la police de sûreté genevoise. Aujourd'hui, à l'heure de la retraite et fort de son expérience professionnelle, il écrit, à l'intention du grand public et des spécialistes, un ouvrage traitant des activités de la Police dans la cité. Il y relate l'ampleur des

tâches policières, qui ont tendance à se multiplier face au développement et à la complexité croissante des mécanismes de fonctionnement d'une société moderne.

Fondateur et animateur de la «Revue internationale de criminologie», Carlo Moretti présente d'une manière très claire l'ensemble des

Le Pape à la une

Nouveaux visages de la papauté

par Jules Gritti

Depuis l'énorme surprise causée par l'élection d'un pape polonais, se pose à chacun de ses voyages la question de savoir ce qui peut bien faire courir les foules qui se pressent sur son passage. Certes, Jean XXIII et Paul VI lui avaient frayé la voie; mais la stature de l'évêque de Cracovie apparaît encore plus imposante.

L'auteur, rompu à l'analyse de la psychologie des foules, campe le portrait de ce pape qui crève l'écran et qui vient en tête du hit-parade des personnalités les plus connues. Il le suit pas à pas dans ses sept premiers voyages et il extrait pour nous les idées-forces de son message au monde.

Ce travail original qui diffère de toutes les études parues à ce jour sur Jean Paul II, est dû à un sociologue de métier qui s'affirme en même temps croyant, journaliste à ses heures. Attentif et lucide, il sait aussi laisser filtrer son admiration envers celui que le cardinal de Paris saluait au Parc des Princes devant cinquante mille jeunes comme «le sportif de Dieu».

L'auteur est né en 1924 au pays de... Jean XXIII (Bergamo). A six ans, il est, avec sa famille, venu en France, à Millau (Aveyron). Successivement professeur aux Grands Séminaires de la Mission de

France (Pontigny), Nîmes, Rodez, Reims, il enseigne actuellement à l'Université de Louvain et à l'École supérieure de journalisme de Lille. Sociologue, il poursuit ses recherches sur les images, récits, héros, et «mythes» de la communication de masse et dirige le laboratoire d'Etudes et recherches sur l'information et la communication. (Edit. Salvator, Mulhouse)

La Belle Epoque et son envers

Quand la caricature écrit l'histoire



C'est un grand et beau livre, sous forte couverture cartonnée, et très richement orné de nombreuses caricatures d'autrefois, en noir et blanc et en couleurs. On y trouve en illustrations pleine page des œuvres comiques, satiriques et... cruelles dans leur humour noir, des plus grands noms de la caricature du début du siècle: Cappiello, Caran d'Ache, Delannoy, Forain, Grandjouan, Gris Juan, Guillaume, Heine Thomas, Hermann Paul, Higgins, Jossot, Léandre, Ostoya, Paul, Robida, Roubille, Steilen, Vallotton, Veber et Willette. La simple énumération de ces noms évoquera beaucoup de souvenirs en l'esprit des «anciens», de ceux qui savourèrent ces dessins dans leur jeunesse.

Il est bon et intéressant qu'ils soient portés aussi à la connaissance des nouvelles générations, et groupés en un beau livre, après avoir paru, il y a quelques dizaines d'années, dans des journaux et des revues devenus introuvables.

Michel Mélot a écrit pour ce gros bouquin une préface dans laquelle il rappelle ce que fut la «Belle Epoque»; elle eut certes ses joyeux moments, mais aussi ses cruels revers. Les journaux satiriques d'alors ne manquèrent pas de les exploiter et de les illustrer par la plume et le pinceau des plus piquants de ses humoristes. Réunis en de grands chapitres, des dessins évoquent les problèmes d'autrefois - dont certains restent toujours actuels - tels que la condition ouvrière, la condition féminine, l'alcoolisme, la justice et la répression, la bourgeoisie, les idéologies, l'affaire Dreyfus, les sciences et techniques en évolution, la politique

moyens de lutte dont dispose la police pour combattre la criminalité, et en particulier les techniques les plus modernes dont elle dispose. Grâce aux relations qu'il entretient avec d'éminents spécialistes étrangers, Carlo Moretti a connaissance de très nombreuses affaires ayant éclaté chez nous ou en dehors de nos frontières. Il en fait le récit sans pour cela négliger celles qui sont mieux connues, lorsqu'elles lui permettent d'illustrer tel ou tel aspect des diverses méthodes d'enquête. Nous pensons tout particulièrement à l'attaque du train postal Glasgow-Londres ou aux crimes du sinistre Docteur Petiot. L'escroquerie est le champ d'activité de bon nombre de criminels et les affaires qu'elle provoque ne le cèdent en rien en machiavélisme et en passion aux plus extraordinaires affaires criminelles; celles par exemple du faussaire Vrain-Lucas, vendant à un membre de l'Institut des lettres autographes de Newton à Pascal (!), du fabricant de faux Vermeer, le peintre Van Meegeren, ou de l'étonnante Thérèse Lambert, spécialiste de l'«héritage américain».

M. P. F. Ceccaldi, directeur du Laboratoire de l'identité judiciaire, à Paris, qui a préfacé l'ouvrage, montre bien les intentions de l'auteur lorsqu'il écrit: «Voilà les attitudes et les comportements du policier face au crime et que se doit de connaître le grand public, mis à part les préjugés progressivement constitués par le journal ou par le roman... Une œuvre vraie!» (sp)

(Ed. Payot Lausanne)

Des voitures roulent à l'alcool de betteraves!

Sur le circuit de Croix en Ternois (Pas de Calais) a été récemment organisée la première course française d'automobiles alimentées par un carburant composé de 51% d'alcool de betteraves et de 49% d'essence. Septante véhicules y ont participé. Seul le réglage des gicleurs et du point d'avance est indispensable, les moteurs d'origine fonctionnant fort bien avec un carburant à base d'éthanol (alcool éthylique déshydraté). Dans un tel mélange la consommation est légèrement supérieure, mais les gaz d'échappement sont moins polluants. La Suède se prépare à accroître sa production d'éthanol, également à partir de la betterave, pour la porter d'ici à la fin des années 1980 à 400.000 mètres cubes, ce qui suppose la construction d'usines d'un coût d'un milliard de couronnes, mais ce qui économiserait sensiblement les importations pétrolières. (as)

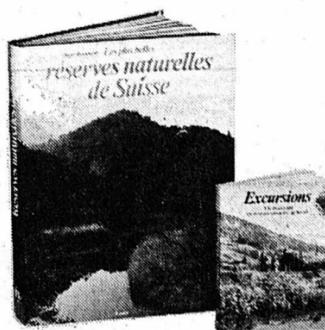
des Etats, la colonisation, la Chine et l'Occident, l'avant révolution russe, etc., etc.

Se remémorer l'histoire grâce à des dessins souvent fort drôles, quoi de plus agréable! On retrouve ainsi toute la verve acide d'un temps où l'on croit qu'il faisait bon vivre, mais où l'on se rendra compte qu'il y avait déjà dans le monde maints sujets d'inquiétude et de mécontentement. Apprendre tout cela en riant - parfois un peu jaune - cela a aussi son charme. Surtout à notre époque, où souvent les dessinateurs et caricaturistes en disent plus en quelques traits de crayon que certains politiciens en de longues diatribes pleines de redites! (ec)

(Diff. Weber).

Les plus belles réserves naturelles de Suisse

par Dieter Burckhardt et Hansueli Muller



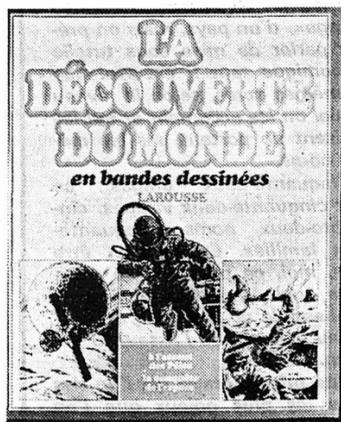
Connaissez-vous les régions encore intactes et naturelles de notre pays? Votre cœur bat-il plus vite à l'évocation de Derborence ou de l'Etang de la Gruère? Vous êtes-vous déjà promené dans l'imposant cirque rocheux du Creux-du-Van, dans la superbe région karstique de Bódmeren, Silberen, Charetalp, Glattpalp avec les célèbres grottes du Hölloch? Avez-vous parcouru le Randen, cette vaste étendue du Jura tabulaire, si riche en réserve floristiques?

Il est certain que vous avez, vous aussi, encore de nombreuses découvertes à faire dans notre pays! Des rivages accueillants des lacs du Plateau jusqu'aux régions montagneuses de la Forêt d'Aletsch et du Parc national, cet ouvrage enthousiasmant vous décrit les plus belles réserves naturelles de Suisse, il vous présente des plantes et des animaux rares et vous familiarise avec les particularités géologiques de certaines régions. En feuilletant ce passionnant document, vous vous sentez plongé au sein de forêts magnifiques, fleurant bon la résine et l'humus, vous vous imaginez flânant le long d'étangs bordés de buissons touffus, vous croyez entendre le coassement des grenouilles, le gazouillis des oiseaux, le cri-cri des grillons. Vous vous reposez des contraintes quotidiennes en observant à la jumelle, posté sur un éperon rocheux, des cerfs qui brouettent une famille de marmottes aux ébats cocasses.

Au fil d'un texte captivant, complété de dessins instructifs, Dieter Burckhardt, secrétaire de la Ligue suisse pour la protection de la nature, raconte l'histoire de nos paysages, depuis les origines jusqu'à nos jours. C'est en des termes plutôt inquiétants qu'il s'exprime sur la situation actuelle: «Rien ne sert de critiquer sans arrêter les autres, l'industrie, l'agriculture ou les autorités et d'attendre d'eux les interventions indispensables. Nous sommes tous responsables! Comprendons donc enfin que notre milieu vital est fragile, que des biens essentiels comme l'eau, les sols fertiles, les ressources énergétiques s'épuisent, et agissons en conséquence...» Présenter les beautés existantes, soulever le voile sur les mystères et les merveilles de la nature, faire comprendre les dangers qui les menacent, tel est le but de ce livre.

Quant à la brochure de 144 pages jointe à l'ouvrage, elle guide le lecteur à travers nos plus belles réserves naturelles à l'aide d'un texte clair et précis et de croquis de route soigneusement étudiés. Dans ce petit manuel gratuit, on trouve une foule de renseignements précieux indiquant où et comment rencontrer les plantes et les animaux. (Ed Ringier)

La découverte du monde en bandes dessinées



D'Ulysse à Apollo 13, de demi-dieu en conquérant, d'explorateur en pionnier de la science, la belle aventure a terminé son parcours.

«La découverte du monde en bandes dessinées» publiée par Larousse constitue maintenant une collection complète. Elle rassemblera les amateurs de B. D. comme ceux d'histoire pour leur conter, en huit albums, les exploits d'hommes hardis et courageux dont les noms prestigieux sont liés au progrès de notre civilisation.

Les deux volumes qui terminent la série ne sont pas les moins passionnants:

Le «tome 7» présente Lewis et Clark parcourant les terres de l'Ouest jusqu'au

Pacifique, la réalisation du «Transcontinental» - le cheval de fer lancé à travers les Grandes Plaines et les Rocheuses -, l'aventure scientifique du naturaliste Charles Darwin, qui court le monde pendant cinq ans pour conclure à la théorie de l'évolution, la découverte de l'Australie - cinquième continent -, l'expédition Citroën au Centre-Asie et, enfin, comment Sven Hedin traversa le Tibet sans avoir jamais pu entrer à Lhassa;

Le «tome 8» montre les hommes à l'assaut des pays glaciaires et de la montagne: Fridtjof Nansen au Groenland, Robert E. Peary vainqueur du pôle Nord; Scott et Amundsen dans la course au pôle Sud, et l'opération «High Jump» où l'aviation joue un rôle décisif, la conquête de l'Everest par les remarquables grimpeurs Hillary et Tensing. Suivent l'exploration des profondeurs sous-marines, avec le bathyscaphe du professeur Piccard et le «Précontinent 3» du commandant Cousteau et, enfin, la conquête de l'espace avec la halte lunaire, prélude aux départs vers les lointaines galaxies.

Les grands noms de la bande dessinée se retrouvent dans ces deux derniers tomes; Alarico Gattia, Carlo Marcello, Guido Crepax, Eduardo Coelho, Dino Battaglia, José Bielsa illustrent, chacun avec son style, et en harmonie avec le sujet proposé, les scénarios de Michel Pierre, Jean-Marc Delaunay, Jean Ollivier, Marie-Claude Rouzier, Jacques Bastian, François Lambert, Pierre Castex et Nikita Prokofiev. (Larousse)

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Après la mort dramatique de la petite Maryline, quelques enseignements
Enfants battus: un problème grave sans solution facile

Voici plus d'un mois que la petite Maryline P. décédait des suites des blessures graves que lui avait infligées l'homme qui vivait avec sa mère. Le caractère foncièrement odieux de ce meurtre par mauvais traitement a suscité chez nos lecteurs, dans la population, une émotion considérable, et compréhensible. Ces réactions sont parfois allées jusqu'à l'excès, jusqu'à l'agressivité, que ce soit à l'égard des personnes ou institutions impliquées, ou à l'égard du journal qui relatait les faits...

Nous n'avons pas l'intention de ranimer ce climat trouble, ne serait-ce que par égard pour ceux que ce drame a déjà suffisamment ébranlés. Mais nous voulons profiter de la distance que le temps a déjà mise entre le choc de l'événement et ses divers prolongements pour revenir d'une part sur le cas particulier, afin de compléter, voire de nuancer ce que nous en avons dit «à chaud», et surtout sur le problème général, afin qu'à quelque chose malheur soit bon, si possible, et que nous ayons désormais les yeux mieux ouverts sur l'ensemble de la question des enfants maltraités.

Après la révélation du meurtre de Maryline, le 20 novembre dernier, nous avons en effet poursuivi l'enquête dont nous avons livré les premiers éléments, qui laissent encore beaucoup de questions ouvertes.

PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE
CONTRE PROTECTION DES
ENFANTS

Comment? Pourquoi? Ce sont ces questions-là qui revenaient toujours, dans le public comme dans notre article. Nous avions dit déjà, au lendemain du drame, qu'il n'était pas simple d'y répondre. Depuis, des brèches se sont ouvertes dans le «mur du silence» qui entoure généralement ce genre d'affaires. Mais les choses ne se simplifient pas pour autant. Car si la justice accorde une protection aux enfants, elle protège aussi la vie privée des adultes. Si bien qu'on se trouve parfois dans cette situation paradoxale où ceux qui pourraient d'abord empêcher les drames du genre de celui de novembre, ceux qui pourraient ensuite expliquer comment et pourquoi il s'est produit, n'ont pas le droit de le faire sous peine d'éventuelles sanctions judiciaires - ce qui serait encore un moindre mal - mais sous peine aussi de perdre la crédibilité, la confiance qui leur permettra peut-être, demain, d'éviter un drame semblable... C'est ainsi que se trouvent liés par le secret ceux qui en ont besoin pour continuer à exercer pleinement et valablement leurs fonctions: assistants sociaux, médecins, fonctionnaires... et d'une certaine manière aussi par conséquent, même si c'est différent, le journaliste!

Ce phénomène du secret professionnel, à la fois nécessité et boulet, à la fois auxiliaire et adversaire de la justice, est d'ailleurs une des clefs du problème, comme nous le verrons plus loin.

«CHACUN A FAIT CE QU'IL A PU»...

Ce qu'on peut dire aujourd'hui, avec certitude, c'est que Maryline est morte de la brutalité d'un homme. Toute autre désignation de «coupable» relève de la spéculation. Des gens nous ont écrit, téléphoné, abordé pour nous reprocher soit de faire du «journalisme à sensation» en «écrasant» des personnes dans le malheur, soit au contraire de ne pas flétrir assez vigoureusement les «salauds» qui ont fait ou laissé faire... Des gens aussi s'en sont pris plus directement qu'à la famille proche de la petite victime, qui à l'Office des mineurs, qui à la crèche que Maryline a fréquentée un peu plus d'un mois, qui même à un homonyme du meurtrier... De la lettre vigoureuse au téléphone d'insulte, en passant par le ragot de coulisse ou les sous-entendus de poids, nous avons jusqu'ici refusé d'entrer dans cette spirale passionnelle. Quelques précisions sont pourtant nécessaires.

Oui, «on savait» que Maryline était battue. On le savait dans sa famille, dans son entourage, à l'Office des mineurs, à

la crèche... Et dans l'ensemble, on peut dire que chacun a fait ce qu'il a pu, dans ce contexte, pour que ne se produise pas ce qui s'est quand même produit. Ce qu'il a pu ou ce qu'il a cru pouvoir faire... Mais les événements ont surtout été beaucoup plus graves et beaucoup plus rapides que ce que tout le monde pouvait savoir et prévoir.

Il faut se souvenir d'abord que le meurtrier n'a pas été longtemps près de sa victime: de l'été à l'automne, pratiquement. La mère de la petite n'a visiblement pas, elle-même, mesuré la gravité de la situation, partagée qu'elle était entre son occupation professionnelle (c'est souvent pendant son absence que son compagnon maltraitait Maryline), son amour maternel et son amour de femme pour un homme qui n'avait ni l'apparence ni le comportement d'un monstre, en dépit de son caractère fruste et violent. Contrairement à ce que nous avons écrit, cette mère n'était pas, elle-même, «fille sans père». Son père, divorcé et remarié, l'a élevée à l'exception d'une période de placement. Il avait offert à sa fille de s'occuper de Maryline, mais l'entente fille-père ne semblait pas très bonne... Quant à la mère de la mère, c'est-à-dire la grand-mère de Maryline, elle fut l'une des premières à sentir, sinon à voir, ce qui se passait, et c'est elle aussi qui a mis la première la puce à l'oreille de l'Office des mineurs. Elle a donc aussi offert et apporté son aide. D'autres proches étaient dans les mêmes dispositions d'esprit, exhortant la mère de Maryline à soustraire la petite à son compagnon.

A la crèche enfin, sitôt qu'on eut découvert des marques révélatrices sur le corps de la petite, on avait convoqué les parents, on les avait mis en garde. On avait offert à la mère de garder l'enfant 24 h. sur 24. On lui avait même mis à disposition une chambre habitable, en lui expliquant qu'elle pouvait, qu'elle devait, venir s'y réfugier à toute heure du jour ou de la nuit, sans penser à rien d'autre qu'à protéger ainsi sa fillette, si nécessaire. La mère n'a pas utilisé cette possibilité... Elle a peut-être eu quand même une réaction qui pouvait ressembler à un appel au secours déguisé, en demandant inopinément à des connaissances de pouvoir leur confier Maryline pour le week-end, le soir avant ce samedi où son «bourreau» l'amenait, mortellement blessée, à l'hôpital.

QUI AURAIT PU IMAGINER?

Et l'Office des mineurs? Primo, cette institution ne disposait que d'un mandat de curatelle sur Maryline, du fait que la mère n'était pas mariée. Mandat «de routine», donc. Secundo, l'office ne connaissait pas le compagnon, récent, de la jeune femme, ni surtout ses antécédents. Donc, aucun soupçon a priori. Dès

Au Tribunal de police

Dans sa dernière audience, le Tribunal de police présidé par M. Werner Gautschi assisté de Mme Marguerite Roux fonctionnant comme greffier, avait à juger 10 affaires. Dans trois cas la lecture du jugement sera rendue ultérieurement, dans deux autres les plaintes ont été retirées et les dossiers classés, une sixième a été renvoyée pour complément de preuves et la procédure d'une septième a été suspendue. Dans les trois cas restants, le tribunal a prononcé les condamnations suivantes: G. M., 20 jours d'emprisonnement et 50 francs de frais pour recel et infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants; J. M., 15 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et destruction des revues saisies, pour attentat à la pudeur des enfants et publications obscènes et J. S., 500 francs d'amende, radiée du casier dans deux ans, et 200 francs de frais, pour ivresse au volant et infraction à la loi sur la circulation routière.

Lors de cette même audience, le tribunal a donné lecture de son jugement concernant trois autres affaires. Pour infraction LCR, W. E. et G. P. ont été condamnés à 50 francs d'amende et 30 francs de frais chacun; pour ivresse au volant et infraction OCR-OTR-LCR, W. R.-N. à 150 francs d'amende et 280 francs de frais et enfin, pour infraction à l'ordonnance fédérale sur les épizooties, aux directives contre l'IBR-IPV et au règlement de police sanitaire des animaux, A. B. à 100 francs d'amende et 155 francs de frais.

que le faisceau d'indices de mauvais traitements s'est matérialisé, l'office a réagi comme il devait et pouvait le faire dans le cadre de son mandat restreint. Il a collaboré étroitement avec la crèche, notamment, pour mettre en garde la mère, mettre en demeure, son compagnon, contre ce qui n'apparaissait encore que comme des «corrections» trop dures.

Pas plus que quiconque, un travailleur social n'aurait pu, dans ces circonstances, imaginer que Maryline allait être maltraitée à mort en l'espace de quelques semaines. Et même si des preuves plus précises de la brutalité de l'homme avaient été obtenues, il aurait fallu du temps à l'office pour obtenir l'autorisation légale de soustraire la fillette à son milieu familial. D'autant que Maryline est toujours apparue bien soignée, bien traitée par sa mère qui s'en occupait de manière satisfaisante semble-t-il. On hésite donc à prendre la mesure très grave que représente le retrait de garde d'un enfant quand le milieu familial ne paraît pas tellement perturbé, car cette mesure est aussi préjudiciable parfois à l'enfant subitement privé du contact avec sa mère notamment. Sans compter que la mesure n'est jamais définitive, que tôt ou tard enfant et parents se retrouvent, quand ce n'est pas, comme on le voit, que l'un des parents, ou les deux, vont récupérer de force l'enfant placé!

Dans un prochain article, nous examinerons justement ce problème général du «que faire?», du «comment faire» en présence d'enfants battus.

Michel-H. KREBS

Enseignant chaux-de-fonnier devant le Tribunal de Sierre
L'un de ses élèves avait été pris
sous une avalanche

Le procureur Pierre Antonioli a requis lundi devant le Tribunal de Sierre 45 jours d'emprisonnement avec sursis durant deux ans contre un enseignant du Technicum neuchâtelois à La Chaux-de-Fonds, pour lésions corporelles par négligence, tandis que le défenseur de l'accusé a plaidé l'acquiescement du maître sur la sellette.

Le 6 février 1980, un groupe de l'école précitée se trouvait en camp de ski à Vercorin, où l'accusé les dirigeait avec deux autres enseignants. Le groupe fit ce jour-là une randonnée à ski et, eu égard à la fatigue de certains, il fut décidé de modifier l'itinéraire. Les skieurs prirent alors le chemin le plus rapide pour rentrer au camp. Ils franchirent un endroit en apparence anodin, mais une avalanche se déclencha. Un des skieurs, emporté par les masses de neige, eu le réflexe de «nager» sur une distance de plusieurs centaines de mètres. Il fut blessé malgré tout et eut une jambe fracturée.

Deux hélicoptères d'Air-Glacier furent envoyés sur les lieux, si bien que l'adolescent put être rapidement soigné à l'hôpital. Devant le Tribunal de Sierre, la

question cruciale fut de savoir si les blessures subies par l'adolescent étaient graves ou simples au sens du code pénal, la défense plaçant le deuxième point de vue. Au procès étaient présents le directeur de l'école neuchâteloise, le père de l'adolescent et deux autres enseignants qui se trouvaient à Vercorin, sans aucune animosité les uns pour les autres. L'adolescent ne subira à vue humaine pas de suites durables de cet accident et il pourra peut-être déjà skier cet hiver.

L'avalanche, apparemment déclenchée par les skieurs eux-mêmes, avait dévalé au lieu-dit «Plan de Lues». Il s'agit dans le cas particulier surtout d'un problème d'assurance, car la compagnie lésée refuse toute prestation tant qu'un jugement pénal n'aura pas été prononcé. Le directeur de l'école neuchâteloise, qui a déposé en cause, a été très élogieux pour l'enseignant sur la sellette, un homme au casier judiciaire vierge et honorablement connu. La jurisprudence n'est toujours pas très claire en matière d'avalanche (mise en danger ou lésions corporelles?) et le Tribunal de Sierre pourrait y apporter quelque lumière. (rt)

Union Carbide: une tradition désormais bien établie
Des piles pour les enfants, un Noël pour les vieux

Nous l'avons souvent relevé! Union Carbide Europe S.A. a toujours attaché une très grande importance à l'intégration. Cette fabrique de piles, sise rue Louis-Chevrolet, qui emploie actuellement près de 400 personnes, estime depuis son implantation dans la Métropole horlogère que son rôle ne se borne pas uniquement à offrir des postes de travail mais aussi à participer également à la vie sociale de la cité. Ce n'est pas un vœu, un souhait mais bel et bien une réalité puisque depuis 1978, elle organise différentes manifestations à l'intention des enfants et des personnes âgées. Dernièrement, UCAR a convié une cinquantaine de personnes âgées du Locle et de La Chaux-de-Fonds à fêter Noël. Le 26 décembre prochain, elle organisera une distribution gratuite de piles à l'intention des enfants.



Plus de cinquante personnes âgées ont été conviées à participer à la fête de Noël.

La fête de Noël, qui s'est tenue dans le réfectoire de l'entreprise, a connu un immense succès. Et tous les participants se sont tous sans exception déclarés satisfaits de l'accueil chaleureux qui leur a été réservé. Musique, danse, poèmes, projection de diapositives et un loto avec à la clef de magnifiques prix dont une

pendule neuchâteloise ont agrémenté cette manifestation. Celle-ci s'est achevée par une collation et la remise à chacun d'un petit cadeau souvenir.

ENFANTS DE LA RÉGION:
CECI VOUS CONCERNE

Dans notre société, les jouets électriques occupent une place toujours plus

importante dans les loisirs des enfants. Toutefois, un problème demeure: leur source d'énergie s'épuise rapidement surtout pendant la période de Noël car, avec l'attrait de la nouveauté, ils sont très fréquemment employés. Il n'est pas rare dès lors qu'ils ne fonctionnent plus après quelques heures d'utilisation. Pour pallier à cette situation, Union Carbide a donc décidé de remplacer gratuitement les piles des jouets des enfants de La Chaux-de-Fonds et de l'ensemble de la région. Cette distribution aura lieu vendredi 26 décembre, à la salle du premier étage de la Maison du Peuple, de 11 h. à 12 heures et de 15 h. à 18 heures.

Relevons enfin qu'Union Carbide mettra pour cela à disposition plusieurs de ses collaborateurs qui changeront non seulement les piles usées mais, encore, effectueront, le cas échéant, dans la mesure de leurs moyens, de petites réparations sur les jouets qui en auront besoin.

M. D.

Une querelle qui tourne mal
Epoux brutal incarcéré

Dimanche à 18 h. 20, au cours d'un différend entre époux d'une famille de réfugiés vietnamiens, une casserole d'eau bouillante a été lancée par le mari au visage de sa femme.

Cette dernière a été transportée à l'hôpital pour y recevoir des soins. Elle souffre de brûlures à la face et à la partie supérieure du thorax.

L'époux a été incarcéré.

Autres informations
chaux-de-fonnières
en page 5

chronique horlogère

Contrôle des métaux précieux
La loi Numa-Droz a cent ans aujourd'hui

La législation fédérale sur le contrôle des métaux précieux aura cent ans d'existence aujourd'hui. C'est en effet le 23 décembre 1880 que sur décision de l'Assemblée fédérale, la «loi fédérale concernant le contrôle et la garantie du titre des ouvrages d'or et d'argent» vit le jour, rappelle l'Agence télégraphique suisse.

Cette législation et surtout l'autorité chargée de son application sont peut-être mieux connues dans les cantons horlogers tandis qu'ailleurs, le grand public ignore que ce fut l'une des premières manifestations de protection du consommateur contre les fraudes éventuelles dans notre pays et l'une des rares lois dont les implications s'étendaient jusqu'à la lutte contre la concurrence déloyale à être édictée au siècle dernier déjà...

Sans revenir au développement historique de la loi en question ou

sur celui des corporations qui avaient institué dès le Moyen Âge des règles de contrôles assez strictes concernant le poinçonnement en métaux précieux, rappelons le rôle essentiel joué par le conseiller fédéral chaux-de-fonnier Numa Droz, artisan de cette loi, personnalité et histoire auxquelles nous avons consacré une page spéciale le 29 mai 1980 sous la titre «Il y a cent ans Numa Droz ramenait l'ordre dans l'horlogerie».

Nous nous étions souvenu à ce propos du statut spécial dont jouissait le Bureau de contrôle des métaux précieux de La Chaux-de-Fonds, fondé en 1820 déjà - en exécution d'un règlement de la Seigneurie, daté du 30 août 1819. Un régime particulier prévu par la loi fédérale et qui conserve l'intégrité des droits perçus au bureau local. Ce qui lui permet de soutenir quantité d'œuvres d'intérêt public... (R. Ca)

avis urgents

RESTAURANT LA FONTANA

OUVERT LE
25 DÉCEMBRE

Veuillez réserver vos tables s.v.p.
Tél. (039) 26.04.04

Hôtel de la Croix-Fédérale
Le Crêt-du-Loclé

FERMÉ

le jour de Noël
ainsi que le 26 décembre

Depuis 1895

BIJOUX
BONNET

NOTRE POINÇON
GAGE DE HAUTE QUALITÉ...



Fr. 990.-

Vente directe
aux particuliers

MARCHÉ DE NOËL

LA CHAUX-DE-FONDS

MERCREDI 24 DÉCEMBRE 1980

Baud, légumes; Bernard Aimé, cosmétiques; Camarda, boulangerie; Cantaluppi, volailles et lapins; Cattin, vêtements mode; Droz, fromagerie des Jordans; Gnægi, produit laitiers; Hirschi, maraîcher de La Saugue; Longo-Mai, produits de la ferme «Jolimias»; Lucas, poissons frais; Moser, comestibles; Schäfer, «gentil organisateur»; Schreyer, œufs du jour; Stadmission, cassettes et littérature chrétiennes; Stehlé, fleurs; Stolz, textiles; Terrapon, cassettes; Verdon Louis, maraîcher-œufs; Von Känel, Coq d'Or; Von Wyss, olives et fruits secs; Yersin, chevrier-fromager.

32333

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

Demandes à acheter

ÉTABLI D'HORLOGER recherché par retraité. Offre à F. Robert, Château 21, Neuchâtel. Tél. (038) 25 28 32 ou 25 82 70. 87-68

A vendre

BATTERIE ÉLECTRONIQUE, valeur neuf Fr. 1400.-, cédée Fr. 700.-. Tél. (039) 26 77 10 heures repas. 32276

BIGOUDIS chauffants Carmen Curler, 22 pièces, état neuf, Fr. 60.-. Collection libre «Elle + Lui», 10 volumes, valeur Fr. 750.-, cédés Fr. 350.-. Jeu TV, 4 options Fr. 15.-. Tél. 039/23 46 33. 32344

POUSSE-POUSSE excellent état. Prix Fr. 180.-. Tél. (039) 23 63 15, à l'heure des repas. 31695

Chambres à louer

GRANDE, INDÉPENDANTE, balcon. Part cuisine et bain. Tél. (039) 22 44 85. 32334

Chiens - Chats à donner

CHATONS, vaccinés, contre bons soins. SPA. Tél. 039/23 50 52. 32337

OFFRE D'EMPLOI

Je cherche **CUISINIER** et **SOMMELIÈRE**
Tél. 039/23 30 30 32343

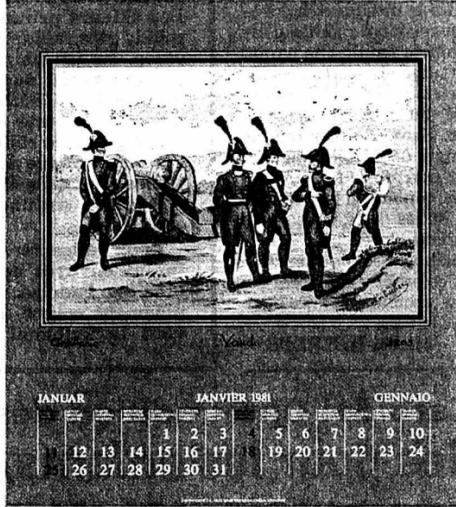
COURVOISIER S.A.

Arts graphiques

14, rue Neuve, La Chaux-de-Fonds, Tél. 039/21 11 35

offre un calendrier pour 1981 composé de 13 reproductions consacrées aux

«Anciens uniformes Suisses»



En vente au bureau de L'Impartial

Conditions		
1 à 10 exemplaires		15.-
11 à 25 exemplaires		14.-
26 à 50 exemplaires		13.-
51 à 100 exemplaires		12.-

31191



A LOUER
POUR LE PRINTEMPS

APPARTEMENTS

de 2 et 3 pièces, avec chauffage central général, rues du Doubs et Puits. 32103

APPARTEMENT

de 4 pièces, avec balcon, dans petite maison moderne, garage à disposition. 32104

PIGNON

de 3 pièces, dans ancien immeuble rénové, tout confort, rue Jardinière. 32105

APPARTEMENT

de 4 pièces, avec salle de bain, chauffage individuel, près de la Place du Marché. 32106

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

La preuve de sa robustesse n'est plus à faire



Garage Bering & Cie

Atelier et vitrine d'exposition :
Rue Fritz-Courvoisier 34
Téléphone (039) 22 24 80
La Chaux-de-Fonds

Votre journal: L'IMPARTIAL



QUE DES CADEAUX DE RÊVES



75, L.-Robert

Grand choix d'objets en étain



BIJOUTERIE-HORLOGERIE

Le diamant

Av. Léopold-Robert 41 - La Chaux-de-Fonds 25815

Kodak Tele-Ektralite 600:
Ce nouvel appareil sait même quand il doit «flasher».



Cet appareil avec objectif normal et téléobjectif dispose d'un œil électronique: lorsque la lumière n'est plus suffisante, le flash s'enclenche automatiquement. Il ne vous reste plus qu'à appuyer sur le bouton.



PRIX SPÉCIAL VAC SEULEMENT 118.-

VAC-PHOTO-CINÉ
RENÉ JUNOD SA TÉL. 039/21 11 21
AV. L.-ROBERT 115 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

DEMANDES D'EMPLOIS

Dame de confiance
cherche quelques heures de travail, auprès de personnes seules.
Ecrire sous chiffre SM 31532 au bureau de L'Impartial. 31532

Docteur J. MARGUERAT
Spécialiste FMH
Maladie des yeux
ABSENT
en vacances du 25/12 au 4/1 1981 30668

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

FOO
LE PAPIER SUISSE pour nous tous

A louer, pour le 31 décembre ou date à convenir à **La Chaux-de-Fonds**, rue de la Charrière 55

LOCAL COMMERCIAL

Surface : environ 68 m²
Loyer mensuel : Fr. 500.- + charges.
S'adresser à : 87-561
Département cantonal des Finances
Gérance des immeubles, Seyon 10
2001 Neuchâtel, tél. (039) 22 34 15



Grand choix
dès Fr. 12.- le rouleau de 10 m.
La Chaux-de-Fonds, Jaquet-Droz 39
Neuchâtel, Fbg Hôpital 27 28-12232

LES COLLONS THYON VALAIS / SUISSE



La résidence **MONT-NOBLE**, comprenant des appartements de 1 à 6 pièces (certains en duplex), est équipée d'une grande piscine couverte, d'une salle de jeux spacieuse, d'un sauna avec local de relaxation et d'un garage collectif. Important crédit hypothécaire à disposition à des taux intéressants. Autres promotions à **Montana-Crans, Haute-Nendaz, Mayens-de-Riddes et Oronnaz.**

Demandez les renseignements auprès du 38823 proj
Constructeur **project**
PROJECT 10
CH 1950 SION
P.-H. Gaillard SA
av. de la Gare 28
Tél. 027/23 48 23

TOM and JERRY



Samedi soir au Grand Temple

Negro spirituals et gospels songs avec les Stars of Faith of Black Nativity

Bravant la neige et la tempête, trois à quatre cents «fidèles» de l'art vocal noir ont répondu à l'invitation du Jazz-Club La Chaux-de-Fonds, pour entendre et voir «une cérémonie» — comme le précisait M. Roland Guyot, président, dans sa présentation. Effectivement, alors que les jazzmen «s'échauffent» musicalement avant le début d'un concert, c'est par une prière — émouvante — que les six artistes avaient précédé leur entrée sur scène...

Octobre 1969, la Salle de musique voyait ce groupe pour la première fois chez nous. Si les visages ont changé, il reste Frances Steadman leader et contralto, sa fille Sadie Frances Keys et Nattie Harper; les deux autres solistes et le pianiste sont des nouveaux venus. Le genre, l'atmosphère par contre sont les mêmes.

Leur répertoire, entièrement religieux, ne comporte que des nouveautés. A quelques jours de Noël, cette fête a été marquée par: A Child is born (Un enfant est né) et Holy Night silent Night (Voici Noël); à notre goût, nous en aurions préféré plus. Dès le deuxième chant, le public n'a pas pu rester impassible à l'appel que provoque le swing, et, spontanément, sans aucune demande ou encouragement des Stars, de nombreux spectateurs se sont mis à frapper le contretemps dans leurs mains pour manifester leur plaisir et extérioriser ce qu'ils éprouvaient. Relevons — avec joie — que le Chaux-de-Fonnière SAIT taper et le fait correctement, alors que fréquemment cette réaction fait entendre tout aussi bien le 1er et 3e temps en lieu et place du 2e et 4e.

La formule des spirituals et des gospels voit un soliste parler et chanter alors que la chorale l'accompagne, y répond. On pourrait reprocher «d'éternelles répétitions», mais c'est également le cas de tous les blues, qui clament, reprennent continuellement les peines, les joies, les invocations,

les louanges par de très courtes phrases. Chacune à leur tour, les cinq artistes tiennent ainsi la vedette; leurs voix sont toutes magnifiques. Elles accentuent le rythme par un tambourin, des maracas, usent de toutes les possibilités du mouvement provoquant le swing: balancements de côté, pas en avant ou en arrière, gestes de la tête, esquisses et pas de danses, tout d'ailleurs étant parfaitement orchestré pour le groupe.

L'harmonisation des arrangements à quatre voix est très recherchée; l'usage des nuances accentué encore par l'emploi continu d'un microphone pour chaque artiste. Le nouveau pianiste Lightfoot, possède une belle technique, use de puissants accords de 10e, très swing, en particulier dans le registre grave de son instrument, pour souligner au maximum la valeur des vocaux. Il se

double d'un superbe alto et a chanté avec ses cinq camarades féminines.

On ne répètera jamais assez que le spiritual est l'apanage des Noirs. Sa physiologie buccale lui confère une supériorité que la meilleure volonté des Blancs ne comblera jamais. Le cœur des Noirs, plein d'expression, son hérité qui clame la souffrance, la peine, l'oppression, se trouve transfiguré en joie, espoir et bonheur apportés souvent par la religiosité.

Pour ceux qui seraient restés prisonniers des ornières de la route, précisons que mercredi 24 décembre à 23 h. 30, la TV romande reprend un enregistrement d'une tournée précédente avec les Stars of Faith.

Prochain rendez-vous du Jazz-Club: samedi 10 janvier 1981 au Restaurant des Endroits avec les Small Town Kids et les Dixie Hot Six. Roq

Concert de l'Avent au temple Farel avec la participation du Chœur d'enfants de la paroisse

Le Chœur d'enfants de la paroisse Farel, Renée Defraiteur cantatrice et Mady Béger organiste, ont été les artisans d'un magnifique concert de l'Avent, dimanche au temple Farel.

Ce qui frappe en premier lieu en entendant la dizaine d'enfants qui composent le Chœur, c'est la joie et le plaisir que ceux-ci ont de faire de la musique. Ils ont été préparés avec efficacité par Renée Defraiteur, ils chantent avec aisance des pages parfaitement choisies à leur intention tant pour la durée, pour les voix que pour le temps liturgique. Nous ne pouvons qu'admirer le travail réalisé, beauté du style, ces voix gardent leur vérité enfantine, leur fraîcheur, aucune sophistication, nous avons apprécié la profonde sobriété de l'exécution. La qualité du silence qui régnait dans le temple fut édifiant de l'émotion que venait de connaître, après ces exécutions, psaume 245, trois Noëls de Rogues, Béger, Britten, le nombreux public admiratif qui se pressait sur la galerie.

Pour ces enfants Mady Béger a écrit un Noël; jolie musique, sincère, rêvée sur des harmonies gaies, elle apportait une note personnelle. Un Noël qui aurait trouvé sa juste place à l'Etoile d'Or, concours organisé par la télévision (il se déroule actuellement en Suisse romande et trouvera son épilogue le 25 décembre), pour susciter la création de nouveaux chants de Noël.

Heureux échanges entre la voix et l'orgue, impossible de citer toutes les œuvres, elles allaient de Campra, Langlais, à Karl Philip, Em. Bach. Renée Defraiteur de sa voix pure les situa dans un juste climat, en donna une vision ardente et lumineuse. Dans le Choral en la mineur de Franck, le prélude et fugue en sol majeur de Jean-S. Bach, Mady Béger précisa les lignes importantes des œuvres pour les fondre dans les couleurs des registrations et avec maîtrise en retrouver le dessin.

D. de C.

mémento

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30 - 17 h.

Piscine Numa-Droz: mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.

Vivarium: 14-17 h.

Musée internet. horlogerie: 10-12, 14-17 h.

Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h., expos. 500 siècles d'archéologie neuchât.

Club 44: expos. Sumahendra, 18-20 h.

Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.

Galerie du Manoir: expos. de Noël, 15-19 h.

Biblioth. de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.

Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h.

Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.

Le Scotch: Bar-Dancing.

Club 55: Dancing, attractions.

Le Domino: Cabaret-Attractions.

La Boule d'Or: Bar-dancing.

ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.

Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.

Baby-Sitting Cr.-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.

Centre Rencontre: 16-18 h., 20-22 h. 30.

Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55): 9-21 h., tél. 22 12 73.

Ludothèque, Serre 3: Mardi 16-19 h.; jeudi 16-18 h.

Boutique 3e âge: (Temple-All. 23), lundi à vendredi, 14-17 h.

Accueil du Soleil (Soleil 4): 14-18 h.

SOS Alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.

Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.

Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.

La Main-tendue: No 143. 20' d'attente.

Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89, 7 h. 30-11 h. 30; tél. 26 64 41, 12 h.-13 h.

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Carlevaro, L.-Robert 81. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Protection des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75.

Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.

Service soins à domicile: tél. 23 41 26.

Planning familial: tél. 23 56 56.

Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.

Police secours: tél. No 117.

Feu: tél. No 118.

CINÉMAS

Corso: 20 h. 30, Le dernier métro.

Eden: 20 h. 30, La cage aux folles No 2; 18 h. 30, Sex Excès.

Plaza: 20 h. 30, Opération Opium.

Scala: 20 h. 45, Bronco Billy.

communiqué

Fêtes de l'An au Théâtre: Selon la tradition «Les Bim's» présentent durant les Fêtes de l'An, une nouvelle revue-spectacle: ...ET DE TROIS! de Jean Huguenin, Ricet Barrièr et Bernard Lelou. Une soirée très divertissante, du rire, des ballets, de merveilleux décors, des musiques entraînantes... De quoi passer une bonne soirée de fête en famille. Mis en scène d'Ernest Leu. Louez d'avance: il y aura foule. En soirées à 20 h. 30, mardi 30 déc. mercredi 31 déc. jeudi 1er janv. vendredi 2 janv., samedi 3 janv. et en matinées à 15 h. vendredi 2 janv. et dimanche 4 janv.



Concours «Eve chez elle» de l'Office du tourisme, ADC Adam était pourtant présent!

Dans le cadre de la prochaine arrivée du gaz naturel dans la région, un concours organisé par l'Office du tourisme, ADC, et son directeur, M. Fernand Berger, a été mis sur pied. Atout touristique promotionnel important, ce concours portait sur des questions ayant trait à La Chaux-de-Fonds et au Locle, deux villes qui vivent à la campagne, et a été organisé sur le plan romand, par le truchement du bulletin «Eve chez elle» de la Société des gaziers de la Suisse romande Usogaz et de la Société pour le développement de l'emploi du gaz.

Ce concours a bénéficié d'une large audience avec plus de 5800 participants. Cent d'entre eux ont reçu des prix. Le tirage au sort des 100 gagnants a eu lieu hier après-midi à l'Office du tourisme ADC en présence de M. Jean-Louis Perret, premier secrétaire de la Préfecture, M. Fernand Berger et ses deux charmantes hôteses. Un magnifique pavillon de prix, montres, week-ends dans la région...

récompensait les heureux élus parmi lesquels se trouvent aussi des hommes. Ce qui porte à croire que la dénomination «Eve chez elle» n'est plus tout à fait au goût du jour et qu'avec des chefs devant les fourneaux, ça gaze aussi...

(m - photo Bernard)

Voici la liste des 20 premiers gagnants: Allamand René, Pully; Bolomey Arnold, Lausanne; Petter Anne-Marie, Grandson; Delerce Jean-Yves, Lausanne; Debieux Bernard, Lausanne; Berthet Alfred, Prangins; Siegrist Geneviève, Le Locle; Jomini Jane, Montreux; Perret M., Le Locle; Holenweg Ruth, Chavannes; Verdon Philippe, Leysin; Juillerat René, Lausanne; Gacond Patricia, La Chaux-de-Fonds; Beiner Blurette, Neuchâtel; Rouiller Maryvonne, Montreux; Berrera Angèle, Genève; Martin Georges, Lausanne; Hofer Jeannine, Nyon; Berche Madeleine, Sion et Benguerel Francine, Lausanne.

tribune libre • tribune libre

David contre Goliath!

Mercredi matin 10 décembre, quelques passants ont pu observer une scène plutôt inhabituelle sur une de nos nombreuses routes: une femme lutant contre un monstre d'acier aux gros yeux jaunes lançant des éclairs circulaires. Un monstre qui crachait par ses ouïes, après l'avoir happée de sa gueule grondante et dévorante, une neige sale et jaunâtre par le sel ou d'autres produits chimiques, en plein sur son jardin soigné avec amour depuis de très nombreuses années.

Imaginez la panique de la jardinière! La même panique et le même désespoir que vous pourriez observer sur le visage du jardinier communal s'il devait contempler, impuissant et les mains liées, une équipe de vandales saccageant les arrangements floraux qui décorent notre «Pods» durant la belle saison.

Le monstre soufflant et ahanant était piloté par un homme plein de bonne volonté et guidé depuis la route par un autre qui était moins bien disposé.

Il y eut passe d'armes entre David et Goliath:

— Monsieur, monsieur — criaient la jardinière par-dessus le vacarme — écoutez, mais écoutez...

— Avance, avance — hurlait à pleins poumons, le guide au conducteur qui ralentissait pour voir ce qui se passait — avance, avance, avance, partez Madame, c'est la même chose pour tout le monde — (?)

— Mais, Monsieur, écoutez-moi, vous ne voyez donc pas que vous êtes en train d'abimer un magnifique houx qui a plus de 25 ans? —

— Avance, avance — hurlait l'autre.

— Mais écoutez donc — criaient de plus en plus fort la jardinière.

Enfin, il daigna écouter, et par-dessus le bruit de la machine qui stoppa sa digestion gargantuesque sur un simple signe de sa part, mais qui continuait à gronder prête à reprendre son effet dévastateur, la malheureuse expliqua au meneur du monstre, que depuis les quelques années que ce genre de déblayage se pratique le long de la route, les employés de la voirie ont chaque fois volontiers répondu à sa demande, et ont soufflé la neige devant eux sur le trottoir qui lui n'est pas destiné à être déblayé.

— Ah oui — fut la réponse — alors en avant, toi là-haut, avance, avance, et si tu écrases la haie ça ne fait rien!!! —

Le monstre se remit en route, crachant le sel dévastateur, écrasant et détruisant sous d'énormes quantités de neige polluée, le tiers d'une superbe haie de thuyas, sous le regard consterné de la femme. Et, pour bien démontrer sa supériorité de travailleur au service de la communauté, après avoir fait demi-tour, et remontant le côté opposé de la route,

le monstre d'acier vomissait sa masse sale sur les plantations de la voisine, qui, elle aussi, avait eu le toupet de demander qu'on épargne son jardin.

Je signale ces faits dans l'espoir que pareille chose ne se renouvelle pas. Membre de la Société d'horticulture de notre ville, avec plus d'une centaine d'autres jardiniers amateurs, nous sommes encouragés dans nos efforts pour intensifier, sous notre rude climat, les cultures florales, ornementales et fruitières. Cette société plus que centenaire a accueilli cet automne pour son assemblée annuelle, les délégués de la Fédération romande des horticulteurs. Cette assemblée a été honorée par la présence de Monsieur le conseiller communal A. Bringolf, chef du dicastère des travaux publics, qui, en termes très élogieux, a félicité les membres de notre société pour leur travail et leur persévérance.

Le journal «L'Impartial» — représenté par une charmante journaliste a signalé certaines plantations d'amateurs qui sortent de l'ordinaire pour notre région. Ces plantations enjouées sous la neige, sont certes bien protégées contre le froid, mais comment vont réagir les centaines de rosiers, orchidées et autres plantes, si, sur cette neige est soufflée volontairement et sans pitié, une énorme couche de sel, alors qu'il y a la possibilité d'éviter ces dégradations?

— Ne vous faites pas de souci, monsieur — m'avait répondu il y a deux ou trois ans, un employé de la voirie plein de notre mieux, et s'il y a des dégâts, faites faire un constat, la commune vous dédommagera —. Moi, je suis sceptique! Ce n'est tout de même pas en sortant quelques billets de la caisse communale que seront remplacées des plantations dantesques de plusieurs dizaines d'années.

Et, après tout, la commune qui a toujours bon dos, c'est l'ensemble des contribuables, qui entre autres, verse le salaire aux employés communaux pour un travail qu'ils doivent accomplir au mieux.

Est-il nécessaire que les contribuables aient à supporter en supplément des frais occasionnés pour des dégâts provoqués intentionnellement par... Goliath?

Un jardinier amateur

Marcel Schmitt

La Chaux-de-Fonds

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

Soggy au Cercle catholique Succès pour une première



Pour une première expérience, ce fut un succès. Presque total si l'on tient compte des circonstances. Faire venir un groupe de rock français dans une région où l'on est peu habitué à ce genre de manifestation et réunir un public de près de 400 jeunes désireux de découvrir cette musique était un pari qu'a tenu et gagné Jacques Frey et son Jack-Club.

Car Soggy n'est pas un groupe facile à entendre. S'inspirant de Stooges et Motor Head, sa musique est dure. Elle est un moyen d'expression, comme un langage, dont il faut s'imprégner totalement pour le comprendre et l'apprécier vraiment. C'est une musique de climat auquel on doit s'intégrer afin de ressentir le message qu'elle diffuse.

Les conditions du Cercle catholique n'étaient sans doute pas les meilleures pour la création de ce climat indispensable. L'exiguïté relative des lieux rendait la sono un peu assourdissante et une partie de la salle éclairée ne favorisait pas la concentration nécessaire. Pourtant Beb, le chanteur, véritable démon qui arrache son public à l'apathie, Erik, guitariste, Spider, bassiste et Wolfy, batteur, sont parvenus à créer lors d'un concert non-stop de 90 minutes, une ambiance de folie.

Une bonne partie du public participa à ce rock plein de feu et l'enthousiasme fut grand durant tout le spectacle. Le contact s'établit entre les jeunes spectateurs et ce groupe très soudé, formé de garçons pour qui la musique, souvent d'improvisation, est une manière d'exprimer ses sentiments, de se «défoncer» totalement, le désir de se livrer au public dans un don de toute son énergie. Et si tout le public n'offrit pas la réciprocité, la faute n'en incombe pas à Soggy, mais peut-être au manque de culture musicale propre à nos régions.

Ce fut samedi une soirée de conception

nouvelle, non seulement par le fait de la découverte de Soggy, mais aussi parce qu'elle se poursuit avec Jacques Frey et sa discothèque dans l'ambiance chaleureuse qui caractérise ses manifestations. Une manière fort attractive pour la jeunesse de faire ensemble l'expérience de la camaraderie dans une atmosphère qui lui est familière et lui permet de s'extérioriser et de se défoncer sans contrainte.

On peut souhaiter le renouvellement d'une telle expérience, surtout si elle est tentée avec un groupe de la qualité de Soggy. (dn-photo Bernard)

Noël au manège Finger Cosaques et Indiens au rendez-vous

Noël placé sous le signe de la jeunesse, ça va de soi!

Lors de la Fête de Noël la semaine dernière au manège Finger, une douzaine d'enfants de 8 à 12 ans ont fait montre de leur talent à travers des exercices spécialement choisis en fonction des progrès accomplis durant l'année.

Pour le surplus, ce ne sont pas des Rois mages qui sont arrivés sur la piste, mais des cavaliers costumés en Cosaques et en Indiens notamment, dont les démonstrations de saut ont été vivement applaudies.

Ce point fort de la soirée a toutefois été la prestation offerte à quelque 400 spectateurs par Mme et M. Finger, dans leur numéro de dressage.

Les traditionnelles cocardes ont été distribuées à tous les enfants ainsi que des cornets de friandises.

Bref, une belle soirée au cours de laquelle parents, amis et invités ont pu apprécier les diverses démonstrations des cavaliers du manège Finger. (Imp.)

Les Brenets ont célébré Noël



Le petit chœur des enfants.

Plusieurs Fêtes de Noël se sont déroulées ces derniers jours aux Brenets, apportant à chacun un moment de joie en cette fin d'année.

Ce sont tout d'abord les enfants qui étaient près de 140 réunis à la Salle du Régional mercredi, conviés par la Fabrique Seitz, où ils furent divertis par les clowns Rigo et Rigolotte et reçurent la visite de saint Nicolas qui distribua moult cadeaux.

UN SAPIN POUR LES AÎNÉS

Samedi, ce sont près de 70 aînés qui prirent part à la Fête de Noël organisée pour eux à la halle de gymnastique. Le pasteur M. Bridel et l'abbé Gaschoud, du Locle, adressèrent quelques paroles de circonstance à l'assemblée qui chanta

Jubilaires en fête

Il est de tradition que chaque année la maison Seitz SA réunisse pour un repas et une sympathique soirée ses jubilaires, actifs ou non. Ils étaient une cinquantaine vendredi soir à l'hôtel de la Couronne pour entendre tout d'abord M. Jean Grédy, directeur, leur adresser quelques mots de bienvenue et leur déclarer que si l'année n'avait pas été facile, elle pouvait toutefois être considérée comme bonne. Elle est aussi le symbole d'une reconversion réussie puisque dès le 1er janvier prochain, Seitz SA ne fabriquera ni ne commercialisera plus de pierres d'horlogerie.

Après avoir annoncé la retraite de M. André Simoni, M. Grédy présenta le nouveau directeur commercial, M. Daniel Sauser.

Le traditionnel cadeau fut remis à Mmes A. Aeschbach, D. Hocephied, C. Dubois et M. P. Deléglise, pour 20 ans d'activité dans l'entreprise puis, pour 25 ans, à MM. Z. Kolly, A. Benoit et Mmes A. Mougin et E. Arnoux; pour 35 ans à M. P. Robert et pour 45 ans à M. R. Humbert.

Les divertissements n'avaient pas été oubliés par l'organisateur de cette soirée, M. Girardot, et les participants s'amuserent aux facéties des clowns-magiciens-musiciens Rigo et Rigolotte et chantèrent et dansèrent aux sons de l'accordéon de M. Roger Grubel jusque tard dans la nuit, et dans une excellente ambiance de camaraderie où les soucis du labeur quotidien étaient bien loin ! (dn)

Foyer des Billodes

Les élèves du collège des Monts ont fêté Noël



Les élèves des Monts dans une scène de leur spectacle. (photo Impar-ms)

Un nombreux public était réuni, vendredi soir, dans la grande salle du Foyer des Billodes pour participer à la traditionnelle fête de Noël du collège des Monts.

Le programme commença par la représentation de saynètes en alternance avec la production de chants par l'Ecole du dimanche dirigée par la toujours dynamique Micotte Haesler.

Les élèves des Monts inférieurs de Mlle Nicole Droz et des Monts supérieurs de M. Daniel Redard unirent leurs efforts pour interpréter une pièce de théâtre écrite par ce dernier. «Les cheveux d'argent» était le titre de cette

pièce originale, truffée de dialogues et de citations empruntés à diverses œuvres littéraires ou cinématographiques. L'interprétation tout à fait remarquable de quelques-uns des «acteurs en herbe» enthousiasma la salle. Utilisation de l'espace scénique, recherche d'un rythme dans le texte, autant d'éléments qui contribuèrent à rendre vivants les trois actes de M. Redard.

M. Eric Perrenoud, pasteur de l'Eglise réformée, apporta son message sous la forme d'un conte d'origine bretonne.

La soirée se termina dans la bonne humeur par la distribution des cornets. (ms)

«Voici Noël» avant qu'une sympathique collation soit servie. Les divertissements étaient assurés par le Choeur d'enfants de la paroisse catholique, préparé par Mlle Liard, qui interpréta avec beaucoup de fraîcheur et de spontanéité deux chants toujours très appréciés: «Mille colombes» et «Prendre un enfant». La section de gymnastique des aî-

nés, dont s'occupe Mme Guinand, fit une démonstration en forme de ballet, qui montra combien les personnes âgées peuvent rester en forme par la pratique d'exercices très simples.

L'équipe d'organisation, comprenant Mmes Rosselet, Miserez, Froidevaux, Menu et Huguenin et M. Billod veillaient au bien-être des aînés forts heureux de cette sympathique réunion fraternelle.

À LA SAIGNOTTE

C'est dans la salle du collège de La Saignotte que s'est déroulée samedi soir la Fête de Noël des habitants de la montagne. Dans une sympathique ambiance campagnarde, les participants ont entendu le pasteur Bridel leur délivrer le

LES PONTS DE MARTEL

Collision

Hier à 18 h. 45, un automobiliste du Locle, M. B. F., circulait des Petits-Ponts aux Ponts-de-Martel. A la hauteur des abattoirs, une collision s'est produite avec l'auto de M. P. M., de Brot-Dessus, qui quittait une place de stationnement et s'engageait dans la circulation. Dégâts matériels.

message de circonstance et ont admiré une série de diapositives prises en Israël par le Dr Zeltner et présentées en liaison avec la vie du Christ; là aussi, beaucoup de chaleur.

LES FAMILLES AU TEMPLE

Dimanche, le temple était plein pour le traditionnel Noël eucuménique présidé par l'abbé Gaschoud et le pasteur Bridel. Message de foi chrétienne et une histoire en relation avec le cadeau qui est la croyance en Christ étaient entourés de productions diverses.

Les deux Choeurs mixtes, catholique et protestant, et le Choeur d'enfants de la paroisse catholique accompagnés à l'orgue et dirigés par M. Gaston Dubois, donnèrent la mesure de leur talent dans des chants admirables. Les enfants des Ecoles et les enseignants, ainsi que le jardin d'enfants, avaient préparé des chansons pleines de fraîcheur, qui un jeu sur la naissance de Moïse et celle du Christ, avec des accompagnements de flûtes du plus charmant effet.

Récitations d'enfants, petit Choeur d'enfants et chants des 1re et 4e années mirent un terme à cette très belle veillée fraternelle qui était le prélude à la fête de famille que chacun s'appête à vivre.

(texte et photos dn)



Les aînés sur scène.

Au Conseil général du Cerneux-Péquignot (I)

Adoption du budget pour 1981

Séance ouverte à 20 h. par son président, M. Michel Marguet. Les conseillers généraux et communaux honorent la mémoire de M. René Vermot, défunt le 1er décembre 1979, le premier président du législatif lors de la transformation des assemblées communales en Conseil général.

Premier point important de l'ordre du jour, l'arrêté du Conseil d'Etat, datant du 19 décembre 1975 et qui concerne le remboursement partiel des contributions communales en matière d'enseignement. M. Claude Simon-Vermot, après avoir lu cet arrêté, explique que celui-ci permettra à la commune de demander une part maximum de 1200 francs aux parents qui pour une raison ou une autre enverraient leurs enfants poursuivre dans une autre commune un enseignement identique à celui qui leur est prodigué dans l'école du village. Mis en vote, l'arrêté suivant est accepté à l'unanimité.

«Article premier. — Conformément à l'article 2 de l'arrêté du Conseil d'Etat du 19 décembre 1975, le montant de la part due par les parents à la commune, par élève et par année, est fixé à 1200 francs.

»Article 2. — Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

»Article 3. — Le Conseil communal est chargé de pourvoir à l'exécution du présent arrêté, qui sera soumis à la sanction du Conseil d'Etat à l'expiration du délai référendaire».

UN DÉFICIT DE QUELQUE 15.600 FRANCS

Puis on passe au point principal de la soirée, soit l'examen du budget 1981, qui est présenté chapitre après chapitre par M. Georges Gabus. Vu que le compte des pertes et profits prévoit des revenus communaux pour 288.285 francs, contre

A La Brévine

Prochaine séance du Conseil général

C'est presque in-extremis que les conseillers généraux de La Brévine se réuniront encore une fois avant la fin de l'année. La prochaine séance a en effet été fixée au lundi 29 décembre à 20 h. 15, à l'Hôtel-de-Ville.

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour figure celui concernant le budget 1981. En raison de lourdes charges communales qui seront expliquées ce soir-là par le Conseil communal aux membres du législatif, il présente un montant déficitaire présumé jamais atteint ces dernières années: 80.475 francs.

Par ailleurs, après l'appel et la lecture du dernier procès-verbal, le Conseil général s'occupera d'une demande d'autorisation de conclure deux emprunts pour consolider le crédit construction-épuration.

Au point 4 figure: vente de trois parcelles de terrains à des tiers. Ce sera enfin le traditionnel point des divers. (jcp)

Dans deux étables à Beuregard au-dessus du Locle

Troupeau squelettique évacué

Son propriétaire ne lui donnait plus rien à manger ni à boire

Un cas grave de bétail particulièrement maltraité dans deux étables a surgi il y a quelque temps et alimente passablement la rumeur publique ces jours-ci.

Certes, cette affaire n'est pas aussi pénible que celle survenue aux Bulles il y a quelques mois. Néanmoins, elle aurait pu le devenir, sans l'intervention énergique du Service d'hygiène communal puis du vétérinaire cantonal, M. Staehli.

C'est dans un grave état de sous-alimentation, aussi bien en fourrage qu'en eau — la plupart des abreuvoirs automatiques étaient défectueux — qu'un troupeau comprenant neuf génisses, neuf vaches, trois veaux et deux moutons, propriété de M. J. J. «agriculteur» à Beuregard, au-dessus du Locle a été trouvé par un agent de la police locale.

Celui-ci s'était rendu sur les lieux à la suite d'une plainte parvenue aux autorités communales.

Ce bétail était réparti dans deux étables. Dans l'une d'elle il était moins mal en point parce que fort heureusement deux voisins, voyant que le paysan ne s'en occupait plus du tout, le fourragea et lui donna à boire. Ces deux personnes, d'ailleurs, donnèrent aussi l'alerte. Mais dans cette loge comme dans l'étable de la ferme principale, il régnait une saleté repoussante et le fumier n'avait plus été évacué depuis des jours et des jours.

Dans cette seconde étable surtout, le bétail était d'une maigreur squelettique et avait bien de la

peine à se tenir sur ses pattes et à marcher lorsqu'il fut évacué chez un agriculteur qui tentera de le «retaper».

Ces bêtes, dans un état lamentable, ont d'abord été triées et sont donc maintenant, fort heureusement, placées normalement. Toutefois, trois veaux ont dû être abattus et incinérés.

Atteints cet été déjà d'une bronchite vermineuse ils n'étaient plus en état pour subir cette nouvelle épreuve et auraient de toute manière péri.

Mais, il est toutefois important de préciser que malgré ces mauvais traitements — découlant en fait d'une absence totale de soins — aucune pièce de bétail n'a été trouvée crevée dans l'étable.

Parallèlement aux démarches entreprises par la commune auprès du vétérinaire cantonal, la SPA ne resta pas inactive en s'adressant au conseiller d'Etat Béguin, chef du Département de l'Agriculture.

L'agriculteur négligent, M. J. J. n'a fait l'objet d'aucune plainte pénale. Son matériel ayant été mis aux enchères publiques quelques jours après que son bétail ait été évacué, cette affaire est donc close.

Souignons qu'il s'agit là de cas fort heureusement très exceptionnels qui doivent par ailleurs rester. Ils ne manquent jamais de provoquer une grande indignation tout spécialement au sein du monde dans lequel, on voue toujours grand soin à son bétail.

Jean-Claude PERRIN

Concernant l'écolage à d'autres communes, actuellement un échange d'élèves se fait entre La Brévine et Le Cerneux-Péquignot. Par exemple les travaux manuels se font à La Brévine, alors que nous mettons à disposition pour les élèves de La Brévine le laboratoire photo. Au chapitre des sports et loisirs, les 2000 francs sont partagés à part égale pour le camp de ski d'une part, le bibliobus d'autre part.

Notons encore au chapitre des travaux publics les 7000 francs prévus pour la réfection du chemin de la Pouète-Combe.

DISCUSSION AUTOUR DES TP

Lors de la discussion du budget, c'est justement à propos de problèmes touchant le dicastère des Travaux publics qu'intervient M. Mercier. Ce dernier insiste pour que le Conseil communal apporte plus de vigilance à la remise en état des chemins communaux, lorsque ceux-ci ont été mis à mal par des particuliers. A ce sujet, M. Mercier rappelle le cas de l'exploitation des marais par M. Blaser, alors qu'actuellement il s'agit de prévoir une convention écrite pour le chemin de La Croix avec M. Gutelli.

Dans sa réponse, M. Claude Simon-Vermot dit toute l'attention que le Conseil communal accorde à ces problèmes de manière à ce que ces litiges soient réglés au bénéfice de la commune. Dans le cas de M. Blaser une convention avait été envoyée; malheureusement cette dernière n'a pas été signée pour cause du décès de M. Blaser. M. Claude Simon-Vermot rappelle que par la suite la commune du Cerneux-Péquignot avait joui d'une importante restitution d'impôts sur les gains des travaux réalisés par M. Blaser.

M. Mercier insiste pour que dans le cas présent les choses soient faites dans les formes, afin de couvrir entièrement les intérêts communaux.

Cette discussion close, le budget mis au vote est accepté à l'unanimité.

A suivre

(cl)

mémento

Le Locle

Biblioth. des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
Biblioth. de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.
Pharmacie d'office: de la Poste jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital. tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugale: (038) 24 76 80.
Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.
Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.
La Main-Tendue: tél. No 143.

AU SECOURS Permanence dépannage TV

Gilles Graf & Roger Bovier

Tél. (039) 22 62 89

Ouvert tous les jours 24 heures sur 24, y compris le dimanche et les fêtes de Noël et Nouvel-An, sans augmentation de tarif

Nous souhaitons à notre fidèle clientèle un Joyeux Noël et lui présentons nos meilleurs vœux pour la Nouvelle Année

CONFISERIE
TEA-ROOM

MIRABEAU

Pour vos desserts de fêtes

NOS GLACES MAISON, BOMBES
GLACÉES, VACHERINS GLACÉS
MANDARINES GIVRÉES,
BÛCHES GLACÉES

Faites vos commandes assez tôt, nous vous en remercions

Service à domicile

chèques fidélité

Se recommande : Fam. H. Rothenbühler

Rue Neuve 7 - Téléphone (039) 23 12 32

OPTIQUE
OCULAIRE par
ORDINATEUR
von
gunten
Certificat fédéral
d'adaptateur pour
verres de contact
Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

Noël... Noël

VOTRE CADEAU FLEURI FERA DES HEUREUX !

Grand choix de plantes, fleurs coupées
et arrangements spéciaux divers

Mme P. GUENIN-HUMBERT
FLEURISTE - SERVICE FLEUROP
Neuve 3 - Tél. (039) 22 10 60

Ouvert: Noël, 25 décembre, de 9 h. 30 à 12 h. 30

l'ancien stand c'est aussi un restaurant

31 DÉCEMBRE

deux orchestres
PIER NIEDER'S
et les **DANY'S**

Entrée unique Fr. 12.-
BUFFET CHAUD ET FROID
Fr. 40.-, entrée comprise

Réservation: tél. (039) 22 26 72

Nous vous proposons
LES COUVERTS ARGENTÉS OU ACIER
INOXYDABLE
SOLA

Toujours superbe



Le beau couvert suisse de qualité
Toujours livrable - même après des années

ils donneront un éclat particulier à votre table

Chez le spécialiste en couverts de table

A. & W. KAUFMANN & FILS

P.-A. KAUFMANN succ.

Rue du Marché 8-10 LA CHAUX-DE-FONDS

FIANCÉS

déposez votre liste de mariage et demandez-nous
nos conditions spéciales

Pour vous faciliter le choix de vos cadeaux, offrez nos bons
d'achat



HÔTEL DE LA COURONNE

2325 LES PLANCHETTES

Fam. G. De Pretto - Tél. (039) 23 41 07

NOËL - MIDI

Saumon fumé

Consommé au Porto

Canard à l'orange
Pommes mousseline
Choux de Bruxelles
Salade

Christmas pudding
Sauce au rhum

Menu complet
Fr. 23.-

Menu sans 1er plat Fr. 19.-
- ainsi que la carte habituelle -

Prière de réserver sa table

Les 24 et 25 décembre, le restaurant sera fermé dès 16 heures

JOYEUSES FÊTES À TOUS

32282

ST-SYLVESTRE

Cocktail de crevettes

Consommé à la tortue

Entrecôte de la Couronne
Laitues braisées
Pommes rissolées
Salade

Fromage

Coupe Amarena

Musique - Cotillons

Fr. 29.50

Publicité intensive -
Publicité par
annonces.



RESTAURANT au britchon

Rue de la Serre 68, tél. 039/2217 85

MENU DE SAINT-SYLVESTRE

CREVETTES AUX AVOCATS

OXTAIL CLAIR EN TASSE

FEUILLETÉ AUX DÉLICES DE NOS BOIS

SORBET AU CALVADOS

CUISSEAU DE VEAU PRINTANIÈRE
POMMES AMANDINES
SALADE DE DOUCETTE

PARFAIT AU GRAND MARNIER

LA SOUPE À L'OIGNON

MENU COMPLET Fr. 60.-

La soirée est réservée entièrement à la clientèle
ELLE SERA ANIMÉE PAR L'ORCHESTRE

LES MARINES

(5 musiciens)

DANSE - AMBIANCE ET COTILLONS

Prière de réserver votre table, tél. (039) 22 17 85

M. et Mme F. FONTEBASSO

présentent à tous leurs clients et amis
leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

Agréable journée de « Bärzeli »

Vendredi 2 janvier.

Réunion joyeuse en musique et danse
à Sigriswil, dîner inclus Fr. 48.-



2300 La Chaux-de-Fonds
Av. L.-Robert 84
Tél. 039/23 27 03

06-1970

POUR LES FÊTES

vente de roses

très avantageuses

au marché

mercredi 24 et samedi 27 décembre.
Perret & Dubois, 2092 Les Petits-Ponts
Tél. (039) 37 12 16.

31882



À LOUER
appartements
3 1/2 pièces

Situation: rue du Locle, tout confort,
libres tout de suite ou à convenir.
Loyer: dès Fr. 510.- charges comprises.
Pour traiter: Gérance GECO
Jaquet-Droz 58
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/22 11 14-15

28 12214

UNE PRÉSENCE ROMANDE
GROUPE LAUSANNE - GENÈVE
LA CHAUX-DE-FONDS - BULLE
NEUCHÂTEL - AIGLE

Par exemple:



Kodak Tele-Ektralite 600

Ce nouvel appareil sait
même quand il doit
« flasher »

Fr. 115.-

Kodak pocket
à partir de
Fr. 49.-

UNIPHOTO SA

la
personnalisation
du service

La Chaux-de-Fonds: Photo-Ciné Nicolet; Cernier: Photo-Ciné Schneider; Le
Locle: Photo-Ciné Curchod-Nicolet; St-Imier: Photo-Ciné Moret. Sainte-Croix:
Photo-Ciné Agliassa; Fleurier: Photo-Ciné Schelling.

32287

• VAL-DE-TRAVERS • VAL-DE-TRAVERS •

Le budget 1981 adopté à Travers

Un petit sapin de Noël illuminait la tribune du président, M. Francis Tuller (lib), lequel a souhaité la bienvenue aux 23 membres du Conseil général de Travers réunis hier soir à la grande salle du Château. On notait la présence des membres du Conseil communal à l'exception de M. Daniel Ruffieux (soc), excusé; de l'administrateur et de son adjoint. Le procès-verbal de la dernière séance a été accepté avec remerciements à son auteur. Dans la correspondance, le président a fait part d'une lettre émanant de la Société des Vieux-Gyms insistant pour que la création de douches à l'Annexe soit envisagée rapidement. M. Krugel, président du Conseil communal, s'est

déclaré surpris de cette intervention étant entendu que ce problème est présentement en main d'un architecte, le rapport à l'appui du budget 1981 en faisant état. Aucune objection n'étant manifestée au sujet de l'ordre du jour, c'est à l'unanimité que les membres présents ont adopté les points suivants, lesquels ont déjà été commentés dans nos colonnes:

Arrêté concernant le remboursement des contributions communales en matière d'enseignement.

Arrêté relatif à la création d'une servitude de passage grevant l'article 2269 du cadastre de Travers au profit des articles 2235 et 2236 appartenant respective-

ment à MM. André Jornod et Marcel Jaccard.

Arrêté autorisant le Conseil communal à procéder aux opérations immobilières dépendant de la route cantonale T10 à la sortie ouest du village.

Arrêté octroyant au Conseil communal un crédit de 10.000 francs en vue de l'acquisition d'une tondeuse à gazon spécialement destinée à l'entretien de la place de gymnastique et du terrain de football. L'arrêté en question est toutefois conditionné à ce qu'une offre forfaitaire soit au préalable sollicitée d'une entreprise pour l'entretien de ces terrains, ceci sachant que le chiffre contenu dans le rapport à l'appui de l'arrêté est surfait.

Arrêté octroyant au Conseil communal un crédit de 400.000 francs relatif à la réalisation de la première étape des travaux d'équipement du lotissement des Lignières.

Arrêté octroyant au Conseil communal un crédit de 12.000 francs pour lui permettre de faire l'acquisition de véhicules destinés aux Services industriels et du feu.

L'arrêté relatif à la prorogation de l'indexation fiscale sur le revenu a été accepté par 14 voix compte tenu d'un amendement proposé par la Commission du budget et des comptes prorogant cette indexation pour la durée d'une année et non jusqu'à nouvel avis comme le demandait le Conseil communal.

Quant à l'arrêté relatif à l'adhésion à l'Association neuchâteloise pour le développement de la lecture par Bibliobus, il a été accepté par 14 voix également, compte tenu d'un amendement soumis par la Commission du budget et des comptes proposant que la dépense annuelle soit comptabilisée au chapitre des sports, loisirs et culture plutôt qu'à celui de l'instruction publique comme le prévoyait le Conseil communal.

A part deux interventions de détail, le budget pour 1981 se soldant par un déficit présumé de 59.985 francs a été adopté à l'unanimité.

C'est sur les bons vœux à l'occasion des fêtes de fin d'année de la part des présidents du Conseil communal et du Conseil général que se sont terminés les débats. Chacun était ensuite invité à une modeste collation servie dans une salle voisine à laquelle était associé le personnel communal. (ad)

Soirée scolaire ex-ski-se aux Verrières



Des champignons pas du tout vénéreux. (Impar-Tharin)

La salle de spectacles des Verrières était comble mercredi soir lorsque M. Meyrat, président de la Commission scolaire, et M. Gysin, au nom des enseignants, souhaitèrent la bienvenue à un public tout ravi de cueillir du regard les champignons, mignons, mignons du jardin d'enfants, heureux d'aller à l'école comme les Pioupiou de première et deuxième années pressés d'entrer au Lycée... Papillon. Cette juvénilité naturelle ne devait rien à «La machine à rajeunir» qu'interprétèrent avec brio quelques acteurs de la classe 1-2-PP dirigés par leur instituteur, M. Roger Perrenoud. Cette pièce en un acte dérida les spectateurs avant l'entracte animé par l'orchestre local et durant lequel les parents et amis purent se restaurer mais aussi parier sur la suite du spectacle constitués uniquement par un Tercé Mélodie regroupant onze numéros.

Un jury fut institué et un applaudimètre installé pour départager ces chansons ou mimes sur du playback. Disons que la tâche d'un jury est ingrate puisqu'il s'agit de comparer des choses incomparables et de les taxer. Néanmoins, les goûts concordèrent et si «la chenille»

interprétée par la bande à Ribaux accompagnateur De Christofano et Brunner l'emporta de justesse devant un Plastic Bertrand plus vrai que nature, d'autres refrains auraient mérité une mention. L'enchaînement fut rapide et il faut relever que M. Denis Gysin qui fut au four et au moulin, de Maître Pierre.

Si le côté artistique du spectacle fut original et varié, le résultat financier sera certainement aussi remarquable et les parents qui se sont fait «taper» auront la satisfaction de payer un peu moins cher le «camp de ski» du mois de mars! (texte et photo ct)

A Fleurier et à Couvet De très nombreuses fêtes de Noël



Les patients réunis pour la fête de Noël, vendredi à Couvet. (Impar-Charrère)

Bien avant le 24 décembre, de très nombreuses fêtes de Noël sont organisées par différentes sociétés ou institutions à but social. Il est bien évidemment difficile d'assister à chacune d'entre elles et d'en faire un compte rendu détaillé dans ces colonnes. Ceci d'autant plus que le scénario de ces manifestations est généralement identique.

La semaine dernière, par exemple, les pensionnaires du home de Fleurier ont vécu leur fête de Noël, tandis que de leur côté, les socialistes du Val-de-Travers en faisaient de même à Couvet. Lundi, ce sont les aînés du home Dubied de Couvet qui se sont retrouvés autour du sapin.

Dans ce même village, vendredi soir, les malades de l'hôpital ont participé avec plaisir à une fête de Noël conduite par le pasteur Paris qui a apporté un message religieux rempli d'espérance. La pianiste Suzanne Ducommun et le violoniste Gilbert Jatton interprétèrent quelques belles pages de grande musique. Pour sa part, la jeune Sophie Kassis fit rire les patients de l'hôpital en jouant du piano d'une manière bien singulière et très appréciée. Un montage audio-visuel préparé par Sœur Odette et Sœur Madeleine - en collaboration avec M. Pierre Liebe - intitulé «Le Christ dans notre vie actuelle» fut entrecoupé de chants d'enfants. La cérémonie, très chaleureuse, se termina par un cantique et la distribution d'un cornet rempli de friandises pour les enfants. Comme d'habitude, les malades reçurent un cadeau

personnalisé le plus souvent préparé par les sœurs qui savent tricoter de merveilleux présents.

A Fleurier, dimanche après-midi, les patients de l'hôpital ont eux aussi vécu leur traditionnelle fête de Noël.

Le chœur de l'établissement hospitalier, placé sous la direction de M. Daniel Pétremand, a interprété «Les Anges de nos campagnes», puis le pasteur Karakash est venu apporter le message religieux. Deux productions musicales et théâtrales ont encore animé cette fête: l'interprétation d'un Largo de Haendel par Mlle Polonghini et M. Daniel Pétremand puis la création d'un spectacle intitulé «Mystère de Noël - Le salut vient des juifs» préparé par Sœur Renée entourée de nombreux musiciens, chanteurs et comédiens. (jjc)

Chômeurs: pas besoin de timbrer

Considérant que le placement des chômeurs est très difficile durant la période des fêtes de fin d'année, le Département de l'industrie du canton de Neuchâtel a décidé, avec l'accord de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), de libérer les chômeurs de l'obligation de contrôle, les 24, 26, 29 et 31 décembre.

• PAYS NEUCHÂTELOIS •

Recrudescence de la parvovirose du chien Nouvelles vaccinations conseillées

La parvovirose du chien, c'est le nom scientifique de cette maladie dont le virus propagateur sévissait autrefois d'une manière bien connue dans la gent féline - le typhus du chat - et qui, par mutation, s'est attaqué à l'espèce canine depuis un peu plus d'une année. La mutation est si bien réussie que la parvovirose est dorénavent bien spécifique au chien et qu'elle ne se transmet pas plus entre espèces animales différentes qu'entre animaux et humains. Après une épizootie violente qui a fait bien des victimes l'an dernier chez nos compagnons à quatre pattes, elle avait pratiquement disparu grâce à une intense campagne de vaccination. Toutefois, compte tenu du fait que les meilleurs vétérinaires se trouvaient confrontés à un syndrome nouveau, la lutte contre la maladie a été menée dans les meilleurs délais mais empiriquement, sans que l'on sache exactement l'efficacité et la durée de protection accordée par la vaccination. Or, depuis quelques semaines, de nouveaux cas de parvovirose ont été enregistrés, indiquant d'une part que les chiens doivent être vaccinés pour être protégés contre cette maladie particulièrement violente et épidémique, d'autre part que les animaux vaccinés depuis plus de six mois doivent subir un rappel.

L'agent propagateur est donc un parvovirus présentant une étroite parenté avec celui de la

panleucopénie féline qui provoque une infection entérique et myocardite dont l'évolution est foudroyante. Les symptômes en sont très caractéristiques: vomissement et diarrhées sanguinolentes, selles présentant un aspect ramolli, liquide, ou franchement hémorragique, entraînant une sorte de pelade interne de l'intestin et une déshydratation rapide. Le chien atteint meurt en 24 ou 48 heures. Si le mal est pris à temps, une goutte à goutte sous forme de perfusions intraveineuses pendant au moins deux jours peut permettre une réhydratation et une résorption de l'hémorragie, ceci ajouté au traitement vétérinaire spécifié. Cet ensemble de soins ne peut être efficace que si l'animal est présenté sans délai chez le vétérinaire.

Deux types de vaccins ont été utilisés pour combattre la parvovirose. L'un étant un vaccin vivant modifié de la panleucopénie féline dont le rappel ne provoque pas d'immunisation s'il reste encore partiellement actif. Dans le canton de Neuchâtel, c'est le vaccin inactif préparé à partir du variant félin ou du variant canin qui a été préféré. Il a donné d'excellents résultats. Mais la récurrence de l'épidémie impose de procéder à de nouvelles inoculations, surtout en période de fêtes où beaucoup d'animaux font un séjour dans des chenils qui recommandent expressément la vaccination.

JAL

VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

Assemblée générale de l'Union instrumentale de Cernier Un rythme bien cadencé

Une fanfare, ce n'est pas seulement: - des répétitions sous la baguette du chef; - des partitions à étudier et à jouer sans trop de couacs; - des services à assurer, depuis les promotions jusqu'au 1er août; - des soirées et des concerts à agrémenter et à donner.

C'est aussi, assurer la vie administrative et financière de la société. Réunis en assemblée générale récemment sous la présidence de M. Eric Challandes, les membres actifs et membres honoraires se sont retrouvés à l'Hôtel de la Paix à Cernier.

Rapports du président, du caissier et du rapporteur de la Commission musicale laissent tous apparaître, le bon état de santé du groupement. Pas de fièvre, aucun symptôme de malaises, la société bat le pouls de la vie villageoise à un rythme bien cadencé. Du sang nouveau sera injecté, car il est prévu une campagne de recrutement et de formation pour les jeunes et même des nostalgiques de la musique pourraient venir grossir les rangs de l'Union instrumentale. Il est prévu pour eux des cours de recyclage.

M. Eric Challandes préside aux destinées de l'Union instrumentale depuis quinze ans déjà. Un bail qui lui permet de demander son remplacement. Chacun sait et a apprécié tout le dévouement, tous les sacrifices et l'esprit d'abnégation que M. Eric Challandes a accordés à la cause de la société. C'est aussi avec regret que sa démission est acceptée.

LE COMITÉ RENOUELÉ

L'assemblée a procédé aux nominations statutaires et le nouveau comité se présente de la façon suivante:

Président: M. Claude Jacot; membres: MM. Olivier Matile, Michel Frutiger, Eric Barfuss, Claude Hänni, Claude Hugli et Jean-Luc Droz. Commission musi-

cale: R. Evard directeur; L. Freiburghaus, Cl. Tschatli, Cl. Matile, C. Challandes, Jean-Luc Droz et B. Blandenier. Direction: M. Raymond Evard. Sous-directeur: L. Freiburghaus. Porte-bannière: M. E. Barfuss. Huissier: M. R. Jacot. Délégués aux sociétés locales: MM. Claude Jacot et E. Barfuss. Délégués à l'assemblée cantonale: J. Luc Droz et J. P. Vuilleumier. Vérificateurs: J. P. Vuilleumier, A. Benhayoun; suppléant: M. E. Challandes.

A l'issue de l'assemblée, M. J. Paul Persoz, président cantonal, apporte les salutations du comité cantonal ainsi que des éclaircissements sur les cours de musique qui seront organisés pour les élèves débutants. (bz)

BOUDEVILLIERS

Conductrice blessée

Hier à 16 h. 35, une automobiliste de la Montagne de Cernier, Mme Annelise Sigrist, 22 ans, circulait de Valangin à Boudevilliers. Au carrefour de cette localité, alors qu'elle s'engageait dans le village en direction de Fontaines, sur la chaussée enneigée, elle a perdu la maîtrise de sa machine qui est venue heurter l'auto de M. E. E., de La Chaux-de-Fonds qui arrivait normalement en sens inverse dans le village en direction du carrefour. Blessée, Mme Sigrist a été transportée à l'Hôpital de Landeyeux par ambulance.

Appel aux témoins

Le conducteur du véhicule qui, dans la nuit du samedi 20 au dimanche 21, a endommagé une barrière à la hauteur de l'Auberge de l'Auvent à Boudevilliers ainsi que les témoins sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de Cernier, tél. (038) 53.21.33.

NAISSANCE

Maud, Adrien, Delphine et Ambroise
SIMON-VERMOT

ont la grande joie d'annoncer
la naissance de

BENOÎT-ANTOINE

le 22 décembre 1980

Maternité Couvet

Grenier 1, Fleurier

13567

mémento

Neuchâtel

Jazzland: 22-2 h., Liz McComb et Clementine Jones.

Pharmacie d'office: jusqu'à 23 h., Coopérative, Grand-Rue. Ensuite tél. 25 10 17. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.

La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, The blues brothers; 17 h. 45, Le passager de la pluie.

Arcades: 15 h., 20 h. 30, Le coup du parapluie.

Bio: 18 h. 30, 20 h. 45, La cage aux folles 2.

Palace: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, Les Charlots contre Dracula.

Rex: 20 h. 45, Vol au-dessus d'un nid de coucou.

Studio: 15 h., 21 h., Les 101 Dalmatiens.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Piergiorganni. Fontaine-melon, tél. 53 22 56; non réponse 53 22 87.

Main-Tendue: tél. 143.

Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.

Aide familiale: tél. 53 10 03.

Ambulance: tél. 53 21 33.

Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.

Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, Pile ou face.

Les Bayards, atelier Lermite: expo. de Noël, 14-17 h.

Fleurier, Centre de rencontre: 14-22 h.

La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.

SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.

Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.

Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48.

Police cantonale: tél. 61 14 23.

Police (cas urgents): tél. 117.

Police du feu: tél. 118.

Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

SAINT-IMIER

CE SOIR OUVERTURE JUSQU'A 21.30 H

loterie gratuite - 1 bon d'achat de Fr. 100.- - 9 bons d'achat de Fr. 50.-

Tous les commerces signalés par une lanterne en forme d'étoile participent à la loterie

Tirage de la loterie dès 22 h., au Restaurant Diener



**Cadeaux sans bouquet
Cadeaux incomplets**

Choix Qualité Prix étudiés

Bruno Caminotto

horticulteur-fleuriste
magasin : rue du Temple 22
téléphone (039) 41 22 59

Ouvert les jours de fête, service à domicile

Tissus Shop

Madame Mutti

Rue Baptiste-Savoie 58 - Téléphone (039) 41 45 73

Dépositaire :

Bernina

N. HUGUENIN

Docteur-Schwab 8
Téléphone (039) 41 26 86

librairie
papeterie
jouets
objets d'art

UNIPHOTO SA

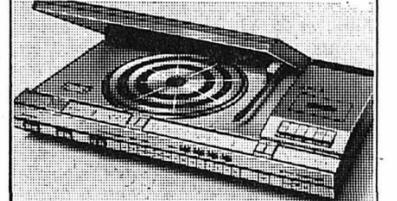
Photo-Ciné Moret

Rue Docteur-Schwab 3 - Tél. (039) 41 27 22

PRIX - SERVICE - QUALITÉ

Bang & Olufsen
HiFi-TV

Beocenter 4600, Tricenter réunissant des éléments de qualité HiFi éprouvés.



Tuner OM-DL-OM, amplificateur 2x40 W, tape-deck très élaboré. Une combinaison réellement séduisante pour un prix également attrayant. Nous vous convions à une démonstration!

Prix :

Fr. 1995.-

sans haut-parleurs

Rendez-vous visite à Courtelary
durant les jours d'ouverture nocturne
Nous vous recevons sur rendez-vous

LIENGME
COURTELARY

Radio - TV - Hi-Fi
Téléphone (039) 44 12 65



Pour vos achats de fin d'année

**Votre magasin
d'électricité**



rue Francillon 25, téléphone (039) 41 22 37

Appareils électroménagers
grand choix de lustrerie

Nous avons tout ce qu'il faut
pour faire un bon choix !

**Société des Forces
Electriques
La Goule SA**



Brand fleurs

Maison fondée en 1902

Rue Francillon 8 - Téléphone (039) 41 21 63

arrangements de Noël
et plantes fleuries
bougies Crown

Pour vos cadeaux

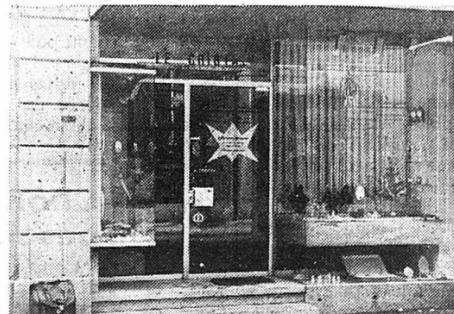


DES 4 SAISONS
ST-IMIER

Satisfait ou remboursé

le cristal

Kriemhilde Freitag, Francillon 18
Téléphone (039) 41 14 33



**minéraux
et fossiles
bijouterie**

**objets d'art
travaillés
en pierres
naturelles**

**boîtes plastiques
transparentes pour minéraux**

SAINT-IMIER

CE SOIR OUVERTURE

JUSQU'A 21.30 H

loterie gratuite - 1 bon d'achat de Fr. 100.- - 9 bons d'achat de Fr. 50.-

Tous les commerces signalés par une lanterne en forme d'étoile participent à la loterie

Tirage de la loterie dès 22 h., au Restaurant Diener

EXCLUSIVITÉ

QUALITÉ chez

Montorfano

**CONFECTION
POUR DAMES
SAINT-IMIER**



**Centre
Saint-Imier**

dans tous nos rayons:

**de merveilleuses
idées de cadeaux !**

Profitez des ouvertures nocturnes pour y faire, en famille, vos achats de fête.

**Hélène
Gerber**

Francillon 13

épicerie
primeurs
vins

fruits et légumes
de première qualité

téléphone
(039) 41 25 28

service à domicile

Boutique, cadeaux,
linges, nappes



Literie,
fourres de duvet,
couvertures,
coussins, etc.

**C'est le moment d'opter
pour un boguet plein de
verve et chiche d'appétit:
Puch Maxi.**

Seulement 1,8 l aux 100 km (selon normes DIN 70030).



Nello Mussini

Cycles-Cyclomoteurs
B. Savoye 37

News

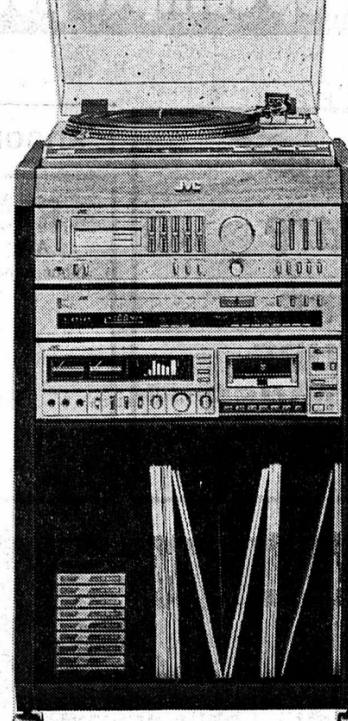
automne 80

JVC

La marque innovatrice



**VHS
Vidéo**



**Haute
Fidélité**



présentés par:

ÉLECTRO SERVICE

Radio - TV - HiFi - Vidéo

Jean-Daniel JUNOD

Rue Basse 14, 2610 Saint-Imier, tél. 039/41 37 41

SABA - KENWOOD - MITSUBISHI - AKAI - PIONEER
NAKAMICHI



Nos vitrines ne vous
donnent qu'un aperçu
de la diversité de nos
collections.

Sans engagement de
votre part, nous nous
ferons un plaisir de
vous présenter notre
choix et de vous
conseiller.

chèques fidélité

SERVICES TECHNIQUES

Magasin de vente: Docteur-Schwab 8
téléphone (039) 41 34 66

**pour tous vos achats
d'appareils ménagers
et lustrerie**

Chiesa AU MAGASIN

alimentation
charcuterie italienne
vins et liqueurs

Docteur-Schwab 6
Téléphone (039) 41 23 55

Studio Coop
du mercredi
chaque mercredi
entre 19.15-19.25

Coop-informations:

Hits hebdo jusqu'au 30 décembre 1980

W 52/80/TP

Café en grains

Café du Connaisseur



250 g
Prix de lancement: **3.30**

Mocca Gold
Café lyophilisé



avec caféine **4.30** au lieu de 4.90

Sachet de remplissage de 100 g



sans caféine **4.80** au lieu de 5.40

Crème glacée

Tourte Forêt Noire 550 g



5.00 au lieu de 6.50

Jubilor



250 g **3.70** au lieu de 3.60
500 g **5.70** au lieu de 6.70
125 g moulu et prêt à filtrer **1.50** au lieu de 1.90

Nescafé Gold



100 g **5.50** au lieu de 6.90

Nescafé Gold sans caféine



200 g **11.90** au lieu de 14.50

Nescafé Gold espresso



200 g **10.90** au lieu de 12.70

Incarom



Boîte de 550 g **8.20** au lieu de 9.40

Tourte au nougat 475 g



5.90 au lieu de 7.50

Bonsoir sans caféine



250 g **2.90** au lieu de 3.50

Pommes-Chips Zweifel au paprika



Sachet de 157 g **1.95** au lieu de 2.80

Produit pour la vaisselle Fox au Dermafin



2 bouteilles de 700 g **2.30** au lieu de 2.80

Vanille 400 g



1.90 au lieu de 2.30
Bloc familial

Prix choc

Cubes flash SYLVANIA Magicubes X MC-4 double-paquet (2x3 cubes) seulement **4.00**

Flip Flash SYLVANIA Super 10 double-paquet (2x10) seulement **7.50**

Vanille/fraise 400 g



2.10 au lieu de 2.60
Bloc familial

Coop compte pour qui sait compter!



Restaurant de l'Aérogare

FERMETURE RÉOUVERTURE MARDI 27 JANVIER

Madame et Monsieur Bauer remercient leur clientèle de sa fidélité et lui présentent leurs meilleurs vœux pour 1981

L'annonce, reflet vivant du marché

RESTAURANT BEL-ÉTAGE

Avenue Léopold-Robert 45 - La Chaux-de-Fonds
Nous remercions notre fidèle clientèle pour la confiance témoignée et nous l'avisons que le RESTAURANT SERA

OUVERT

le mercredi 24 décembre jusqu'à 18 h.
Les jeudis 25 et vendredi 26 décembre le RESTAURANT SERA FERMÉ

Réouverture: samedi 27 décembre

Famille José Robert

A louer, tout de suite ou pour date à convenir, La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 90

locaux commerciaux

surface: environ 143 m².
Loyer mensuel Fr. 1100.- + charges

S'adresser au Département cantonal des Finances, Gérance des immeubles, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél.(038) 22 34 15.

A LOUER

BEL APPARTEMENT

de 3 chambres + bain. Quartier tranquille, bien ensoleillé.
Demandons à faire conciergerie des bureaux.

BELL SA

Charrière 80a
2301 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 22 49 45

Latour Lautrec
Blanc de Blancs de France

Léger, au goût bien français, à déguster délicieusement frappé. Pour faire de chaque moment une grande occasion.



En bouteilles numérotées. Egalement en magnums et en mignonnettes de 2 dl (juste ce qu'il faut pour deux flûtes...)

Publins SA

DISTRICT DE COURTELARY

Echos de l'assemblée municipale de Cormoret

Présidée par M. Gilbert Ogi, l'assemblée municipale s'est tenue à la salle communale, le 16 décembre, en présence de 38 personnes. Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, il appartenait à M. Charles Ganguillet, conseiller municipal et membre de la Commission de l'Ecole secondaire, de commenter le budget de l'Ecole secondaire de la communauté scolaire des communes de Villeret - Cormoret - Courtelary. 108 élèves au total pour des charges empruntées à 119.815 francs d'où une part à charge de Cormoret de 24.287 fr. 85 pour les 13 élèves de la commune. Ce budget fut accepté à l'unanimité.

Le budget municipal 1981 fut commenté par M. Pierre-Alain Wenger, vice-président et responsable du dicastère des finances. Basé sur une quotité inchangée de 2,2, une taxe im-

mobilière et une taxe de chiens identiques à celles des années passées, ce budget n'a soulevé que deux petites questions. Les charges prévisibles s'élèvent à 813.300 francs et les produits à 809.050 francs. Il en résulte un excédent de charge prévisible de 4250 francs. A l'unanimité, ce budget fut accepté.

Le point 4 de l'ordre du jour était réservé à des élections à la Commission de vérification des comptes communaux. En réélection, M. Georges Jenzer fut réélu pour une nouvelle période.

En remplacement de M. Richard Liengme, arrivé au terme de deux mandats, non rééligible, c'est M. Roland Kaltenrieder qui fut désigné. Quant aux vérificateurs suppléants, MM. Frank Vaucher et Rolf Péque-

gnat, ils furent réélus pour une nouvelle période.

Dans les divers, l'assemblée observa un instant de silence en mémoire des personnes décédées durant l'année.

M. Ernest Tanner, maire, se plut ensuite à remercier les citoyens pour la confiance témoignée au Conseil municipal tout au long de l'année. Grâce à cette confiance et à cette compréhension, la conduite du ménage communal est facilitée.

Après des paroles de remerciements, le président déclara cette assemblée close en souhaitant à chacun d'heureuses fêtes de fin d'année et une bonne année.

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Il a été pris connaissance du rapport dressé par la préfecture à la suite de l'inspection de l'administration communale. Le préfet en a retiré une bonne impression et le contrôle effectué n'a appelé aucune remarque.

A la Commission locale des impôts, il a été procédé à la nomination de M. René Geiser en remplacement de M. Pierre-André Liengme, non rééligible. Cette commission est composée, précision utile à la veille d'une nouvelle période fiscale, de MM. René Geiser, Marcel Blaser, Rudolf Kämpf, Werner Sulzman. Le président est M. Ernest Tanner, maire.

TRAMELAN • TRAMELAN



Une livraison partielle, ici devant l'ancien collège de Tramelan-Dessous.

Des centaines de sapins pour Noël

Chaque année, il appartient au Service forestier de la municipalité de s'occuper et des commandes et de la livraison de plusieurs centaines de sapins de Noël.

C'est samedi que l'équipe de M. Willy Noirjean, garde-forestier, procédait à la distribution des sapins et pour donner satisfaction à toute la population cette distribution se faisait en cinq endroits différents. Ce service «à domicile» mérite

d'être relevé puisqu'il facilite la réception des sapins pour les familles qui n'ont ainsi pas un trop long chemin à parcourir. Un nouveau système avec bon a été instauré cette année et il semble qu'il ait apporté les avantages souhaités. (texte et photo vu)

Assemblée des délégués d'UJ à Cortébert Unanimité pour une résolution

Les délégués d'Unité jurassienne, fédération du Rassemblement jurassien, ont tenu leur assemblée générale récemment à Cortébert. Après avoir procédé à des nominations statutaires et pris connaissance de plusieurs rapports, les représentants des forces autonomistes du Jura-Sud:

- constatent que, cinq ans après l'antiplébiscite de 1975, le Jura méridional connaît un déclin des plus inquiétants. Privés de tout pouvoir politique,

les districts retombés sous la dépendance de Berne sont, à l'inverse du canton du Jura, incapables d'enrayer la chute démographique et économique. De récentes études viennent de confirmer scientifiquement les prévisions faites en 1975 déjà par les autonomistes jurassiens;

- relèvent, devant l'opinion publique, que les premiers responsables de cette situation tragique sont les «dirigeants» pro-bernois qui, par aveuglement et par réflexes antijurassiens, n'ont pas voulu saisir l'occasion du 23 juin 1974, préfé-

rant faire le jeu d'un pouvoir extérieur; - condamnent en particulier la politique suicidaire de ces milieux en matière d'aménagement routier. Au lieu d'améliorer les liaisons entre les vallées jurassiennes (par exemple Saint-Imier - tunnel du Pertuis - Moutier), ils sont prêts à saccager l'étroite vallée de Tavannes pour faire passer une artère disproportionnée qui viderait le Sud au seul profit de Bienne et de l'ancien canton et qui accentuerait ainsi les menaces de germanisation;

- invitent les forces positives de Jura-Sud à engager un débat permanent sur la sauvegarde de leur pays et à rechercher les voies politiques permettant de sortir de l'impasse où les ont conduits ceux qui ont cru pouvoir faire confiance à Berne. (Comm.)

VILLERET

Assemblée de bourgeoisie Budget favorable

Vendredi 12 décembre s'est déroulée l'assemblée générale de la bourgeoisie, assemblée dite du budget.

Cinq objets étaient à l'ordre du jour, parmi les plus importants le budget qui porte pour l'année 1981 sur une somme de 358.000 francs de dépenses et présente un reliquat actif de 2100 francs.

Malgré les grandes dépenses occasionnées par la réfection du chemin de la Vieille Vacherie et la construction d'un nouveau chemin forestier en 1981, les autorités bourgeoises ont choisi la sagesse et la prudence quant aux dépenses pour l'année prochaine.

Une vente de terrain, la dernière parcelle à construire située rue Neuve a été vendue et cette vente a été ratifiée lors de cette soirée.

Le véhicule Land Rover arrivant à bout de souffle a été remplacé, ce qui a occasionné une dépense supplémentaire, l'assemblée, à l'unanimité a ratifié le point de vue de son Conseil.

Après avoir entendu un exposé du président Ami Bourquin sur la vie de la bourgeoisie de Villeret, de ce qui a été fait et ce qu'il y a encore à faire, ce dernier a eu l'honneur et le plaisir de remettre un objet en étain, dédié, à son collègue de Conseil depuis 25 années M. Robert Bourquin-Eggenswyler tout en lui adressant les remerciements de tous ses concitoyens et concitoyennes bourgeois de Villeret; il va de soi que l'épouse, elle aussi, fut fleurie comme il se doit.

Comme l'on peut le constater, la bourgeoisie est entre de bonnes mains et peut envisager l'avenir avec sérénité. (Comm.)

Carnet de deuil

CORGÉMONT. - Au cimetière de Corgémont, les parents et amis de la famille ont rendu un dernier hommage à Mme Willy Fuchs, née Lina Wyss, décédée des suites d'une longue maladie, dans sa 58e année. De son mariage, en 1948, avec M. Willy Fuchs était né un fils et dans un remarquable esprit de famille, elle prit également à sa charge d'élever le fils d'un parent.

Pendant de nombreuses années, le couple exploita la ferme de La Tuilerie, située aux pieds des rochers de la Combe du Bez.

Au décès de M. Willy Fuchs, les fils reprit l'exploitation agricole et Mme Lina Fuchs, qui fut occupée durant quelques années dans l'entreprise Emalco SA, conserva son appartement dans la ferme à laquelle elle était restée très attachée, malgré son éloignement de la localité et les conditions de vie très modestes qu'implique cet habitat. (gl)

DISTRICT DE MOUTIER

La commune de Roches refuse de vendre un terrain au DMF

L'assemblée communale de Roches, dont neuf citoyens sur 180 étaient présents, a refusé vendredi dernier de vendre un terrain de mille mètres carrés au Département militaire fédéral (DMF). Ainsi que l'a expliqué le maire, M. Robert Chèvre, l'emplacement désiré était un pâturage, et le DMF avait donné l'assurance qu'il n'y aurait aucune barrière et que seul un petit chalet, dont le genre et le style seraient déterminés par des autorités, marquerait cet emplacement.

Pour le reste, il semble que des ins-

tallations auraient dû être construites sous terre, sans que l'on sache exactement lesquelles. Le terrain aurait été cédé à un très bon prix. Par manque de renseignements, l'assemblée vota à l'unanimité la proposition d'un citoyen de ne pas entrer en matière et de refuser de vendre le terrain en question.

Le maire conclut en disant que le DMF n'était «certainement pas décidé à abandonner ce projet» et qu'il reviendrait probablement à la charge.

(ats)

Sornetan: importante assemblée communale et élections

Vendredi soir 52 citoyens et citoyennes ont assisté à l'assemblée communale présidée par le maire M. Jonas Christen. Une dépense de 98.000 francs pour le chemin forestier Côte-Devant a été acceptée ainsi que l'adhésion à la Société d'embellissement et de développement du Petit-Val. L'assemblée a ensuite été d'accord avec la création d'une société anonyme immobilière de Sornetan dont le but est la reprise du seul hôtel du village.

Après avoir eu connaissance des statuts de cette nouvelle société dont le siège sera à Sornetan l'assemblée a souscrit la totalité des 500 actions nominatives de 1000 francs chacune et a décidé de les libérer entièrement par un versement des 50.000 francs à l'Office cantonal de consignation jusqu'à la date de la constitution de la société.

Un prêt de 150.000 francs a ensuite été consenti par la commune à la nouvelle société et tous pouvoirs ont été donnés au Conseil communal pour fixer les

conditions d'intérêt et de remboursement du prêt. Un emprunt de ce même montant sera contracté dans un établissement bancaire et il a été décidé de renoncer à la perception de l'impôt communal pour gain de fortune consécutif à la vente dudit hôtel par sa propriétaire actuelle Mme Lina Desvoignes à la société immobilière de Sornetan SA.

Le budget a ensuite été accepté avec un taux inchangé de 2,8 et les autres taxes restent inchangées. Au chapitre des élections le maire M. Jonas Christen a été réélu ainsi que les deux conseillers de la série sortante Heinz Gyger et Gilles Neukomm. (kv)

Moutier

Au Musée jurassien des arts Un «accrochage» thématique

«Ambiances irréelles et fantastiques», tel est le titre de l'exposition que propose dès aujourd'hui le Musée jurassien des beaux-arts, à Moutier (rue Centrale 4, villa Bechler).

Cet «accrochage» thématique est composé en grande partie d'œuvres de la collection du Club des arts, mais certaines pièces ont été prêtées, notamment par le peintre delémontain A. Zolnay. L'accrochage a été réalisé par Christian Henry, graveur et dessinateur, qui a présenté plusieurs aspects du vaste thème de l'art irréel et fantastique. Se côtoient des œuvres appartenant à une expression purement fantastique, au symbolisme, à une certaine poésie de l'étrange, à une conception mystique et métaphysique de l'espace.

Par cette exposition, le Musée jurassien des beaux-arts désire montrer un aspect peu connu de sa collection. De nombreuses œuvres actuellement accrochées n'ont été que très rarement ou jamais présentées au public. L'exposition dure jusqu'à fin février. Les portes sont ouvertes le mercredi en soirée, le samedi et le dimanche en matinée.

Récompenses au Club alpin

Dans sa dernière assemblée générale, le Club alpin de Moutier a récompensé pour 50 ans de sociétariat Marcel Tschopp et pour 40 ans André Béret, Marc Bréchet et Raymond Laubscher. (kr)

CANTON DU JURA

Rassemblement jurassien

«Avertissement concernant Vellerat»

Le Bureau exécutif du Rassemblement jurassien, réuni récemment à Delémont, a pris connaissance des prétentions de l'exécutif bernois en ce qui concerne la remise de la commune de Vellerat à la République et canton du Jura. Dans un «avertissement concernant Vellerat» publié lundi, il affirme que les thèses exposées par les conseillers d'Etat Martignoni et Krahenbuehl «manquent de réalisme et sont de nature à conduire les deux Berne dans une impasse». Le Rassemblement jurassien précise les points votés lors de la dernière Fête du peuple jurassien:

- différer la restitution de Vellerat à l'Etat jurassien ne peut qu'engendrer des tensions accrues entre la population jurassienne et le pouvoir bernois,

- il est totalement exclu qu'Ederswiler serve ici de monnaie d'échange et toute tentative visant à arracher cette commune au nouveau canton sera réduite à néant,

- le Rassemblement jurassien demande aux autorités de la République et canton du Jura de ne jamais entrer en matière sur un tel projet et s'opposera par conséquent à toute consultation po-

pulaire envisagée selon l'optique du gouvernement bernois,

- si un scrutin de ce genre était organisé, c'est à une écrasante majorité que le corps électoral rejeterait un maquignonnage rappelant celui de 1815,

- vouloir conduire la Suisse entière aux urnes pour régler le cas de Vellerat procède d'un juridisme dément. Il est donc à espérer qu'en pareil cas, aussi bien les habitants de cette commune que la République et canton du Jura refuseraient d'organiser le scrutin. (ats)

Carnet de deuil

LES POMMERATS. - Après quelques jours d'hospitalisation à l'Hôpital de Saignelégier, Mme Alexandre Christ, née Marie Oberli, est décédée à l'âge de 83 ans.

Née à Cernivillers, commune des Enfers, elle y resta jusqu'à son mariage contracté en 1921 avec M. Alexandre Christ. Le jeune couple vécut aux Plaimbois jusqu'en 1937, puis aux Pommerats.

Mère de huit enfants, Mme Christ perdit son époux en 1967. Depuis lors, elle vécut seule, mais très entourée de ses enfants et petits-enfants. Jusqu'à ces derniers temps, la vaillante octogénaire jouissait d'une bonne santé et d'une grande lucidité. Son grand plaisir était de partir à la cueillette des champignons car les pâturages et les forêts de la commune des Pommerats n'avaient aucun secret pour elle. (ax)

Nouveau Contre la migraine et les maux de tête.

Aspro 500 effervescent est entièrement soluble dans l'eau. C'est pourquoi il agit vite et ménage l'estomac.



Vente en pharmacies et drogueries: Fr. 3.90.

Action rapide et bien tolérée.

A vendre 7104
LAMES À CHANFREIN (pin, sapin, etc.), dès Fr. 7.90 le m². Plateaux de copeaux pressés, plinthes, dalles, à prix rabaisés: Isolations Service de coupe. Le tout peut être livré sur place. Pratiqons continuellement des offres spéciales - demandez notre prix-courant.

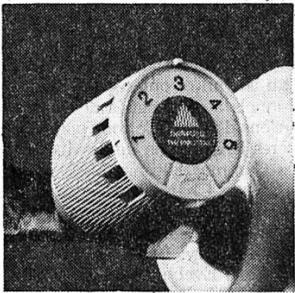


4242 Laufen
Tél. (061) 89 22 89 ou 89 22 26.

Magasins ouverts le 24 décembre jusqu'à 17h00. Fermés les 25 et 26. Ouverts le samedi 27 de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

VAC RENÉ JUNOD SA
Av. Léopold-Robert 115
VAC-Ameublement
Rue des Crétets 130
2300 La Chaux-de-Fonds
Joyeux Noël

Thermostats de radiateur Danfoss
Plus de confort et économies appréciables



MAURICE VOINNET

Chauffage-brûleurs
Général-Dufour 15 - Tél. (039) 22 45 55
2300 La Chaux-de-Fonds 20038

STOCK US Balance 13

Pulls + Jupes
Ponchos + Gilet
Bonnet + Gants
Alpaca du Pérou
Une idée cadeau

30913

OFFRES D'EMPLOIS

Fiduciaire cherche à engager tout de suite ou pour date à convenir

secrétaire

excellente sténodactylo.

Faire offres avec curriculum vitae à **Sté Fiduciaire VIGILIS SA**, La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 46. 31475



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
FACULTÉ DES LETTRES

La Faculté des lettres de l'Université met au concours un poste de

BIBLIOTHÉCAIRE

(Activité à mi-temps)

Exigences : diplôme de bibliothécaire ou titre équivalent. Catalogage ISBD. Bonnes connaissances d'allemand, d'anglais et d'italien.

Entrée en fonction : à convenir.

Traitement : légal.

Statut : règlement concernant les aides-bibliothécaires de faculté, d'institut ou de séminaire de l'Université de Neuchâtel du 27 juillet 1967.

Tous renseignements peuvent être obtenus à la Bibliothèque de l'Université, tél. (038) 25 38 51. Les offres de services (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, seront adressées au département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, Service de l'enseignement universitaire, Château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 15 janvier 1981. 28-119

DENNER

valable dès le 23.12.80

économie garantie!

Champagne/Sekt/Asti



Pommery & Greno brut	75cl	21.90	19.90
Blanc Foussy Méthode champenoise brut	75cl	10.90	8.90
Feist Belmont demi-sec	3x20cl	5.25	4.25
Codorniu Grand Corday Méthode champenoise sec	75cl	8.75	6.95
Moscato Spumante A	70cl		2.95
Moscato Spumante Bosca	75cl		3.30
Moscato Casteggio	70cl		2.75



Château La Claymore Lussac St. Emilion a.c. 1979 mis en bouteille dans la région de production	70 cl	5.75	4.75
Château Bonneau Bordeaux Supérieur a.c. 1979 mis en bouteille dans la région de production	70 cl	4.25	3.60
Château Reysson Haut-Médoc a.c. 1978 mis en bouteille au Château	75 cl	8.95	7.75
Mercurey a.c. 1978 mis en bouteille dans la région de production	70 cl	8.90	7.50

NESCAFÉ Classic



200 g ~~9.95~~ **8.95**

sans caféine

200 g ~~10.95~~ **9.95**



Bouillon gras corsé	1 kg	15.75	13.25
Bouillon de bœuf	1 kg	17.50	14.90
Sauce liée	1 kg	13.25	10.90
Aroma	1 kg	7.95	6.50
Gril (Consommé)	750 g	11.90	10.25

Hero Salades en sachets



Salade Mexicaine	250 g	2.85	1.65
Salade de racines rouges	250 g	1.25	1.-
Salade de carottes	250 g	1.30	1.05
Salade de céleri	250 g	1.50	1.20
Salade de haricots	250 g	1.85	1.45

DI-52/231280

Conseil fédéral: la SSR sur la sellette Comité central: M. Yann Richter remplace M. Carlos Grosjean

La dernière séance ordinaire de l'année du gouvernement fédéral a été dévolue pour l'essentiel à une discussion sur la concession de la Société suisse de radiodiffusion et de télévision qui a subi quelques modifications ne touchant pas au fond même des problèmes qui préoccupent l'opinion publique. Pour le reste, le Conseil fédéral a procédé à quelques nominations importantes: M. Jean Brolliet (GE) remplace M. Ettore Tenchio (GR) comme président de la SSR. M. Rudolf Trachsel (BE) devient directeur général des PTT en remplacement de M. Fritz Locher, démissionnaire pour raison d'âge. Dans le domaine de la défense générale, le Conseil fédéral a désigné deux nouveaux mandataires, l'un pour la coordination des transmissions, M. Josef Biedermann (divisionnaire) l'autre du service vétérinaire M. Alfred Kraehenmann (brigadier) pour remplacer MM. Antoine Guisolan et Louis Gisiger, atteints tous deux par la limite d'âge.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA SSR

Il y a déjà quelque temps que l'on savait que le poste de président de la Société suisse de radiodiffusion et de télévision serait sinon vacant du moins disponible à partir du 1er janvier prochain: l'actuel titulaire M. Ettore Tenchio, ancien conseiller national et conseiller d'Etat grison (pdc) a conduit les destinées de la SSR depuis neuf ans, et après seize ans au comité central, son mandat est définitivement échu.

Le Conseil fédéral, autorité concessionnaire, a donc nommé au titre de nouveau président de la SSR M. Jean Brolliet (GE), l'actuel vice-président et président de la SRTR, qui n'occupera cependant le fauteuil présidentiel que jusqu'en 1982. En effet, après seize ans de mandat, M. Brolliet n'est plus éligible, selon une pratique gouvernementale générale. Le nouveau président connaît parfaitement le «sérail» de la radio et de la télévision, ce qui est important à un moment où la SSR va changer également de directeur général, l'actuel titulaire, M. Ste-

lio Molo cédant son sceptre à M. Léo Schurmann, actuellement vice-président de la Banque Nationale Suisse, ancien conseiller national pdc et en son temps premier «Monsieur Prix».

En outre, deux personnalités s'annoncent partantes au comité central, M. Carlos Grosjean, ancien conseiller aux Etats et conseiller d'Etat neuchâtelois, radical, a mis son siège à disposition, il est remplacé par M. Yann Richter, ancien conseiller national, Neuchâtel, et président du Parti radical suisse. Mme Sonia Schmid à Kuttigen (AG) remplace son homonyme M. Arthur Schmid, conseiller d'Etat argovien, arrivé à la fin de son mandat.

CONCESSION: MODIFICATIONS PARTIELLES

Le Conseil fédéral a également apporté quelques modifications à la concession fédérale accordée à la SSR rendues nécessaires notamment par suite des

adaptations intervenues dans les statuts de la société. Il s'est agi de mieux préciser le devoir de la SSR d'orienter l'autorité concédante en matière de finances et de gestion. De même, l'article 13 qui règle les conditions générales auxquelles sont soumises les émissions ont subi quelques précisions, mais aucune modification de fond, en dépit des divergences nombreuses qui se sont faites jour.

Le trafic aérien en Suisse du 1er avril au 31 octobre

Genève-Cointrin en perte de vitesse

Durant la période du 1er avril au 31 octobre, le trafic aérien dans l'ensemble en Suisse a diminué de 4% en ce qui concerne le transport de passagers et de 1% dans le domaine des transports de marchandises. Alors que les aéroports de Zurich et Bâle ont enregistré dans le trafic de lignes de légères hausses du nombre de passagers (environ +0,5% à Zurich), Genève-Cointrin a subi un net recul (environ -3%).

4,2 millions de passagers se sont envolés de Zurich (+20.000), 2,2 millions de Genève (-60.000) et 417.000 de Bâle (+9383). D'autre part, on a enregistré environ 94.000 tonnes de fret et d'envois postaux à Zurich (+1800 t.), 23.747 tonnes à Genève (+185 t.) et 10.519 tonnes à Bâle-Mulhouse.

(-1300 t.) à l'aéroport de Berne qui est relié au réseau international de lignes par les services réguliers à destination de Hanovre, Londres et Paris on a dénombré 15.000 passagers environ.

Les entreprises suisses ont transporté un total de 4.367.031 passagers (-1%) et 111.420 tonnes de fret et d'envois postaux (+4%). Ces indications concernent le total des étapes du réseau des entreprises couvrant 273.544 km. Le 1er juillet 1980, jour de référence, et desservant 97 villes situées dans 64 pays. Leur part à la totalité du trafic Suisse-étranger et vice-versa a été de 53% pour les passagers et de 48% pour les marchandises. Les 65 compagnies étrangères qui desservent la Suisse dans le trafic de lignes ont transporté 2.876.507 passagers (-4%) et 75.262 tonnes de marchandises (-2%) au départ et à destination de la Suisse et en transit.

Zurich: nouveaux remous à propos du séminaire d'ethnologie Travail scientifique ou agitation politique?

On n'a pas fini de parler du film vidéo de quelques minutes réalisé par les étudiants en ethnologie du groupe «community media» lors de la «nuit à l'Opéra» du 31 mai dernier.

Le professeur Lorenz Loeffler, responsable du département d'ethnologie a, du point de vue du Conseil d'Etat, gravement manqué à ses devoirs. Il ferait bien à l'avenir de revoir l'organisation de son séminaire sous peine de se voir retirer son poste. C'est sur la base d'une enquête administrative menée par un ancien juge suprême que le gouvernement zurichois a adressé son blâme - rendu public hier - à l'endroit du professeur. En permettant la diffusion de ce film à l'extérieur de l'Université, l'enseignant a confondu travail scientifique et agitation politique, estime le gouvernement cantonal. Rappelons que le film avait été rapidement interdit par le chef du Département de l'instruction publique Alfred Gilgen et que le matériel vidéo du groupe avait été confisqué.

Les étudiants de «community media», sortant du cadre purement académique,

utilisaient la vidéo dans le domaine public. S'intéressant particulièrement aux minorités, ils cherchaient à leur donner la parole ainsi qu'à favoriser la discussion à l'intérieur de certains groupes socio-culturels. Ce cours, dirigé par le professeur Hans Nigg, a été supprimé au programme du semestre d'hiver 1980-1981. (ats)

Baisse du chômage partiel

Selon la statistique de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers 1980, on dénombrait à fin novembre un nombre total de 1637 chômeurs partiels (744 hommes et 893 femmes), dont l'ensemble des horaires de travail a été réduit de quelque 58.700 heures. On avait compté 1655 chômeurs partiels et 68.400 heures le mois précédent, tandis que les chiffres respectifs s'inscrivaient à 7728 chômeurs partiels et 267.400 heures en novembre de l'année dernière.

Par rapport à l'horaire hebdomadaire moyen de travail, soit 44 heures, la réduction moyenne a atteint quelque 18% en novembre 1980, comme une année auparavant. Les entreprises qui ont fait état de chômage partiel en novembre

1980 étaient au nombre de 120, contre 94 le mois précédent et 331 en novembre 1979. 686 chômeurs partiels, soit 41,9% du nombre total, étaient des étrangers soumis à contrôle, contre 762 ou 46,0% le mois précédent et 1071 ou 13,9% une année auparavant.

42 personnes (25 hommes et 17 femmes) ont été licenciées pour des motifs d'ordre économique. En outre, des résiliations de contrats de travail ont été signifiées pour une date ultérieure à 184 personnes (112 hommes et 72 femmes). Les nombres respectifs atteignaient 31 et 132 en octobre 1980, tandis qu'ils s'élevaient à 474 et 112 en novembre 1979. (ats)

Aide suisse au peuple afghan

Vers des campagnes pour des dons

Noël marquera l'anniversaire de l'intervention des troupes soviétiques en Afghanistan. Depuis lors, il y a un véritable état de guerre civile dans ce pays entre les forces soviéto-afghanes, d'une part, et les résistants d'autre part. Et c'est en premier lieu la population civile afghane qui souffre de ce conflit. En outre,

les Conventions de Genève ne sont pas respectées en Afghanistan. Jusqu'à présent, une vague de quelque trois millions de réfugiés a déferlé principalement sur le Pakistan et l'Iran.

Un Comité suisse d'aide au peuple afghan a donc été fondé cet automne par de nombreux parlementaires, professeurs et autres personnalités suisses pour apporter son soutien aux Afghans, tant dans leur pays qu'à l'extérieur. A Noël, il s'adressera pour la première fois à l'opinion publique au moyen d'un bulletin rédigé en deux langues et intitulé «Afghanistan-Info». Un éditorial du président du comité, le conseiller national lausannois Gilbert Baerchtold et du vice-président le conseiller national de Winterthur Erwin Akeret, présentera les objectifs poursuivis par le comité et le nouveau bulletin. «Afghanistan-Info» veut en premier lieu informer la population suisse, permettre des contacts et publier des rapports de témoins des événements. Le comité d'aide espère pouvoir procéder à des opérations concrètes dès l'an prochain. On pense notamment à des appels et à des campagnes pour des dons. (ats)

La Suisse et le statut de Jérusalem

Réaction de l'OLP

Se référant au communiqué du «Comité d'action Suisse-Israël Shaloun» demandant aux autorités suisses de reconnaître Jérusalem comme capitale d'Israël et d'expulser de Suisse l'observateur permanent de l'OLP auprès des Nations Unies, ce dernier, M. Daoud Barakat, a publié hier à son tour un communiqué dans lequel il tient à rappeler «le respect de l'OLP pour les décisions prises par le Conseil fédéral, en accord avec le droit international et les résolutions adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies et par le Conseil de sécurité sur la question de Jérusalem».

M. Barakat souligne en outre que «la présence en Suisse d'un bureau de l'OLP auprès des Nations Unies est un fait accepté par le conseil fédéral sur une demande adressée par les Nations Unies à la Confédération suisse en tant que pays hôte». (ats)

Journaliste condamné pour avoir publié des «documents administratifs et secrets»

Le journaliste Marcel H. Keiser de la «Weltwoche» a été condamné par le Tribunal de district de Zurich à payer une amende de 750 francs et les 585,50 francs de frais de justice pour avoir publié des extraits d'un rapport de la Commission du Conseil national sur la SSR. Le journaliste a décidé de faire recours auprès de la Cour suprême du canton de Zurich.

Marcel Keiser avait publié au début septembre 1979 dans la «Weltwoche» des citations d'un rapport de la Commission de gestion sur la SSR.

Sur demande de la commission, le président du Conseil national de l'époque, M. Luigi Generali, déposait une plainte pénale pour la violation du secret administratif par un parlementaire et pour publication de documents administratifs et secrets par un journaliste. Alors que les recherches pour retrouver le parlementaire indiscret étaient abandonnées, n'ayant que peu de chances de succès, la procédure pénale engagée contre le journaliste devait, elle, être menée à terme. (ats)

SWISSAIR EN NOVEMBRE: MIEUX QUE PRÉVU

Au mois de novembre, généralement une période de faible trafic, les résultats

de Swissair ont été meilleurs que prévu. L'offre a augmenté de 6% et la demande de 5%.

Dans le trafic des passagers, la demande a presque égalé celle de l'offre. Le trafic du fret a progressé de 4%, alors que celui de la poste a enregistré un accroissement réjouissant de 17%. Le coefficient moyen de chargement est resté à 57%. Le taux d'occupation des places s'est amélioré, passant de 57% à 58%. Le nombre des passagers transportés pendant cette période a augmenté de 501.569 à 509.010.

Les recettes se sont accrues de 9% et les frais de 11%. Le résultat brut du mois de novembre a été positif et même meilleur que prévu au budget. (ats)

Arts graphiques

Convention collective acceptée

Les membres du Syndicat suisse du livre et du papier (SLP) étaient appelés à se prononcer vendredi dernier sur les résultats des négociations entre le SLP et l'Association suisse des arts graphiques (ASAG). Les résultats du scrutin ont été révélés hier soir: par 7258 oui contre 1244 non, le SLP approuve la Convention collective issue de ces négociations. La participation a atteint 64,5 pour cent. Seule la section genevoise a donné une majorité rejetante.

Selon le secrétaire central du SLP Ernst Mezenen, le syndicat n'a pu obtenir plus de concessions parce que la base n'a pas montré une volonté unanime de poursuivre la grève, les négociateurs ont ainsi manqué d'un atout. De toute façon, M. Mezenen doute qu'une grève plus longue aurait apporté de meilleurs résultats. Il faudra maintenant voir comment les patrons de l'ASAG appliquent les nouvelles dispositions de la Convention collective, notamment celles concernant son champ d'application et la protection des délégués syndicaux.

Du côté patronal, le secrétaire central de l'ASAG Martin Hugelshofer se déclare confiant. Il estime que les plus gros problèmes d'application de la nouvelle Convention collective seront d'ordre administratif, car celle-ci prévoit que même les travailleurs auxiliaires y seront soumis. Le conflit social qui vient de prendre fin a terni l'image de marque de l'industrie graphique. Il convient maintenant de rétablir la confiance entre partenaires sociaux, a indiqué M. Hugelshofer.

Au Syndicat suisse des arts graphiques, qui avait accepté sans discussion la nouvelle Convention collective, on était plus critique. Le secrétaire central Guido Fuster a déclaré que le SLP a dû payer un prix trop élevé pour les résultats obtenus.

En fait, la Convention collective adoptée vendredi par le SLP ne diffère pratiquement pas de celle que le Syndicat suisse des arts graphiques avait acceptée au 1er mai de cette année. Plus préoccupante est la détérioration des relations entre collègues des deux syndicats. (ats)

Misox (GR): trois morts sur la N13

Hier peu avant midi, un accident de la circulation s'est produit sur la N13 près de San Vittore dans le Misox (GR). Trois personnes ont été tuées, une très grièvement blessée. La circulation a dû être détournée pendant trois heures et demie.

Pour une raison encore indéterminée, une voiture qui roulait d'Italie en direction du San Bernardino circulait sur la gauche de la chaussée, rectiligne à cet endroit. Une collision frontale s'est produite avec un poids lourd qui circulait normalement en sens inverse. Le conducteur de la voiture et la passagère avant ont été tués sur le coup. Des deux autres occupants grièvement blessés, l'un est décédé à l'Hôpital de Bellinzona où ils avaient été conduits en hélicoptère. (ats)

Dans le canton de Soleure Ecolière violée par un automobiliste

Une écolière âgée de 10 ans a été victime hier près de Kestenholz (SO) d'un attentat à la pudeur commis par un automobiliste inconnu. Le criminel avait invité la fillette à monter dans sa voiture «pour la conduire à l'école». En réalité, il se rendit dans un endroit désert et viola sa passagère. Selon les indications fournies par la police cantonale de Soleure, la petite fille a réussi à s'échapper et s'est réfugiée dans la plus proche maison. La police a fait appel à la collaboration de la population pour retrouver l'automobiliste. (ats)

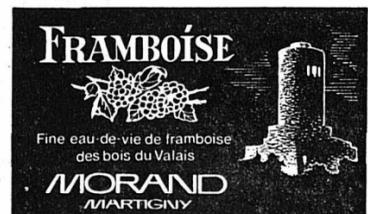
LAUSANNE. - La municipalité de Lausanne a annoncé hier l'ajournement de l'application du nouveau tarif d'électricité pour gros consommateurs (tarif 103), dont les hausses avaient soulevé les protestations d'un certain nombre de quelque mille entreprises industrielles, commerciales et de services touchées.

BERNE. - Dans un communiqué publié hier la Fédération routière suisse, dont font notamment partie le Touring Club de Suisse, l'Automobile Club de Suisse et l'Association suisse des transporteurs routiers, constate avec regret que les Chambres fédérales semblent décidées à sacrifier la conception globale suisse des transports sur l'autel de la fiscalité et de la perception de nouveaux impôts.

L'IMPARTIAL
la voix d'une région

L'IMPARTIAL FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES

Directeur général: Roger Vuilleumier
Redacteur en chef responsable: Gil Baillod
Rédaction - Administr.: La Chaix-de-Fonds
Rue Neuve 14 • Tél 039 21 11 35 • Télex 952114
Le Locle • Pont 8 • Tél 039/311444



Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

L'heure du bilan pour le football international Retour au tout premier plan pour la RFA

Tenue en échec par la Pologne et la Tunisie, battue par l'Autriche, l'équipe de RFA avait montré un piètre visage lors du Mondial argentin. Il a suffi de deux ans à Jupp Derwall, le nouveau patron du onze ouest-allemand, pour remplacer les ex-champions du monde au sommet. Cette marche triomphale a trouvé son apogée en juin en Italie. Victorieuse 1-0 de la Tchécoslovaquie, 3-2 des Pays-Bas, se contentant d'un 0-0 contre la Grèce, l'Allemagne de l'Ouest devenait le 22 juin à Rome, championne d'Europe en disposant par 2-1 (deux buts au géant Horst Hrubesch) de la révélation 1980, de la Belgique. Dévoilant un potentiel physique et technique impressionnant, fourmillant d'individualités de grande classe comme Karl-Heinz Rummenigge, Horst Hrubesch, Hansi Muller, Karl-Heinz Foerster, Manfred Kaltz, Bernd Schuster et Hans-Peter Briegel, la RFA avait pratiqué le meilleur football des huit équipes nationales réunies en Italie, ne cédant jamais à l'antijeu, au combat ultra-défensif et beaucoup trop viril, voire violent, de certaines équipes comme les Pays-Bas ou l'Italie.

L'EXCEPTION BELGE

Au cours de ce championnat d'Europe, où le football a le plus souvent été absent du débat, la Belgique (avec le retour de son vieux stratège Wilfried Van Moer, et ses deux attaquants percutants, Jan Ceulemans et Erwin Vandenberghe, Soulier d'or européen 1980), faisait sa grande réapparition dans la Cour des grands, en même temps que les Pays-Bas (vice-champions du monde 74 et 78) déclinaient et que l'Angleterre montrait ses limites.

Autant de faits qui devaient se vérifier quelques mois plus tard, la RFA débutant ses éliminatoires du Mondial 81 (groupe 1) par un tonitruant succès en Bulgarie (3-1), 15 jours après un succès retentissant sur la France, en amical (4-1).

Dans le même temps, la Belgique (groupe 2) chassait ses vieux démons dans un stade du Heysel archi-comble en disposant des Pays-Bas (1-0) à l'issue d'un combat physique d'une exception-

nelle violence. Les Pays-Bas, déjà vaincus à Dublin (1-2), voient leur compteur bloqué sur le chiffre 0 après deux matchs.

AU NIVEAU DES CLUBS

Le football ouest-allemand faisait également parler de lui. Même si la présente saison européenne ne s'annonce pas aussi florissante pour les clubs issus de la Bundesliga (Hambourg a notamment subi une sévère défaite chez lui devant Saint-Etienne 0-5 en Coupe de l'UEFA 1981), on ne peut passer sous silence l'exploit des clubs ouest-allemands en Coupe de l'UEFA 1980: cinq en quarts de finale, quatre en demi-finales et une finale Francfort - Moenchengladbach (2-3 et 1-0 pour Francfort).

En Coupe des champions, Hambourg, après un fantastique succès (5-1) sur le Real Madrid, atteignait la finale mais devait succomber 0-1 devant Nottingham Forest, le 28 mai à Madrid, sur un but de Robertson. Forest remportait là son deuxième titre consécutif, mais le CSKA Sofia lui barrait la route, en octobre dernier, d'un coup de trois, qui l'aurait fait rejoindre le Real, l'Ajax et le Bayern au palmarès de cette Coupe des champions.

Enfin, la Coupe des vainqueurs de Coupe revenait péniblement à Valence, qui, après avoir éliminé Nantes en demi-finales (1-2 et 4-0) battait Arsenal aux penalties, à Bruxelles, le 14 mai. Arsenal, auteur d'un impressionnant marathon face à Liverpool en Coupe d'Angleterre, était aussi battu en finale à la «Cup» 80 par West Ham, club de division 2 anglaise (1-0, but de Trevort Brooking). Ainsi, les canonniers perdaient tout en 15 jours, et ne se qualifiaient même pas pour une place en UEFA, la dernière place possible étant revenue à Wolverhampton, qui remporte la Coupe de la Ligue (1-0) devant Nottingham.

CHEZ LES JUNIORS

Autre événement d'importance en cette année 1980: le tournoi UEFA juniors, dont la phase finale se disputait à Leipzig, et qui vit la brillante victoire des juniors anglais, avec un fantastique Paul Allen en finale devant la Pologne 2-1.

L'Europe devait découvrir en cette année 1980 la nouvelle étoile du football sud-américain: Diego Maradona, en tournée avec l'équipe d'Argentine. Un éblouissement. Barcelone, lui, n'avait pas attendu cette tournée pour offrir neuf millions de dollars à Argentinos Juniors, le club de Diego. Le veto de la Fédération argentine et de Luis Menotti, le

directeur technique argentin, fait avorter ce projet.

C'est Schuster, la vedette de Cologne qui signait finalement au Barca. Ironie du sort: Cologne sans Schuster, sortait Barcelone de la Coupe de l'UEFA 81 en gagnant 4-0 au Nou Camp... Après cette défaite, Lazio Kubala était limogé et remplacé par Helenio Herrera, alors que Jaris Krankl, l'Autrichien, regagnait son Tyrol. On ne s'ennuie pas à Barcelone.

Hennes Weisweiler, qui avait lui aussi quitté Cologne pour le Cosmos de New York, a espéré longtemps en la venue de Schuster. Bernd aurait ainsi remplacé Franz Beckenbauer, chez le nouveau champion Nasl (victoire 3-0 sur Fort Lauderdale). Le Kaiser Franz a en effet regagné son pays et signé à Hambourg.

EN AMÉRIQUE DU SUD

L'année 1980 restera comme une grande année pour l'Uruguay. L'année où la «Céleste» s'apprête à fêter sa première victoire en Coupe du monde (1930) en organisant une «Copa de oro» riche de promesses, le Nacional de Montevideo créait la sensation en remportant la Coupe Libertadores, aux dépens de l'Internacional de Porto Alegre (Brésil) 0-0 et 1-0.

Outre la victoire de la Tchécoslovaquie sur la RDA (1-0) en finale des Jeux olympiques à Moscou, il convient de rappeler le succès du Nigeria dans la XIIe Coupe d'Afrique des nations.

Les Nigériens, le 22 mars chez eux à Lagos devaient en effet s'imposer 3-0 devant l'Algérie, en finale dans un stade archi-comble où le public ne fut pas toujours à la hauteur de l'événement...

En match de classement, le Maroc, revenu parmi les grandes nations africaines battait l'Egypte par 2-0.

Sur le plan des clubs, la Coupe d'Afrique des champions est revenue pour la troisième fois aux Camérounais du Canon de Yaounde, vainqueurs des Zairois du Bilima 3-0, lors du match retour. A l'aller, les Zairois avaient pourtant réussi un excellent résultat à Yaounde en tenant en échec le Canon 2-2...



L'Allemand Hansi Muller aux prises avec le Tchèque Goegh, lors du championnat d'Europe des nations.

Un buteur au chômage

Hans Krankl (27 ans) attend toujours l'offre d'un club qui serait en mesure de racheter son contrat au FC Barcelona. Le buteur autrichien est actuellement à Vienne. Les grandes formations de son pays, Rapid et Austria Vienne, ont reculé devant les exigences financières de la société catalane mais aussi du joueur lui-même.

Celui-ci a obtenu toutefois l'autorisation de participer à un tournoi en salle, qui débutera le 26 décembre dans la capitale autrichienne. Il renforcera les rangs du Sportklub Vienne.

Cunningham sanctionné

La direction du club espagnol Real Madrid a sanctionné son joueur Laurie Cunningham d'une amende de un million de pesetas - environ 25.000 francs - et d'un mois d'exclusion de l'équipe. Cette sanction est la plus sévère jamais infligée dans l'histoire du football espagnol. Real Madrid entend ainsi «préserver la discipline sans discrimination».

Laurie Cunningham, joueur de race noire originaire de la Jamaïque, avait été opéré jeudi dernier à la jambe droite et le médecin avait conseillé une immobilité absolue. Cependant, à la nuit tombante, Cunningham avait abandonné le lit pour se rendre dans une discothèque. Reconnaissant son erreur, Cunningham avait écrit une lettre d'excuse au président du Real mais ce geste ne lui a pas évité la sévère sanction.

Hockey sur glace

Deux défaites des juniors suisses

L'équipe nationale suisse des juniors (20 ans), qui a entamé sa préparation en vue des championnats du monde du groupe B, a subi deux défaites en matchs représentatifs qui l'opposaient à la Pologne à Varsovie: dans la première rencontre, elle a été nettement battue sur le score de 11-1 (4-1, 2-0, 5-0) tandis que lors du deuxième affrontement elle devait offrir une bien meilleure résistance, mais s'inclinait tout de même sur la marque de 8-5 (2-3, 2-0, 4-2). En cette deuxième circonstance, la Pologne ne fit la décision qu'en obtenant deux buts entre la 51e et la 54e minute.

Voir autres informations sportives en page 21

Boxe: Pintor conserve son titre mondial

Le Mexicain Lupe Pintor a conservé son titre de champion du monde des poids coq (version WBC), en battant l'Américain Alberto Davila, aux points en quinze reprises, à Las Vegas. Deux des juges se sont prononcés en faveur de Pintor, le troisième a opté pour un résultat nul.

Le combat a été d'un très haut niveau technique. Il fut disputé sur un rythme

extrêmement rapide et acharné tout au long des quinze reprises. Pintor, dans l'ensemble plus précis et plus puissant dans ses coups, a mérité la décision grâce à son finish remarquable dans les six derniers rounds. Cette rencontre constituait une revanche. En février 1976, alors qu'il n'était pas encore champion du monde, Pintor s'était en effet incliné aux points devant Davila.

Pintor (25 ans), grâce à sa victoire, a signé son 44e succès contre 5 défaites et un nul. Il défendait son titre avec succès pour la quatrième fois. Quant à Davila (26 ans), il a subi sa septième défaite et compte 40 succès à son palmarès.

Bobsleigh

Victoire de Schaerer

Les épreuves de sélection en vue des championnats d'Europe de bob à quatre se sont achevées à Igls par la victoire d'Erich Schaerer. Ce dernier, grâce à ce succès, occupe également la tête de la liste des points qui sert de base pour les sélections. Résultats:

1. Erich Schaerer - Toni Ruegg - Max Ruegg - Sepp Benz (Herrliberg) 2'42"39;
2. Ralph Pichler - Josef Kaelin - Fabio Valnatti - Georg Klaus (Zurich) 2'42"84;
3. Silvio Giobellina - Stettler - Chiavi - Isenegger (Leysin) 2'43"24;
4. Hans Hiltbrand (Zurich) 2'43"40;
5. Ekkehart Fasser (Lugano) 2'44"41.

Points de sélection: 1. Schaerer 125; 2. Pichler 110; 3. Hiltbrand 90; 4. Giobellina 65.

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A = Cours du 19 décembre		B = Cours du 22 décembre	
NEUCHÂTEL	A B	ZURICH	A B
Cr. Fonc. Neu.	780 780	B.P.S.	1770 1780
La Neuchâtel.	700d 700d	Landis B	1580 1580
Cortaillod	1700d 1700d	Electrowatt	2560 2550
Dubied	260d 260d	Holderbk port.	570 577
LAUSANNE		Holdberk nom.	530 530
Bque Cant. Vd.	1355 1355	Interfood «A»	1360d 1400f
Cdit Fonc. Vd.	1095 1095	Interfood «B»	6100 6050
Cossonay	1500 1500	Motor Colomb.	715 705
Chaux & Cim.	680d 680d	Oerlikon-Bühr.	2745 2735
Innovation	398 390d	Oerlik.-B. nom.	634 631
La Suisse	4700d 4800	Réassurances nom.	3350 3340
GENÈVE		Winterth. port.	2850 2850
Grand Passage	407d 408	Winterth. om.	1720 1710
Financ. Presse	236 235d	Zurich acid. nom.	10050 10075
Physique port.	238 230	Aar et Tessin	1570 1575
Fin. Parisbas	93.75d 91.50	Brown Bov. «A»	1440 1425
Montedison	-32 -32	Saurer	670d 670
Olivetti priv.	5.50 5.85	Fischer port.	750 750
Zyma	930d 935	Fischer nom.	140 140
Zurich		Jelmoli	1485 1455
(Actions suisses)		Hero	3140 3120
Swissair port.	646 650	Landis & Gyr	159 157
Swissair nom.	620 640	Globus port.	2200 2200
U.B.S. port.	3570 3565	Nestlé port.	3050 3040
U.B.S. nom.	645 650	Nestlé nom.	2025 2020
Crédit S. port.	2620 2640	Alusuisse port.	1150 1125
Crédit S. nom.	454 458	Alusuisse nom.	440 440
		Sulzer nom.	2720 2730
		Sulzer b. part.	368 365
		Schindler port.	1540 1520
		Schindler nom.	260d 268

BÂLE	A	B
Girard-Perreg.	325d	350
Portland	2930d	2925
Sandoz port.	3400d	3425
Sandoz nom.	1715	1705
Sandoz b. p.	426	426
Bque C. Coop.	950	960

ZURICH	A	B
(Actions étrangères)		
Alcan	60.25	60.—
A.T.T.	88.—	88.50
Burroughs	91.—	91.—
Canad. Pac.	65.75	66.—ex
Chrysler	9.25	9.25
Colgate Palm.	24.50	25.50
Contr. Data	127.—	124.50d
Dow Chemical	57.—	55.50
Du Pont	66.25	69.25
Eastman Kodak	120.—	120.—
Exon	150.—	148.—
Ford	34.—	35.—
Gen. Electric	103.50	104.—
Gen. Motors	76.50	81.50
Goodyear	27.75	28.75
I.B.M.	115.—	116.—
Inco B.	32.75	33.75
Intern. Paper	74.75	77.—d
Int. Tel. & Tel.	51.50	52.—
Kennecott	47.—	48.25
Litton	143.50	144.—
Halliburton	294.—	301.—
Mobil Corp.	149.—	149.—
Nat. Cash Reg.	118.—	121.—
Nat. Distillers	48.50	49.25
Union Carbide	86.25	87.—
U.S. Steel	41.50	41.75

NEW YORK	Dem.	Offre
Ind. Dow Jones	937,29	958,70
Industries	392,03	398,40
Transports	115,70	117,30
Services public	50,900	52,840
Vol. (milliers)		

Cours indicatifs	Dem.	Offre
Billets de banque étrangers		
Dollars USA	1.76	1.88
Livres sterling	4.05	4.40
Marks allem.	89.25	92.25
Francs français	38.25	40.75
Francs belges	5.40	5.80
Liens italiennes	—,18	—,20½
Florins holland.	82.—	85.—
Schilling autr.	12.60	13.—
Pesetas	2.10	2.40
Ces cours s'entendent pour de petits montants fixés par la convention locale.		
Prix de l'or		
Lingot (kg. fin)	34170.-	34520.-
Vreneli	217.—	229.—
Napoléon	276.—	289.—
Souverain	300.—	314.—
Double Eagle	1205.—	1285.—

Communiqués par la BCN	Dem.	Offre
VALCA	66.—	67.—
IFCA	1450.—	1480.—
IFCA 73	83.—	86.—

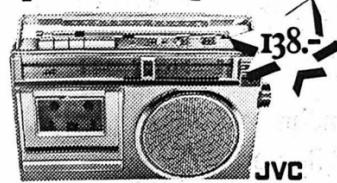
FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES		
Fonds cotés en bourse	A	B
AMCA	29.25	28.75
BOND-INVEST	57.—	56.75
CONVERT-INVEST	67.—r	66.50r
EURIT	132.50r	132.—r
FONSA	97.75	97.50
GLOBINVEST	59.—	58.50
HELVETINVEST	96.50r	96.50r
PACIFIC-INVEST	101.—r	100.75r
SAFIT	478.50r	495.—
SIMA	199.50	198.50
Fonds cotés hors-bourse	Dem.	Offre
CANAC	89.25	91.25
ESPAC	66.50	67.50
FRANCIT	93.—	94.—
GERMAC	79.—	80.—
ITAC	141.—	143.—
ROMETAC	459.—	464.—
YEN-INVEST	612.—	617.—

Crédit Suisse	Dem.	Offre
CS FDS BONDS	54,5	55,5
CS FDS INT.	69,75	70,75
ACT. SUISSES	294,0	295,0
CANASEC	589,0	599,0
USSEC	578,0	588,0
ENERGIE-VALOR	140,0	141,5

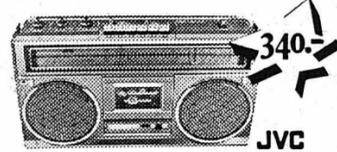
FONDS SBS	Dem.	Offre	Dem.	Offre
UNIV. BOND SEL	61.25	58.50	SWISSIM 1961	1160.— 1180.—
UNIV. FUND	85.25	82.25	FONCIPARS I	2500.— —
SWISSVALOR	235.50	225.75	FONCIPARS II	1300.— 1315.—
JAPAN PORTOFOLIO	447.—	422.50	ANFOS II	112.50 113.—

Fonds de la Banque Populaire Suisse		INDICE BOURSIER SBS			
Dem.	Offre	Dem.	Offre		
Automation	69,5	70,5	Pharma	127,0	128,0
Eurac	279,0	281,0	Siat	1550,0	—
Intermobil	74,5	75,5	Siat 63	1130,0	1135,0
			Poly-Bond	60,7	61,4
			Indice général	338,2	338,1

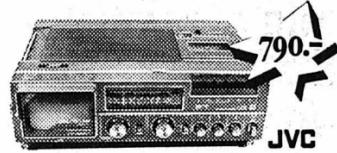
Cadeaux d'un jour, plaisirs de tous les jours!
Voyez votre spécialiste Expert.



JVC RC-250 L
Vous méritez bien de vous offrir ce cadeau: surtout à ce prix! OUC/OM/OL. Enregistreur à cassettes à une touche. Secteur, piles. 2,2 kg. Prix Expert Fr. 138.-



JVC RC-555 L
Portable et stéréo. OL/OM/OC et OUC stéréo. Enregistreur à cassettes. 2 x 3 watts musique. Diverses possibilités de raccordement. Piles, secteur. Prix Expert Fr. 340.-



JVC CX-500
Centre compact comprenant: TV couleur PAL, écran 12 cm. Radio OUC/OM/OL ou OC. Enregistreur à cassettes avec micro incorporé. Fonctionne sur secteur, piles, batterie auto 12 V. Poids (sans les piles) 7,7 kg. Prix Expert Fr. 790.-

Television / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma
brugger
La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25 (039) 231212

Membre du plus important groupe européen de spécialistes en Radio, HiFi, TV et Vidéo - plus de 70 magasins indépendants en Suisse.



ENTRESOLS
LE PAILLASON

TAPIS - RIDEAUX - SOLS
La Chaux-de-Fonds
Passage du Centre 3
Téléphone (039) 23 70 75
POSE GRATUITE (tapis)

irrévocablement les 7 dernières

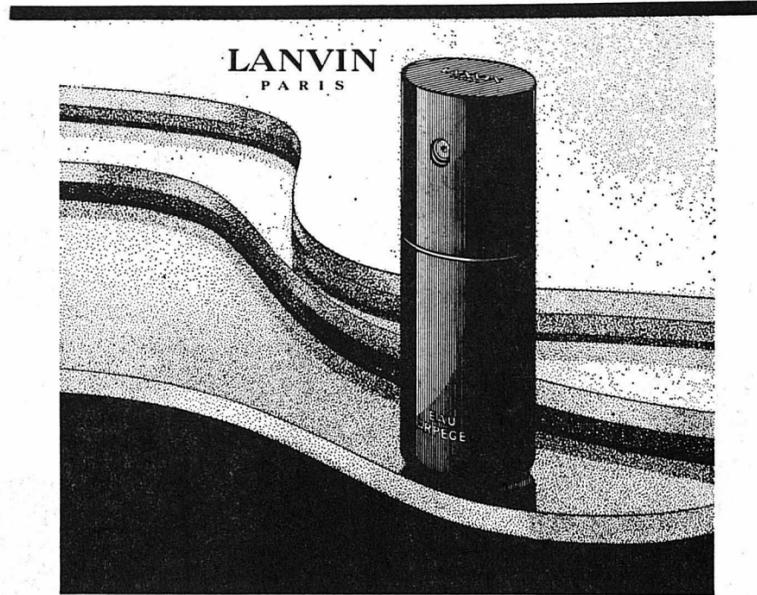
Les Quidams

décembre 80	jeudi 1
vendredi 26	vendredi 2
samedi 27	samedi 3
mardi 30	
mercredi 31	

Début du spectacle: 20h45
Galerie-atelier Fernand Perret, Fritz-Courvoisier 11

Il est recommandé de se procurer les billets à l'avance (45 places disponibles!).

Billets en vente chez Muller-Musique.



Noire et or, une présentation dans la tradition Lanvin.

Lanvin présente l'Effuseur

Le premier atomiseur naturel qui diffuse le parfum en continu

A l'heure des techniques les plus sophistiquées, la simplicité de l'Effuseur, véritable atomiseur naturel, est révolutionnaire. Conçu selon un principe de compression physique naturelle, l'Effuseur est muni d'un système qui permet d'expulser le parfum par simple rétraction de la poche qui le contient.

Le parfum qui n'est ni mélangé, ni en

contact avec l'air ou des gaz propulseurs est ainsi placé dans les conditions idéales pour conserver, sans aucune altération, tout son pouvoir parfumant.

Un dépliant d'information en couleurs sur l'Effuseur a été édité à votre intention. Il vous fera découvrir toutes les caractéristiques de ce vaporisateur de technique révolutionnaire.

ARFUMERIE INSTITUT DE BEAUTÉ BOUTIQUE
Avenue Léopold-Robert 53
Tél. (039) 22 44 55

Perroco PARFUMERIE
Place Hôtel-de-Ville
Tél. (039) 22 11 68

Double chèques fidélité

PRECIMED

CH-2400 Le Locle

souhaiterait engager tout de suite ou date à convenir

secrétaire qualifiée

pour seconder sa direction sur le plan commercial et administratif.

De parfaites connaissances de l'allemand et de l'anglais, de même que quelques années d'expérience pratique dans une fonction similaire, sont souhaitées.

Faire offres écrites avec curriculum vitae à Precimed SA, Tourelles 17, 2400 Le Locle.

Atelier Lermite

exposition de Noël

tissages - émaux - sculptures
gravures - peintures petits formats

aux Bayards

exposition ouverte jusqu'au 29 décembre 1980
Chaque jour de 14 h. à 17 h. Entrée libre

Grand feuilleton de «L'Impartial» 21

CAROLA SALISBURY

La mariée de décembre

roman

Editions Presses de la Cité, Paris
Droits de presse par Cosmopress, Genève

Parlez-moi de votre enfance, de votre éducation et de vos expériences antérieures, Martin, lui demandai-je.

La fenêtre du restaurant de l'auberge donnait, au-dessus des toits, sur le large estuaire du fleuve. Martin suivit du regard les voiles brunes des bateaux de pêche et les mouettes blanches qui tournoyaient dans la lumière grisâtre de l'année mourante. Il resta si longtemps silencieux que je me demandai s'il avait entendu ma question quand, soudain, je m'aperçus qu'il était au bord des larmes. J'allongeai le bras et lui pris la main.

- Ne dites rien, Martin, si le sujet vous est pénible, murmurai-je.

Il haussa les épaules et s'efforça de sourire.

- Il ne l'est plus guère à présent. Je dois avouer que le manque d'argent m'a beaucoup handicapé dans ma jeunesse. En outre, ma chère mère avait des prétentions à l'aristocratie et connaissait la généalogie de la noblesse du royaume sur le bout des doigts. Elle avait décidé dès ma naissance, que son fils devait occuper sa vraie place dans le monde. Or, contrairement à leurs parents les Tremaine, les Revesby poursuivent une vulgaire carrière commerciale depuis la nuit des temps et mon pauvre père n'était guère brillant en la matière. Il tenait une petite épicerie et il avait la réputation d'acheter cher quand les denrées étaient rares et de vendre bon marché

quand elles étaient abondantes et il se réjouissait de voir son magasin toujours plein de clients.

«Les huissiers nous ont mis sur le pavé quand j'avais sept ans. Nous serions morts de faim si la famille de ma mère ne nous était venue en aide. J'ai été envoyé à l'école et, comme je me révélais doué pour les études, l'influence de la famille a facilité mon admission à Oxford. Je suis donc entré à l'université mais sans moyens d'existence. Vous imaginez-vous ce que peut éprouver un jeune garçon sensible surpris en train de glisser des sandwiches dans sa poche à une réception donnée par le recteur de sa faculté ?

- Pauvre Martin! murmurai-je, tellement émue par sa façon spirituelle de raconter la tragi-comédie de son enfance que j'étais partagée entre le rire et les larmes.

Il tendit les mains.

- Et voilà toute l'histoire, ma chérie, reprit-il en prenant brusquement un ton enjoué. Soumis à de telles humiliations et influencé par les assurances réitérées de ma mère selon laquelle la noblesse d'âme compte moins que les blasons et armoiries, est-il étonnant que j'attache de l'importance aux titres et distinctions honorifiques ? Pour un individu aussi sensible que moi, il y a quelque chose de «rassurant» dans les avances d'une fille de comte. Ce genre de satisfaction me fait presque oublier le regard de la femme du recteur quand elle m'a vu glisser les sandwiches aux combours dans ma poche.

Je souris.

- Je crois que vous raillez, Martin Revesby, déclarai-je, mais je suis contente que vous m'avez confié vos anciens déboires. Ils expliquaient bien des choses.

- Qu'expliquent-ils donc à part la fascination qu'a exercée sur moi Lady Amanda ?

Je réfléchis un moment.

- Votre production intensive pour commencer. Vous n'êtes pas resté un seul jour sans travailler depuis mon arrivée à Malmaynes, ce qui dénote une discipline extraordinaire, une force puissante. De plus, vous êtes effectivement avide

de célébrité et d'honneurs. Vous êtes très fier de cette décoration que les Belges vous ont décernée bien que vous en parliez avec un certain dédain. Je suis convaincue que le rôle de poète lauréat auquel s'ajouterait un titre de noblesse vous conviendrait admirablement.

- C'est ma foi vrai. Nous devrions suggérer à Lady Amanda d'obtenir de son frère qu'il souffle à la reine de m'appeler à succéder à Lord Tennyson.

Nous nous mîmes à rire de bon cœur.

Nous avions décidé de nous marier en décembre. Martin ne voulait pas attendre et je partageais son désir. Nous allâmes donc trouver le pasteur pour la publication des bans et la cérémonie fut fixée au vendredi cinq à onze heures.

Ai-je fait un rapprochement entre mon futur mariage et celui de la malheureuse Alice Witham ? J'ai eu beau me creuser la tête à maintes reprises, je ne me rappelle pas avoir eu cette impression. Cependant, il est curieux que, sans préméditation, j'aie eu recours à une autre couturière que Mrs Gillis pour ma robe de mariée, une certaine Mrs Faversham dont le travail m'était totalement inconnu. Quoi qu'il en soit, au cours de nos fiançailles, eut lieu une série d'événements terrifiants qui reléguèrent le meurtre de la pauvre Alice à l'arrière-plan: un règne de terreur qui resta connu dans l'histoire de la région sous le nom d'«époque de la Bête».

Ce fut le laitier du village qui vint annoncer à Malmaynes avant l'aube qu'une jeune fille avait été attaquée la veille au soir pendant qu'elle marchait seule dans la rue du village. Son agresseur avait tenté de la prendre à la gorge mais elle avait échappé à son étreinte et, comme elle était agile, elle avait couru jusqu'à la maison la plus proche et s'était fait ouvrir en martelant la porte de coups de poing. Frénétiquement agrippé par une fille affolée, le propriétaire n'avait aperçu qu'une silhouette qui disparaissait dans l'ombre. Rien de plus.

Cependant - pour ajouter une note terrifiante

à ce récit -, plus tard dans la soirée de nombreux villageois avaient entendu un rire démoniaque montant du cimetière.

Un second incident suivit immédiatement. Le lendemain matin, le sergent Buller vint nous prévenir que Janey Pinner ne viendrait pas travailler ce jour-là. Il nous raconta que Janey qui couchait au rez-de-chaussée de la maison de ses parents avait été réveillée un peu après minuit par des coups frappés à la vitre. Croyant que c'était son jeune frère qui rentrait souvent tard, elle avait ouvert la fenêtre et, aussitôt, deux mains l'avaient empoignée à la gorge. Comme dans le cas précédent, ce fut aussi son agilité qui la sauva. Janey s'était vivement reculée en claquant les battants de la fenêtre sur les poignets de son assaillant. Elle entendit un rugissement de douleur et l'étreinte mortelle se relâcha. Quand ses parents alarmés et les yeux bouffis de sommeil vinrent voir ce qui se passait, ils n'eurent que le temps d'entendre un bruit de pas précipités qui s'éloignaient dans la rue.

Ce n'était cependant pas pour le plaisir d'annoncer la nouvelle à son élève préférée que le sergent était venu en personne. Il voulait aussi demander à Martin s'il consentait à faire partie d'une force de surveillance assurée par l'agent de police Pannett et par lui-même. Naturellement, Martin avait accepté sans hésiter et, la même nuit, armé d'une grosse canne, il partit en patrouille avec Challis. J'avais l'impression très nette que ce dernier aurait préféré la sécurité et le confort de sa chambre, mais sa propre femme l'engagea vivement à s'associer à l'opération. Elle déclara que seuls des moyens pareils nous permettraient à tous de dormir tranquilles sans crainte d'être assassinés dans notre lit. S'il me restait des doutes sur la mort de Saul Pendark, l'attitude de la femme qui l'avait engendré les effaçait complètement à cet instant.

Cette nuit-là, je verrouillai ma porte et la bloquai avec le fauteuil et une malle de cuir. La sombre demeure était silencieuse. Une longue journée de pluie se terminait par une nuit sans un souffle de vent.



Bouquet de Noël

composé de: 1 chrysanthème spider,
2 roses rouges, 1 iris et 2 branches
d'œillets spray

6⁸⁰

le bouquet

MIGROS

Prix. Qualité. Choix.

Orchidée «mini-cymbidium»

la branche de
10-12 fleurs
avec verdure

850

Grand choix de terrines
et fleurs coupées

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

Délais pour la remise des annonces à Noël - Nouvel-An

Edition du 31 décembre 1980: lundi 29 décembre à 9 h.
Edition du 3 janvier 1981: lundi 29 décembre à 15 h.
Edition du 5 janvier 1981: mardi 30 décembre à 9 h.

* * *

Les ordres qui parviendront après ces délais seront exécutés sans autre avis
à la prochaine date de parution possible

* * *

Avis mortuaires

Prière de mentionner clairement et visiblement sur les envois:

AVIS MORTUAIRE URGENT

et les adresser à notre rédaction

L'IMPARTIAL
la voix d'une région

Une qualité visible-
ment et audiblement
supérieure.
Au prix extrêmement
avantageux de
Fr. 1198.-.



2 x 27 W de puissance musicale
Maniement simple. Lignes élé-
gantes. Performances remar-
quables. Avec des composants
se complétant à merveille.

SHARP
Regardez. Ecoutez. Comparez. Choisissez.

Notre prix : Fr. 1145.-



Av. Léopold-Robert 41, tél. (039) 232733, 2300 La Chaux-de-Fonds

CONFISERIE A. MARINO

Avenue Léopold-Robert 126
Tél. (039) 22 47 06

GOÛTEZ NOS «PAVÉS DU POD» !

OUVERT TOUS LES JOURS PENDANT LES FÊTES

Veillez réserver vos desserts de fin d'année

31386

Nous cherchons pour notre département de vente en
quincaillerie et outillage un

QUINCAILLIER - VENDEUR

jeune et dynamique, ayant une certaine expérience de
la branche et désireux de se créer une situation dans
une entreprise en pleine expansion. Si possible
connaissances de l'allemand.

Nous offrons un travail intéressant, des prestations
sociales modernes, ainsi qu'un salaire en rapport avec
les responsabilités de ce poste.

Les intéressés sont priés de s'adresser à

Schmutz

Commerce d'aciers
Tél. (038) 47 13 74

2088 Cressier
(demandez M. Matile)
87-190

J'entendais distinctement le bruit lointain des vagues qui se brisaient sur les rochers au-dessous de la falaise. Je me couchai de bonne heure et, calée entre mes oreillers, je m'efforçai de me concentrer sur des questions d'ordre pratique telles que la composition de la liste des invités pour le mariage. L'oncle Gervase et une vieille tante célibataire qui habitait Polpero étaient les seuls parents qui me restaient. Quant à mes amis, ils n'étaient pas nombreux: trois anciennes compagnes de classe et une jeune fille qui avait suivi les cours de sténographie avec moi. Je pensai que Martin et moi inviterions ensemble le «gratin» de St Gawes: le médecin et sa femme, le pasteur et la sienne et, naturellement, Nick Pendennis et Lady Amanda...

Je me demandai si Lady Amanda accepterait l'invitation ou permettrait à Nick de s'y rendre quand un éclat de rire lugubre se fit entendre dehors. Je sentis mon sang se glacer dans mes veines.

Deux fois déjà, j'avais entendu ce même son: au cours de ma première nuit à Malmaynes, il avait retenti dans les corridors de l'étage supérieur. La deuxième fois, c'était dans le fourré d'aubépines. Maintenant, il montait du jardin baigné de lune sous ma fenêtre. Au moment même où je portais mes mains à mes oreilles pour ne pas entendre ce rire terrifiant, il s'éteignait dans un gargouillement. Ensuite, ce fut le silence.

La moitié la plus énergique de ma personne m'incita à rejeter mes draps et à bondir hors du lit pendant que l'autre m'ordonnait de rester couchée. Laisant la chandelle sur la table de nuit, je me dirigeai rapidement vers la fenêtre et, soulevant doucement le loquet des volets, je les entrebâillai légèrement - assez pour me permettre de jeter un coup d'œil sur le jardin où les rosiers de Jabez formaient des rangées nettes le long de la haie de buis bien taillée.

Une silhouette se détachait là-bas près de la falaise.

Une silhouette d'homme enveloppé dans un manteau noir avec un haut chapeau posé de côté.

Il me tournait le dos mais je n'aurais sans doute pas pu voir son visage s'il avait regardé dans ma direction car il était caché par l'ombre du chapeau. Sa longue cape formait un demi-cercle sombre autour de ses pieds. Il se tenait debout, la tête inclinée, le regard fixé sur les vagues. Sa forme se profilait contre l'eau écumante des lames qui se brisaient. Pendant que je l'observai, le souffle coupé par la terreur, l'apparition étendit les deux bras de côté, soulevant les plis de la cape comme les ailes déployées d'une chauve-souris.

Une fois de plus, le rire démentiel retentit dans la nuit. L'apparition agita les bras comme si elle voulait prendre son vol. Paralysée d'horreur, je ne pus que fermer les yeux et ouvrir la bouche pour pousser un cri qui me resta dans la gorge.

Quand je rouvris les yeux, la falaise et le jardin étaient déserts. Je ne vis qu'une rangée de rosiers bien soignés et une haie de buis à la lumière de la lune presque pleine. L'apparition s'était évaporée.

Le lendemain matin, je me dis que j'avais fait un cauchemar, que je m'étais assoupie en pensant à notre liste d'invités et que j'avais vu l'apparition dans une sorte de rêve.

Cependant, le paysage que je voyais de ma fenêtre avait une dure réalité: ciel grisâtre, rosiers courbés par les rafales de vent qui faisaient osciller la haie de buis. La mer était plus agitée et les vagues se brisaient contre les rochers avec un bruit de tonnerre. A l'horizon, une flottille de bateaux de pêche faisait son travail avec les voiles au bas ris. Un orage se préparait.

Je m'habillai chaudement, je descendis et je sortis dans le jardin par une porte de service. Je ne m'étais encore jamais aventurée dans ce secteur tant je craignais de rencontrer Jabez. Le vent s'engouffrait dans ma jupe, ébouriffait mes cheveux détachés et me piquait les joues. Je longeai la bordure de buis et passai par une ouverture pour me diriger vers l'arête de la falaise.

J'avancai aussi près de l'arête que ma témérité me le permettait mais j'étais encore loin de l'en-

droit occupé par le fantôme de mon chauchemar - ou par l'homme au manteau que j'avais vu réellement. Je m'arc-boutai solidement pour résister à un coup de vent traître qui aurait pu me pousser dans le vide et, allongeant le cou, je regardai le gouffre à mes pieds.

La plongée était verticale; un corps propulsé vers le bas n'aurait pas pu toucher la paroi de granit lisse car elle s'inclinait vers l'intérieur. rien n'aurait pu empêcher une chute dans l'abîme hérissé de rochers et bouillonnant d'écume tout au fond. Je frémis à la vue de ces rocs luisants et de leurs arêtes vives tantôt nus tantôt couverts d'une eau écumante.

Je me retournai avec un sursaut en entendant des pas. Mrs Challis arrivait derrière moi. Elle portait un châle elle aussi et ses yeux enfoncés étaient fixés sur le gouffre impressionnant.

Elle prononça quelques mots mais le bruit du vent m'empêcha de l'entendre. je m'approchai. Elle me désigna l'abîme.

- C'est là qu'il est tombé, cria-t-elle d'une voix qui dominait le grondement des vagues. De l'en-droit même où vous étiez. Ceux qui l'ont vu racontent qu'il a levé les bras et s'est jeté en bas avec un éclat de rire.

Martin était retourné à Malmaynes aux premières heures de la matinée. Une autre patrouille était venue les relayer Challis et lui. L'équipe de sécurité avait assuré la surveillance du village toute la nuit. Sous sa protection les habitants de St Gawes avaient passé la nuit en paix... tous sauf Charity Carew.

Le poète avait dormi jusqu'à midi et il était venu déjeuner avec moi. J'avais fini par me convaincre que mon expérience de la nuit était bien une séquence de cauchemar. Aussi n'en soufflai-je mot à Martin. Il était de bonne humeur et m'assura que la présence continue de l'équipe de surveillance dissuaderait le criminel de se livrer à ses activités.

Comme il se trompait ! Les nouvelles se transmettent vite dans une communauté rurale cornouaillaise et plus vite

encore en temps de crise. Pendant la période connue sous le nom d'«époque de la Bête», chaque fois qu'un chien aboyait ou qu'un coq chantait à une heure indue, tout le village en était immédiatement informé. Deux jours plus tard, alors que nous dînions Martin et moi dans la grande salle à manger, il se produisit une certaine agitation du côté de la cuisine: nous entendîmes des éclats de voix, un bruit de pas dans le corridor.

- Que se passe-t-il là-bas ? s'écria Martin. Allez donc vous informer, Challis.

Challis, qui nous servait à table, se hâta d'obéir. Quelques instants plus tard, il reparut avec un homme vêtu d'un grand manteau. C'était le cocher et propriétaire de la voiture de louage. Les yeux écarquillés, le nouveau venu tournait nerveusement son chapeau entre ses mains.

- C'est terrible, Monsieur, annonça Challis. Il apporte des nouvelles alarmantes du manoir.

- Du manoir ? s'exclama Martin en bondissant sur ses pieds.

Nick Pendennis ! Le nom jaillit aussitôt dans mon esprit.

- C'est Sa Seigneurie, Monsieur, s'écria le cocher. Je viens d'apprendre la nouvelle. Le sergent se rend sur les lieux en ce moment même.

- Vous voulez dire que Sa Seigneurie a été attaquée ? demanda Martin. Est-elle blessée ?

Le cocher hochait vigoureusement la tête.

Martin se retourna vers moi:

- Il faut que j'aille voir ce qui se passe, dit-il. Peut-être pourrai-je me rendre utile.

- Je vous accompagne, Martin, m'écriai-je.

Il acquiesça d'un signe de tête.

- Conduisez-nous, Tribble, et au galop.

- D'accord, Monsieur.

Dehors, la pleine lune jouait à cache-cache derrière les nuages. La pluie se mit à tomber; elle martelait la capote de cuir de la voiture. Je me blottis contre Martin, les doigts entrelacés dans les siens.

(à suivre)



Hypermarché

JUMBO

La Chaux-de-Fonds

W52

JUMBO garantit:

- * **Qualité:** uniquement du premier choix convenant également à la congélation !
- * **Fraîcheur:** viande fraîche du jour !
- * **Apprêtage:** découpe et présentation dignes des meilleurs commerces spécialisés !
- * **Prix:** si vous trouvez ailleurs en Suisse, à même époque, une viande de même qualité, à prix inférieur, Jumbo vous rembourse immédiatement la différence sur votre achat !

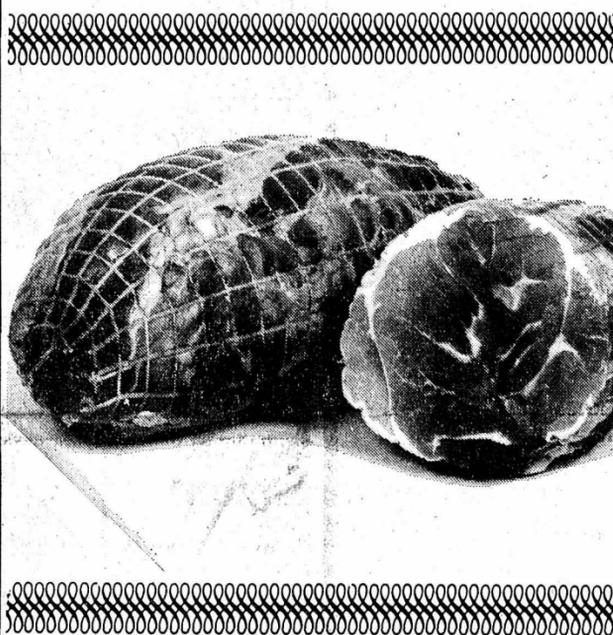
Entrecôte 25^{kilo}.-

Jambon roulé fumé
kilo **11.90**

Palette fumée
kilo **11.75**

Saumon fumé
100g **3.50**

Rumpsteak
kilo **25.-**



Rôti de veau roulé
kilo **13.90**

Canard polonais surgelé 1,4 à 1,7 kg
kilo **5.20**

Dinde US surgelée 3,5 à 5 kg
kilo **5.50**

Cuisses de grenouilles 250 g **3.90**
Escargots douzaine **5.25**

Lapin frais
kilo **11.50**

PORC

VEAU

BOEUF

rôti	kilo	13.90
émincé	kilo	16.50
ragoût	kilo	12.50
filet mignon	kilo	29.50
filet	kilo	21.-
côtelettes	kilo	14.50
rôti roulé	kilo	15.50
saucisse-à-rôtir	kilo	9.50

rôti	kilo	21.-
émincé	kilo	22.-
ragoût	kilo	15.50
tranches	kilo	32.-
tranches filet	kilo	32.-
côtelettes	kilo	22.-
poitrine roulée	kilo	13.90
jarrets	kilo	21.-

rôti épaule	kilo	15.50
émincé	kilo	18.-
ragoût	kilo	13.50
entrecôte	kilo	25.-
tranches minute	kilo	23.-
rumpsteak	kilo	25.-
viande hachée	kilo	9.90
bouilli	kilo	9.90



La Chaux-de-Fonds



«Regarde, la Giulietta 2000.»

«Boof! Ce n'est que la 1800 avec 200 cc de plus.»



«Tu parles... As-tu vu les pneus à taille basse?»

«Et après?»



«Après? Tu m'offres une cigarette, mon paquet est fini. Les P6 à taille basse crochent mieux, les jantes plus grandes laissent assez de place pour, des disques plus gros, qui freinent mieux...»

«Alors, tu la veux?»



«D'accord, tu me les prêtes les 18.000? Elle vaut bien ça, mais je suis à sec.»

«Non, je ne parlais pas de la Giulietta. Cette cigarette, tu la veux ou non?»

La nouvelle Giulietta 2.0: 1962cc, 5 vitesses, 130 cv, 5 places, 185 km/h, 7,1 l à 90 km/h, 9,6 l à 120 km/h, Fr. 18.150.-.

La Chaux-de-Fonds: Garage Métropole SA, Rue du Locle 64, tél. (039) 26 95 95



Lunetterie centrale 13692
Lunetterie centrale
Lunetterie centrale
 Jacques-E. Maheas - La Chaux-de-Fonds
 Daniel-JeanRichard 15 - Tél. 22 11 00

L'IMPARTIAL
 la voix d'une région

La Carrosserie du Jura
 avenue Léopold-Robert 117
 La Chaux-de-Fonds
F. BUCCIERI
 souhaite un JOYEUX NOËL à son aimable clientèle 32323

À LOUER dans quartier des Forges
un appartement
 2½ pièces, tout confort, 4e étage. Cuisine habitable, hall, WC-bain, cave et chambre haute, balcon, pour le 1er avril 1981. Fr. 337.- par mois, charges comprises, également Coditel.
 S'adresser à Gérancia S.A., avenue Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33. 31543

L'ASSOCIATION SUISSE DES TRANSPORTS DÉFEND ÉQUITABLEMENT LES DROITS DE TOUS LES USAGERS DES TRANSPORTS

Elle préconise notamment :

- UNE POLITIQUE ROUTIÈRE qui reste à la mesure de l'homme
- UNE AMÉLIORATION DES PRESTATIONS DES TRANSPORTS EN COMMUN et un développement de leur fréquentation
- UN MEILLEUR RESPECT DES DROITS DES PIÉTONS ET DES CYCLISTES dans la circulation

Si vous êtes aussi adepte d'une politique des transports respectant l'homme et l'environnement
ADHÉREZ SANS TARDER À NOTRE ASSOCIATION
 Pour tous renseignements et documentation : 32346
 AST Section Neuchâtel, rue des Fleurs 14, 2300 La Chx-de-Fds, ☎ (039) 23 21 16

LA BOULE D'OR - RESTAURANT SNACK
 LA CHAUX-DE-FONDS
 LÉOPOLD ROBERT 90
 St-Sylvestre

MENU

TERRINE AU POIVRE VERT
 PETITE SOUPIÈRE DE FRUITS DE MER SOUFFLÉE
 PINTADE À LA DIABLE
 BROCCOLI AU BEURRE
 SORBET Vve CLICQUOT
 SALADE DE DOUCETTE
 CŒUR DE CHAROLLAIS «MONIKA»
 POMMES ALLUMETTES
 BOUQUETIÈRE DE LÉGUMES
 DESSERT ST-SYLVESTRE
 Fr. 70.-
 de gai matin la soupe à l'oignon...

Orchestre «LES MIXTERS»
 La Direction et le Personnel vous souhaitent d'heureuses fêtes
 28-12136

Fust Electro-Ménager

De petits appareils sont des cadeaux idéals!

Radiateurs, radiateurs-ventilateurs, humidificateurs, tranchuses universelles, fers à repasser à vapeur, grils, friteuses, fours à raclette, fers à bricquets, Expressomat, machines à café, malaxeurs, rasoirs, etc. aux
 Prix FUST réputés les plus bas!

La Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 66 65
 Bienne: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 65 25
 Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 36 succursales

Le radiateur électrique le plus avantageux

puissance 1000 W. sur roulettes avec thermostat d'ambiance 6 éléments garantie 1 an

Fr. 79.- net et toujours chez **Toulefer SA**

le spécialiste en articles de chauffage tous genres
 31209

C'EST TOUT À CÔTÉ, J'Y VAIS À PIED

commerce indépendant de détail

Les magasins spécialisés du «CID» !
 Toujours et partout à votre service

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Saint-Imier
 24402

Football: coup d'œil hors de nos frontières

Trevor Francis marque et Forest gagne

Le retour de Trevor Francis dans l'équipe première de Nottingham Forest a été accueilli comme il se doit par le public du City Ground, surtout lorsque Trevor a inscrit samedi l'un des trois buts de Forest contre Sunderland. Clough se frotte les mains et pense que son club va remonter la pente. Le leader Aston Villa a mordu la poussière à Brighton (0-1) et c'est Liverpool (1-0 devant les Wolves) qui reprend le commandement.

L'ATHLETICO MADRID HUMILIE LE REAL

Le derby madrilène de dimanche a certainement marqué un tournant dans le championnat d'Espagne et la victoire nette de l'Athletico 3-1 permet d'affirmer que le Real est désormais écarté de la course au titre. Juanito avait ouvert la marque à la 37e minute, mais l'Athletico par Quique, Ruben et Dirceu enlevait toute illusion aux «blancs». Barcelone a été battu à Bilbao (1-4) et Valence a gagné sur le même score contre Osasuna.

L'AS ROMA S'ÉCHAPPE

Alors que les joueurs de la Squadra Azzurra s'apprentent à boucler leurs valises pour l'Uruguay, la 11e journée du championnat d'Italie a été marquée par un certain recul de l'Inter, tenu en échec par Torino (1-1) et qui se voit désormais distancé de deux points par l'AS Roma (4-1 devant Ascoli). L'Inter est même rejoint par la Juventus (4-0 face à Udinese).

HUGO SANCHEZ, LE MEXICAIN QUI MONTE

L'Europe l'a découvert mardi dernier lors du match Barcelona - Humes Stars au Nou Camp. Ce jeune Mexicain de 23 ans, après avoir remplacé Platini, a même inscrit un joli but. L'Athletico Madrid, actuel leader du championnat d'Espagne, est sur le point de conclure son transfert avec le club champion du Mexique, Cruz Azul.

39.730 CLUBS EN ANGLETERRE

La Fédération anglaise de football a recensé ses clubs: 39.730 pratiquent en effet le football en Angleterre et ceci représente une augmentation de 2269 clubs par rapport à 1975. Là dessus, il faut ajouter les universitaires, scolaires ou militaires.

ROSARIO CENTRAL CHAMPION D'ARGENTINE

Rosario Central qui avait remporté la finale «aller» du championnat d'Argentine devant le Racing de Cordoba par 5-1, a été sacré champion 1980, après avoir perdu à Cordoba par 2-0. Rosario



Pour les Italiens, le joueur allemand Rummenigge est le meilleur. (ASL)

accompagnera donc River Plate (champion métropolitain) en Coupe Libertadores.

LORENZO FAIT SES VALISES

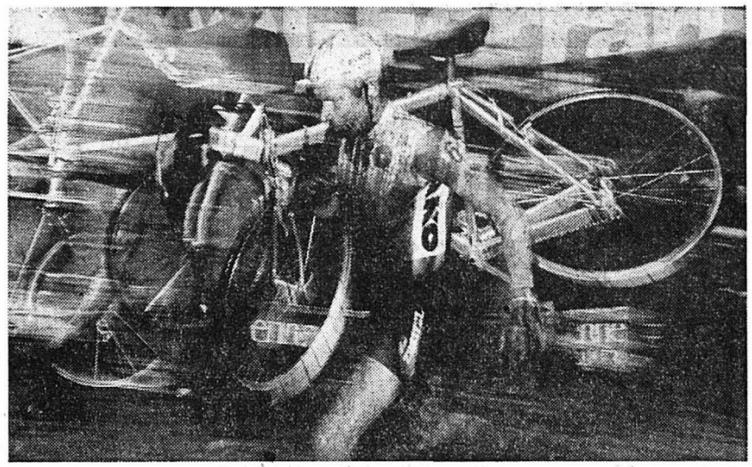
Juan Carlos Lorenzo, incapable de faire gagner le club mexicain Atlante de Mexico, depuis qu'il l'a pris en charge, a décidé de retourner en Argentine. Accablé de critiques, déconsidéré par ses joueurs, Lorenzo que la presse mexicaine avait défini comme «un fossoyeur de clubs», avait quitté Boca Juniors pour le Racing de Buenos Aires, avant de signer pour un «pont d'or» à Atlante. Le propriétaire du club, la Sécurité sociale mexicaine, par la voix du président M. Arsenio Farrell, a cependant déclaré que Lorenzo était un «gentleman en choisissant de lui-même la démission».

RUMMENIGGE MEILLEUR JOUEUR DE LA SAISON 1980

Karl-Heinz Rummenigge a été jugé comme «meilleur joueur de la saison 1980» dans le référendum organisé chaque année par l'hebdomadaire de sport italien «Guerin Sportivo» auprès d'un jury composé de journalistes européens et d'entraîneurs sud-américains.

L'avant du Bayern de Munich et de l'équipe nationale de RFA, qui succède à Diego Maradona (vainqueur en 1979), a reçu les votes de 22 jurés sur 24. Le classement:

1. Karl-Heinz Rummenigge (RFA) 22 pts;
2. Manfred Kaltz (RFA) 20;
3. Diego Maradona (Arg) 17;
4. Rudi Krol (Hol) 15;
5. Zico (Bre) 13;
6. Giancarlo Antognoni (It), Bruno Pezzey (Aut) et Karl-Heinz Schuster (RFA) 11;
9. Luis Arconada (Esp), Claudio Gentile (It) et Horst Hrubesch (RFA) 8.



Zweifel fonçant vers la victoire. (Bélino AP)

Cyclocross: Zweifel pour la 13e fois!

Albert Zweifel a démontré une nouvelle fois sa supériorité, particulièrement éclatante sur les parcours exigeants, en s'imposant à Hombrechtikon, devant l'Allemand Klaus-Peter Thaler, fêtant son 13e succès de la saison. Zweifel a relégué Thaler à plus d'une minute, Peter Frischknecht prenant la troisième place, à l'24. Une fois de plus, le meilleur amateur a été Carlo Lafranchi, quatrième.

La course a été marquée par plusieurs incidents, dont les favoris n'ont pas été épargnés: c'est ainsi que le troisième des championnats du monde, le Hollandais Hennie Stamsnijder, et Erwin Lienhard ont chuté durant le premier tour. Frischknecht se retrouva pour sa part au

sol lors du 5e et dernier tour, laissant ainsi la deuxième place à Thaler. Le plus malchanceux a cependant été Lafranchi, qui fit connaissance par trois fois avec la terre et fut d'ailleurs victime d'un ennui mécanique.

Résultats

Cat. A: 1. Albert Zweifel (Ruti) 21,6 km. en 1 h. 04'51; 2. Klaus-Peter Thaler (RFA) à l'07; 3. Peter Frischknecht (Uster) à l'24; 4. Carlo Lafranchi (Aarwangen) à l'37; 5. Erwin Lienhard (Steinmaur) à l'28; 6. Beat Breu (Arbon) à l'29; 7. Gregorz Jaroszewski (Pol) à l'24; 8. Fritz Saladin (Liestal) à l'08; 9. Franco Vagneur (Ita) à l'29; 10. Sepp Kuriger (Hombrechtikon) à l'36.

Volleyball: championnat de 1re ligue, groupe B Le point à la fin de l'année

Derniers résultats: Köniz - Tramelan 1-3; Soleure - Moutier 2-3; Porrentruy - Morat 3-1; Bienne - Munsingen 2-3; Tattran Berne - Spiez 2-3. Classement:

	J	G	P	sets	Pt
1. SFG Tramelan-VB	10	10	0	30	3 20
2. Seminar Spiez	10	7	3	21-19	14
3. VBC Köniz	10	6	4	23-16	12
4. SC Tattran Berne	10	6	4	23-18	12
5. VBC Munsingen	10	5	5	20-20	10
6. VBC Porrentruy	10	5	5	20-21	10
7. TV Morat	10	5	5	20-22	10
8. VBC Moutier	10	3	7	17-24	6
9. VBC Bienne	10	2	8	15-27	4
10. VBC Soleure	10	1	9	10-29	2

championnat 80-81, bien que, mathématiquement, les jeux soient loin d'être faits tant en tête qu'en queue de classement.

Porrentruy, dans la cité ajoulote a pris le meilleur sur Morat: au match aller, à la surprise générale, Porrentruy avait déjà gagné par un sec 3 à 0. Les Bruntrutains, pour leur deuxième saison en 1re ligue n'affichent pas la forme qui était la leur la saison passée où ils avaient donné du fil à retordre aux meilleurs. Cependant, ils ne seront pas en danger de relégation.

BIENNE EN DIFFICULTÉ

La seule équipe de la région qui doit craindre pour son avenir est le VBC Bienne: on disait le plus grand bien des jeunes Biennois et ils déçoivent leurs supporters non pas tant par leurs qualités techniques - fort bonnes - mais par l'engagement qu'ils mettent dans certaines rencontres: avec un peu plus de volonté, ils pourraient avoir un classement plus honorable.

Les formations du milieu de classement «travaillent» pour Tramelan: elles se battent entre elles, se prenant des points à tour de rôle. Ainsi, samedi dernier, Tattran a perdu chez lui contre le plus étonnant des néo-promus, Seminar Spiez, qui reste seul deuxième, à six longueurs du leader.

Le championnat reprendra le samedi 10 janvier déjà avec à l'affiche Moutier - Munsingen, Tramelan - Porrentruy et Bienne - Soleure.

Automobilisme: le calendrier officiel de F 1

Le calendrier du championnat du monde de formule 1 1981 a été approuvé à Paris par la Commission exécutive de la Fédération internationale et rendu public par son président, M. Jean-Marie Balestre (Fr). Manquant dans ce calendrier les Grands Prix du Brésil et d'Autriche, qui ne pourront être intégrés que lorsque les circuits concernés auront fait l'objet de travaux prévus concernant la sécurité. D'autre part, la fédération n'a pu trouver une date de remplacement au Grand Prix du Canada (27 septembre à Montréal), qui est «gêné à cette époque par la concurrence de rencontres importantes de baseball». La seule solution qui restera aux organisateurs canadiens sera d'intervertir leur Grand Prix avec celui des Etats-Unis à Watkins Glen, une semaine plus tard, le 4 octobre. Enfin un Grand Prix de remplacement, le Grand Prix de Saint Marin, a été placé au calendrier en réserve pour le 3 mai et il pourrait être disputé à Imola. Le calendrier actuel:

22 février: Argentine (Buenos Aires); 15 mars: Etats-Unis Ouest (Long Beach); 12 avril: Afrique du Sud (Kyalami); 17 mai: Belgique (Zolder); 31 mai: Monaco; 21 juin: Espagne (Jarama); 5 juillet: France (Dijon); 18 juillet: Grande-Bretagne (Silverstone); 2 août: RFA (Hockenheim); 30 août: Hollande (Zandvoort); 13 septembre: Italie (Monza); 27 septembre: Canada (Montréal); 4 octobre: Etats-Unis Est (Watkins Glen).

Tennis: classement du Grand Prix

Les tournois de Sydney et de Sofia, remportés respectivement par l'Américain Buehning et le Suédois Hjerquist, n'ont pas modifié le haut du classement du Grand Prix, en particulier les huit premières places qualificatives pour le «Master» de janvier.

L'Américain Brian Teacher, finaliste à Sydney, occupe la 13e place. Le Soviétique Vadim Borisov, disparu du circuit international depuis sa victoire dans le simple de l'Universiade de Mexico en 1979 et son succès sur le Français Yannick Noah et Pascal Portes en Coupe

Davis début 80, a effectué un retour méritoire, se hissant en finale à Sofia.

1. John McEnroe (EU) 2342;
2. Ivan Lendl (Tch) 2093;
3. Jimmy Connors (EU) 1981;
4. Bjorn Borg (Su) 1954;
5. Gene Mayer (EU) 1643;
6. Harold Solomon (EU) 1509;
7. José-Luis Clerc (Arg) 1332;
8. Guillermo Vilas (Arg) 1317;
9. Eliot Teltscher (EU) 1279;
10. Brian Gottfried (EU) 1148.

Ski

Saison terminée pour Uli Spiess



Sérieusement accidenté lors des entraînements de la descente de Coupe du monde de Saint-Moritz, l'Autrichien Uli Spiess a dû mettre prématurément un terme à sa saison. Il souffrait notamment de plusieurs déchirements de ligaments et il a été opéré à la Clinique universitaire d'Innsbruck. Spiess devra garder le lit une quinzaine de jours et il restera plâtré pendant près de huit semaines. (asl)

La Suède remporte la «Sunshine Cup»

La Suède a remporté la «Sunshine Cup», épreuve internationale par équipes réservée aux joueurs de 18 ans ou moins, en battant en finale l'Espagne par deux victoires à zéro, à Dalray Beach, en Floride.

Les Suédois, qui étaient non classés, ont été la grande révélation de cette compétition qui réunissait les formations juniors d'une quarantaine de pays. L'équipe scandinave, composée de Mats Wilander et de Jøek Nystrom, avait tour à tour éliminé le Bahamas (2-0), le Danemark (2-0). L'Italie (tête de série No 4) et les Etats-Unis (No 1), avant de s'imposer face à l'Espagne (No 2). Résultats:

Finale: Suède - Espagne 2-0, Mats Wilander (Su) bat Alberto Tous (Esp) 6-3 6-1; Jøek Nystrom (Su) bat Juan Aguilera (Esp) 6-0 6-0.

Hockey sur glace

CHAMPIONNAT DE 2e LIGUE

Le Fuet - Les Franches-Montagnes 7-6 (2-2, 2-2, 3-2).

3e LIGUE

Crémines - Rosières 7-5 (4-0, 1-3, 2-2).

CHAMPIONNAT DES MINIS

Le Locle - Moutier 8-3 (2-3, 3-0, 3-0).

CHAMPIONNAT DES JUNIORS

Berne - Ajoie 2-10.

Deuxième marathon du Mont-d'Amin - La Vue-des-Alpes

Le Jura neuchâtelois sera à l'honneur, le 25 janvier 1981, à l'occasion de la deuxième édition de ce marathon à ski de fond. Après le magnifique succès remporté l'hiver passé, le comité a remis l'ouvrage sur le métier afin que cette course devienne une classique du genre. Le parcours légèrement modifié ne posera aucun problème aux amateurs de skis étroits et leur permettra de découvrir de magnifiques pâturages et une région boisée idéale pour la pratique de ce sport.

DEUX PARCOURS À CHOIX

Comme l'an passé, le départ aura lieu à La Vue-des-Alpes, alt. 1250 m. Deux parcours seront au choix des participants, un de 15 km. et un de 42 km. qui conduiront les coureurs aux Pontins en passant par le Montperreux - le Gurnigel - Bec à l'Oiseau - Sous les Roches avant de se retrouver à La Vue-des-Alpes en passant par Derrière-Pertuis et la Petite-Bertière.

Comme on le voit, il s'agit d'un tracé varié, typiquement jurassien. Ceux qui ont pris l'habitude de se rendre dans cette superbe région connaissent bien le parcours, d'autres le découvriront.

Le comité ayant reçu de nombreuses inscriptions de fondeurs de cantons romands, de Suisse alémanique (parmi lesquels nous trouvons l'ancien champion suisse Werner Swingli), du Tessin, de France et même d'Allemagne peut s'at-

tendre à un nouveau record de participation.

DÉPART EN LIGNE!

Rappelons qu'un départ en ligne libérera toutes les catégories (hommes et dames - licenciés et touristes) dimanche 25 janvier 1981 à 9 heures. 5 postes de ravitaillement, de secours et de fartage sont judicieusement répartis sur le parcours et occupés par des commissaires qui sauront conseiller et encourager les coureurs en difficulté. Chaque concurrent ayant terminé son parcours recevra un prix.

Renseignements par téléphone au (039) 26 69 50 ou (039) 23 42 28. Le bénéfice de cette manifestation est versé pour l'entretien des pistes de fond de la région.



Tout pour la salade de fruits.

Cocktail de fruits «Del Monte» Product of California
boîte de 850 g, 2.50 (poids égoutté 548 g)
2 boîtes **4.-** au lieu de **5.-** Eg (100 g = -36,5)

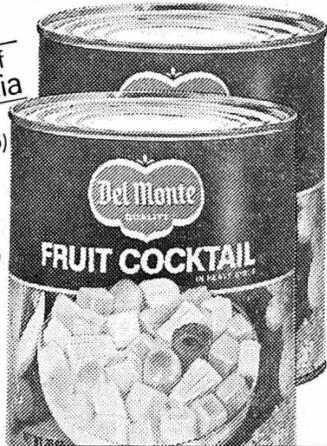
Moitiés de pêches «Del Monte»

boîte de 825 g, 2.- (poids égoutté 510 g)
2 boîtes **3.-** au lieu de **4.-** Eg (100 g = -29,4)

Multipack
jusqu'au 31.12.

-.50
de réduction

par boîte
dès l'achat
de deux boîtes
au choix



Pour la salade de fruits ou garnir les desserts

Bigarreaux rouges «Bischofszell»

boîte de 450 g, 2.50 (poids égoutté 250 g)
2 boîtes **4.20** au lieu de **5.-** Eg (100 g = -84)

Griottes «Bischofszell» dénoyautées

boîte de 450 g, 2.50 (poids égoutté 250 g)
2 boîtes **4.20** au lieu de **5.-** Eg (100 g = -84)

Multipack
jusqu'au 31.12.

-.40
de réduction

par boîte
dès l'achat
de deux boîtes
au choix



Un beau plat de légumes «Favorit»
accompagne à merveille tout repas de fête.

**Légumes à la mode
chasseur «Favorit»**

petits pois, carottes, salsifis, chanterelles
boîte de 425 g, 2.50 (poids égoutté 260 g)
2 boîtes **4.-** au lieu de **5.-** Eg (100 g = -76,9)

**Jardinière de légumes
«Favorit»**

petits pois, carottes, asperges,
chanterelles
boîte de 425 g, 2.60 (poids égoutté 260 g)
2 boîtes **4.20** au lieu de **5.20** Eg (100 g = -80,8)

Multipack
jusqu'au 31.12.

-.50
de réduction
par boîte
dès l'achat
de deux boîtes
au choix

Avec recettes
au verso des
étiquettes.



Les desserts glacés par excellence!

**Tourte glacée
«Forêt Noire»**

Crème glacée avec biscuit et garniture de glace

Offre spéciale
jusqu'au 31.12.

tourte glacée
de 550 g

5.-

(100 g = -90,9)
au lieu de **6.-**



Vacherin glacé

Crème glacée vanille/fraise avec
une couche de meringue et garniture
de glace

Offre spéciale
jusqu'au 31.12.

vacherin
de 450 g

5.-

(100 g = 111,1)
au lieu de **6.-**



En savoir plus

M
acheter mieux

Emballées sous vide, les spécialités
fumées «Favorit» ont été cuites dans leur
propre jus, puis pasteurisées. Pour les
réchauffer, il suffit de plonger le sachet
alu dans de l'eau bouillante. Simple
comme bonjour! Ce mode de condition-
nement leur conserve toute leur saveur
et leur valeur nutritive, d'autant plus que
chaque pièce de viande a cuit dans son
jus.

En ouvrant le sachet alu, ne jetez pas ce jus plein de saveur, mais
utilisez-le pour enrichir potages et sauces.

MIGROS

De savoureuses spécialités pour vos menus de fête.

Spécialités fumées «Favorit»: cuites dans leur propre jus, pasteurisées et emballées sous vide

Jambon roulé les 500 g **8.75**

800-1800 g (sans os), sans couenne ni gras,
débité dans le jambon de derrière

Palette les 500 g **8.75**

800-1800 g
(sans os), sans couenne ni gras

Langue de bœuf les 500 g **8.75**

800-1200 g (sans peau)

Cou de porc les 500 g **8.50**

800-1500 g
(sans os), sans couenne ni gras

Mets fumés traditionnels:

Palette 600-1500 g les 500 g **6.75**

(avec os), soigneusement paré

Jambon roulé 800-2500 g les 500 g **7.25**

(sans os), soigneusement paré

Charcuterie

«**Bierwurst**» de fête 360 g **3.60**
(100 g = 1.-)

Saucisse bernoise de fête 300 g **3.20**
(100 g = 1.07)

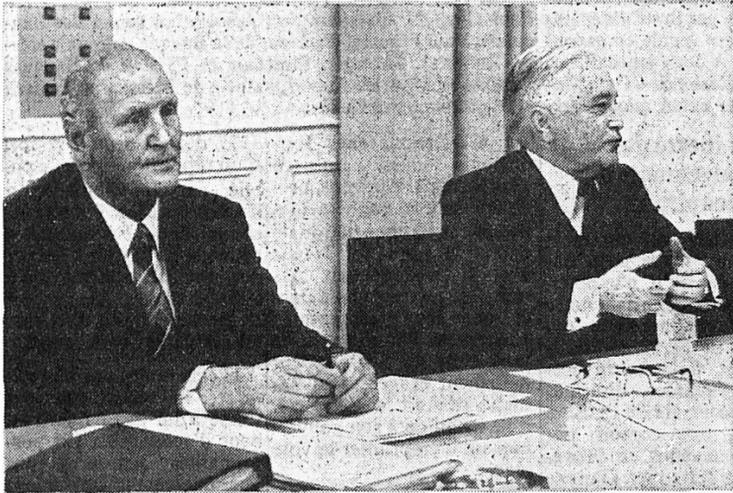
Saucisse de Lyon de fête 380 g **3.20**
(100 g = -84)

Un grand choix de **charcuterie fine**
Salami de Milan Negroni extra
400-1500 g

L'actualité suisse au fil des mois: de tout un peu



A Rome, important vol dans un avion de Swissair: le véhicule que les malfaiteurs ont utilisé pour commettre leur méfait (bélino AP)



Finances fédérales: notre Grand Argentier, M. Ritschard et son prédécesseur, M. Chevallaz (bélino AP)



Attentat à Rome: les bureaux de Swissair dévastés par des Arméniens (bélino AP)



L'ancien conseiller fédéral Enrico Celio, ici en compagnie du général Guisan, est décédé à Lugano (asl)

Janvier: les bruits et les silences de Radio 24

A peine l'année a-t-elle débuté que les opposants aux centrales nucléaires font parler d'eux. Le jour de l'an, 250 personnes ont manifesté à Graben contre le projet de construire une centrale atomique bernoise (3). Radio 24: la polémique continue. La station de Roger Schawinski devra semble-t-il se taire sous la pression des autorités italiennes (4). On apprend le lendemain que malgré cette menace, l'émetteur continue à émettre (5). Quelques jours plus tard, la machinerie juridique italienne se met en route. Roger Schawinski et des fonctionnaires des postes italiennes sont convoqués devant le juge de Côme (10).

Fusion entre la Fédération suisse des typographes et la Fédération suisse des ouvriers relieurs et cartonnières. Le nou-

vel organe s'appellera Syndicat du livre et du papier (SLP) (14). Une commission d'experts chargée d'étudier le problème de la propriété de logements publie son rapport. Principale conclusion: il faut élaborer une stratégie pour que le rêve de la petite maison devienne davantage réalité (15).

Entre la caserne de Berne et le Palais fédéral, 3000 personnes jouent à la crise. Dans un conseil général fictif, le radical neuchâtelois Carlos Grosjean sera ministre des affaires étrangères (16).

A Rome, sur l'aérodrome Léonard de Vinci, la compagnie Swissair est victime d'un vol énorme et audacieux. Deux malfaiteurs s'emparent d'une somme de quatre millions de francs (17). La Confédération propose un nouveau paquet d'économies: 750 millions au bas mot! (19)

Radio 24: cette fois c'est officiel. L'émetteur s'est tu. Mais peut-être pas définitivement (23). En effet, cinq jours plus tard, les émissions reprennent (28). Une fois n'est pas coutume, les prix de l'essence qui n'avaient cessé d'augmenter depuis plusieurs mois se mettent en baisse (29). Le Conseil fédéral a tranché: les sportifs décideront eux-mêmes s'ils iront ou non aux Jeux olympiques de Moscou (31).

Février: un attentat en pleine ville à Berne

Bombe à Berne au Département des Affaires étrangères. Le secrétaire d'Etat Albert Weitnauer est limogé. La décision formelle n'a pas été prise. Elle dépend du Conseil fédéral (1). Les nouvelles économies préconisées par le Conseil fédéral pour assainir les finances fédérales sont présentées à Berne (5). Dans les Alpes, le redoux succède à de fortes chutes de neige. Plusieurs stations sont isolées (6).

A Berne, en pleine rue, quatre coups de feu sont tirés contre l'ambassadeur de Turquie en Suisse qui n'a heureusement été que très légèrement blessé (7) Suite à l'inquiétude manifestée par certaines

personnes après une panne à la centrale nucléaire de Goesgen, les responsables rassurent: il n'y a eu à aucun moment un danger quelconque (9). Heure d'été: les paysans n'en veulent toujours pas, mais il appartiendra en dernier lieu aux Chambres fédérales de décider (12).

Une semaine après l'attentat contre l'ambassadeur de Turquie à Berne, un suspect est arrêté à Marseille. Dans la banlieue bernoise, une locomotive entre en collision avec un train régional: les deux mécaniciens sont tués (13). On présente le compte financier de la Confédération pour 1979: il s'agit du plus grand déficit jamais enregistré (15).

Tragédie de la route à l'entrée de Sion: quatre personnes perdent la vie (16). L'assemblée des délégués du Parti libéral suisse se prononce favorablement à l'accueil en son sein du Parti progressiste neuchâtelois (ppn) (18). Attentat à Rome. Les bureaux de Swissair sont notamment visés. Une organisation arménienne revendique l'attentat (20).

C'est officiel, le secrétaire d'Etat Albert Weitnauer est remercié. Pour le remplacer, le Conseil fédéral fait appel à M. Raymond Probst, ambassadeur de Suisse à Washington (21). L'ancien conseiller fédéral démocrate-chrétien Enrico Celio meurt à Lugano (25).

Mars: votations fédérales: oui et non massifs

Votations fédérales des 1er et 2 mars: l'initiative populaire pour une séparation complète de l'Eglise et de l'Etat essuie un refus populaire sans équivoque. Par contre, la nouvelle réglementation de l'approvisionnement du pays se voit gratifiée d'une approbation massive (3). Le Conseil national met sa montre à l'heure d'été. Le Conseil fédéral pour sa part nomme le commandant de corps J. Zumstein nouveau chef de l'Etat-major général (4).

La session des Chambres fédérales se poursuit. Le Conseil national débat du rôle de l'Etat (7). Comme partout en Europe, on a célébré à Lucerne la Journée de la femme (10). MM. Chevallaz et Ritschard sont applaudis par le National: le programme gouvernemental et le plan financier sont largement acceptés par les députés (11). Le Conseil des Etats dit également oui au plan financier, mais il limite sévèrement dans le temps l'aide à la Confédération (13).

Sanglant hold-up à Zurich: un policier et deux bandits sont tués lors de l'attaque d'une banque (14). Au-dessus de Saint-Gingolph, sur territoire français, un Piper s'écrase faisant trois victimes genevoises (25). Pour rétablir l'égalité des chances entre le rail et la route, les camions et les autocars verseront leur dû. C'est du moins à ce que propose le Conseil fédéral au Parlement en lui conseillant d'adopter une taxe sur les poids lourds (26). Surprise lors de l'élection du successeur de M. Stelio Molo à la direction générale de la SSR. C'est l'ex «Monsieur Prix» Leo Schurmann qui est élu (27).

Avril: la visite de la reine Elizabeth

Le Conseil fédéral publie son projet de révision du Code pénal. Les peines seront plus lourdes pour les terroristes et les criminels armés. Inquiétude: la rage s'étend toujours plus dans le pays (1). L'ambassadeur Arthur Dunkel est élu directeur général du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) (3). Sur les routes suisses, le trafic pascal a été passablement perturbé par la neige encore abondante pour la saison (5 et 8).

Pour faire face à la surproduction, les Suisses sont invités à manger plus de viande. C'est du moins ce que préconisent producteurs, bouchers, hôteliers et consommateurs unis. (10) Pour leur part, les hôteliers, les paysans et les entrepreneurs s'écrient d'un seul cœur: «Nous avons besoin des saisonniers». Ils s'opposent par là à ce qu'on abolisse le statut des saisonniers (12).

A Bâle s'ouvre officiellement l'exposition «Grün 80» (14). A la montagne de viande s'ajoute la montagne de lait. Le Conseil fédéral décide de frapper plus sévèrement les paysans fautifs (17). Un pavillon dédié au général Guisan est inauguré à Pully (18).

Pour la première fois depuis dix ans, le nombre des voyageurs transportés par les CFF a augmenté (19). A Bâle, après «Grün 80» c'est la Foire suisse d'échantillons qui ouvre ses portes (21). M. Pierre Aubert termine la visite officielle qu'il a effectuée en Roumanie (22). Un nouveau directeur et président de la direction générale des PTT est élu en la personne de M. Hans-Werner Binz (24).

Deux agents des douanes françaises sont arrêtés à Bâle sur ordre du Procureur de la Confédération. Les deux hommes sont soupçonnés d'espionnage économique (25). Spectaculaire hold-up à Genève: deux individus armés s'emparent de quelque 800.000 francs dans une banque (29). La reine Elizabeth d'Angleterre fait une visite officielle dans notre pays. Elle est chaleureusement accueillie à Berne (30).



Les citoyens suisses ont été passablement appelés aux urnes cette année (asl)

Mai: douaniers français en colère

La reine d'Angleterre poursuit son périple en Suisse. Après Berne, elle s'est rendue à Genève, après avoir visité le château de Chillon. Son voyage continue par la visite de Grün 80 à Bâle pour se terminer par une incursion en Suisse primitive (1, 2 et 3).

Pour tenter de combler leur déficit, les CFF annoncent que les tarifs voyageurs seront augmentés dès le 29 octobre (6). Deux hold-up le même jour. Le premier dans une banque lausannoise où trois hommes armés s'emparent d'une somme de 150.000 fr., le second dans une bijouterie zurichoise où quatre malfaiteurs s'enfuient avec un butin d'une valeur de 250.000 fr. (7).

Pour protester contre l'inculpation de leurs deux collègues retenus en Suisse pour une affaire d'espionnage économique, les douaniers français mettent sur pied une grève du zèle tout le long de la frontière franco-suisse (8). Les milieux antinucléaires repartent en guerre en lançant deux initiatives populaires... et même trois! Cinq centrales atomiques pour la Suisse, et fini! demandent-ils (9).

Dix fonctionnaires suisses sont envoyés à Téhéran pour établir une liste des problèmes existant entre l'Iran et les USA (10). Un avion Venom s'écrase au sol dans le canton de Saint-Gall. Le pilote est sain et sauf, ayant pu faire fonctionner son siège éjectable à temps (16).

Un curieux incident diplomatique se déroule à Berne. Une voleuse soviétique est soustraite à la police par quatre compatriotes (19). A la suite de cette affaire, la Suisse proteste officiellement (24). Le week-end de la Pentecôte se solde malheureusement une nouvelle fois par un lourd bilan meurtrier sur les routes suisses (27). Le Conseil fédéral décide de lever de nouveaux impôts sur l'énergie

et les banques (29). On inaugure la ligne ferroviaire Zurich-Kloten. Une bonne nouvelle pour les usagers des lignes aériennes (30).

Juin: les jeunes suisses alémaniques montrent les dents

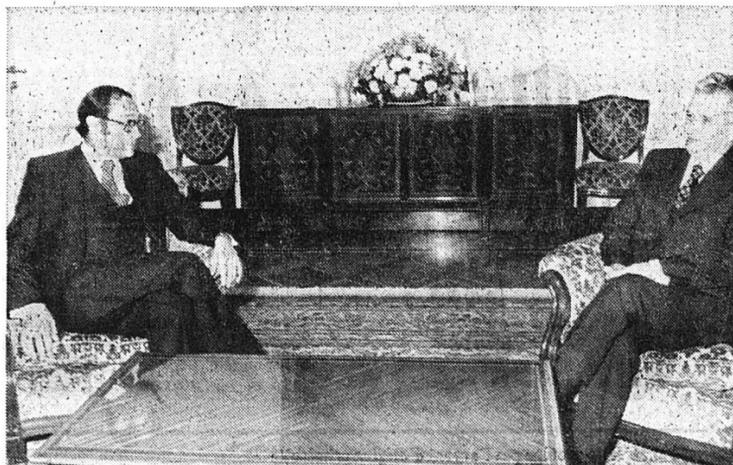
Ouverture de la session d'été des Chambres fédérales. Le Conseil national montre une vive opposition à la création d'un centre de protection civile à Schwarzenbourg dans le canton de Berne (3). A propos du nouveau char de combat de l'armée suisse, le Conseil national donne son plein appui au gouvernement (4). Le Conseil des Etats renforce l'entraide judiciaire. Il n'y aura désormais plus de pitié pour les escrocs fiscaux étrangers (5).

Economies: les caisses-maladie n'échapperont pas. Devant le Conseil national, M. Ritschard s'engage toutefois à couper la poire en deux (6). Il y a une fuite dans l'affaire Bachmann. Le coupable n'est autre que le conseiller national saint-gallois qui avait accordé une interview à un journal zurichois. Le Conseil national pendant ce temps vote le paquet d'économie (10). Toujours à propos de l'affaire Bachmann, le Conseil national refuse d'instituer une commission d'enquête (17).

L'affaire des douaniers français trouve un épilogue provisoire. Le tribunal de district de Zurich les a condamnés tous deux à des peines d'emprisonnement et à des amendes ainsi qu'à des mesures d'expulsion du territoire suisse (18). La jeunesse zurichoise n'est pas contente, elle le montre en manifestant dans la rue. Elle réclame surtout un centre autonome (20). Elections au sein de la Fédération des coopératives Migros. C'est une lourde défaite pour le mouvement M-Renouveau, puisque tous les candidats officiels ont été élus (21).



La reine Elizabeth d'Angleterre reçue à Berne par M. Chevallaz (bélino AP)



M. Pierre Aubert en discussion avec M. Ceaucescu lors de sa visite officielle en Roumanie (bélino AP)

l'UBS informe

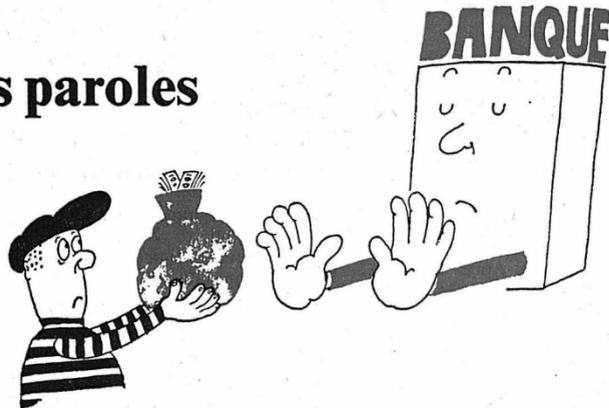


Des faits et des opinions

La page économique de l'Union de Banques Suisses

No 12/80

Sans paroles



Chacun les a lus ou les a vus: ces romans ou ces films dans lesquels le secret bancaire suisse joue un rôle, à vrai dire assez nébuleux. Des écrivains et scénaristes à la fantaisie débridée décrivent des situations qui, pour intéressantes qu'elles soient, sont néanmoins très éloignées de la réalité. Le secret bancaire fait tout simplement partie de notre ordre social. De plus, son rôle est parfaitement défini. A l'instar du secret médical qui protège le patient, le secret

bancaire profite au client d'une banque. S'il préserve la sphère privée, il n'est jamais un voile déployé devant des criminels et il est levé sur demande des autorités appelées à juger d'actes délictueux relevant du code pénal. Limité et intégré dans notre législation, il n'est donc pas une lettre de franchise. Même les comptes numériques, que l'on se plaît à monter en épingle à l'étranger, ne se différencient d'un compte en banque usuel que par le fait que leurs titulaires ne sont

connus - ils ne sont jamais anonymes - que d'un petit nombre d'employés de la banque. Ces comptes n'ont donc rien de spectaculaire - ce que cherche à faire accroire la littérature ou le cinéma - et ne peuvent pas servir de refuge à des fonds d'origine criminelle.

L'histoire que nous reproduisons ci-dessous s'est passée il y a quelques années en Suisse, plus précisément à Genève. Elle illustre bien la pratique du secret bancaire.

Comment furent appréhendés les ravisseurs de Revelli

Le 11 juillet 1977, trois jours après la remise dans une rue de Genève d'une rançon de 2 millions de dollars et trois mois après le début de sa détention, Monsieur Revelli-Beaumont, directeur de Fiat à Paris, recouvrait la liberté. Le sachant désormais en sûreté et enfin libre d'agir, la police fit aussitôt publier par les journaux des photos de suspects. Excellente physionomie au demeurant, une de nos collaboratrices de Genève reconnut parmi celles-ci un individu, un certain Fernando G. Lopez, qui au début de 1976 avait loué un coffre à l'UBS, et s'empres- sa de mettre immédiatement son chef au courant.

Le suspect, en possession d'un passeport argentin établi au nom d'Alfredo M. Rocca, avait, peu avant l'enlèvement, troqué son petit safe pour un autre de dimension plus respectable. Or, selon le contrôle, il était précisément entré dans la salle des coffres pour la dernière fois le jour de la remise de la rançon.

L'UBS aide la police

Lopez, alias Rocca, avait tout prévu, hormis que l'UBS prêterait assistance à la justice et ouvrirait le safe à la police. S'il est vrai que les enquêteurs n'y trouveraient nulle trace de rançon, ils mirent par contre la main

sur des papiers d'identité manifestement faux et surtout trouvèrent la mention d'une boîte postale madrilène. Promptement transmis, le renseignement conduisit à l'arrestation, en l'espace de quelques heures, de sept hommes et d'une femme ainsi qu'à la récupération des trois quarts de la rançon.

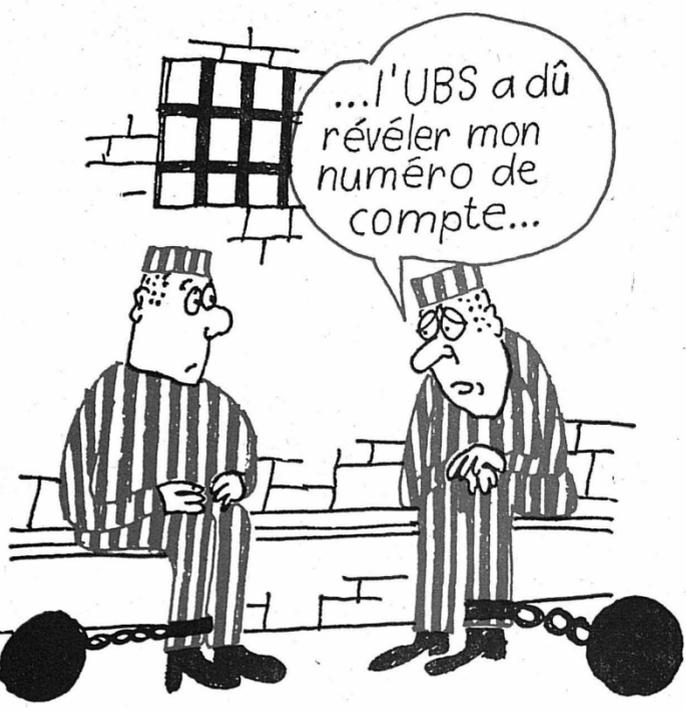
L'élucidation de l'affaire Revelli n'est qu'un exemple parmi d'autres démontrant qu'en cas de soupçon, les banques suisses collaborent étroitement avec la police et aident de leur propre initiative à dépister des criminels.

Pour les honnêtes gens, le secret bancaire suisse ne

présente aucune faille. Il est ancré dans la loi. Sa violation par des employés de banque est sévèrement punie et conduit les contrevenants à répondre de leurs actes devant la justice. Dans ces conditions, le secret n'est et ne peut être levé que s'il est prouvé de façon irréfutable qu'il y a un délit de droit commun.

Sans passeport pas de compte

On ne peut, hélas, pas savoir si l'argent a une origine crapuleuse. Néanmoins, les banques suisses de renom n'ouvrent un compte ou ne louent un safe que sur présentation de pièces d'identité officielles, en règle générale un passeport. Si cela est impossible ou s'il subsiste un doute, elles renoncent à toute relation d'affaires. En dispensant à ses collaborateurs une formation spéciale, l'Union de Banques Suisses fait tout son possible afin de lutter activement contre la criminalité.



Le secret bancaire ne protège pas l'argent d'origine criminelle



Banquiers sur la sellette

La Suisse n'a rien à se reprocher

Quel est le rôle joué par les banques suisses dans le monde? Telle est la question qui fut traitée par la «Confédération européenne des relations publiques» réunie en assemblée annuelle le 9 novembre à Genève. A deux journalistes, Laurent Mossu du «Figaro» et Robert Kroon du «Time Magazine», incomba la tâche d'animer le débat auquel pre-

naient part MM. Alain Hirsch, professeur de droit, Jean-Paul Chapuis, directeur de l'Association suisse des banquiers, Paul Ehrsam, directeur de la Banque nationale suisse, Robert-J. Favarger, directeur de l'Union de Banques Suisses, et Maurice Aubert, associé de Messieurs Hentsch et Cie, banquiers à Genève.

Les participants restèrent indifférents à la question de savoir si la place financière suisse était «surdimensionnée», personne ne pouvant préciser, selon J.-P. Chapuis, quelle devait être la cas échéant sa «véritable» dimension; un point de vue auquel la critique ne put que se rallier. D'intéressants chiffres furent néanmoins cités, à savoir que la Suisse compte 551 banques, dont près de 100 en mains étrangères, qu'elles occupent plus de 80 000 personnes, soit seulement 2 à 4% de la population active.

Notion de grandeur

P. Ehrsam, directeur de la Banque nationale, réfuta vivement les allégations selon lesquelles la place financière helvétique était démesurée, sa dimension et son évolution étant le reflet de l'interpénétration de l'économie suisse et des autres économies. Alors qu'au milieu du siècle dernier notre pays se trouvait encore dans la nécessité d'envoyer des mercenaires à l'étranger pour assurer la survie de sa population, ce sont aujourd'hui les exportations de biens et de services qui assurent ce rôle. Aussi ne faut-il pas s'étonner, selon J.-P. Chapuis, que dans un pays il existe des secteurs économiques qui, comparés au nombre d'habitants, sont surdimensionnés, si l'on sait qu'en Suisse, par exemple, plus de 90 pour cent de la production de certaines branches industrielles sont destinées à l'exportation.

Liberté des mouvements de capitaux

Pris dans son ensemble cependant, notre pays importe plus qu'il n'exporte. Ce constant déficit de notre balance commerciale, qui s'élevait à Fr. 12 milliards en 1979, doit, selon Robert-J. Favarger, directeur de la succursale de l'UBS à Genève, être comblé par d'autres revenus en provenance de l'étranger. Dans ce contexte, les banques suisses jouent un rôle essentiel et contribuent ainsi à équilibrer notre balance des paiements.

En l'absence d'un tel équilibre, des conséquences néfastes ne tarderaient pas à se faire sentir, à savoir l'inflation, l'argent cher et le chômage. En outre, le principal atout de la place financière suisse, sa stabilité économique et politique, s'en trouverait ébranlé et le franc suisse perdrait son éclat de monnaie forte et sûre.

Par ailleurs, du fait que nous nous déclarons fermes partisans de la liberté des mouvements internationaux de capitaux, qui ne servent d'ailleurs pas uniquement nos intérêts mais également ceux de nos partenaires étrangers, il n'y a pas de raison que nous refusions les fonds en provenance de pays qui, de leur côté, ont fermé leurs frontières aux mouvements de capitaux. Il peut certes en résulter des problèmes délicats, mais il ne faudrait pas les dramatiser au risque de voir l'arbre cacher la forêt.

Le contrôle réprime les abus

En sa qualité de membre de la Commission fédérale des banques, le Pr Alain Hirsch, a souligné que la législation suisse et les conventions en vigueur dans le système bancaire empêchaient tout genre d'abus ou d'erreur et que la surveillance des banques en Suisse n'était pas moins efficace qu'à l'étranger, même si elle devait se contenter de moyens d'action plus limités. Malheureusement, le public n'a connaissance que des rares cas où l'accident ou l'erreur - comme ils peuvent se produire partout - n'ont pu être évités.

Au cours de la discussion, les journalistes n'ont pas manqué de remettre sur le tapis les sempiternelles questions: qu'en est-il de la fortune du Shah? Qu'en est-il des milliards du Négus dormant en Suisse pendant qu'en Ethiopie des milliers d'enfants meurent de faim?

«Assertions sans fondement» s'est insurgé M. Ehrsam à ce propos, précisant qu'une enquête menée par la Banque nationale a révélé que le Négus n'avait pratiquement pas transféré de fonds en Suisse et que les présomptions concernant l'importance de la fortune du Shah étaient nettement exagérées; si Téhéran désirait la récupérer, il ne tenait qu'à son gouvernement d'emprunter la voie légale.

Pas de refuge pour des fonds sales

Concernant l'obligation de diligence en matière d'acceptation de fonds étrangers, notamment le blanchissage de fonds d'origine criminelle, la Suisse n'a rien à envier à ses voisins. En effet, anticipant sur les recommandations faites dans ce sens par le Conseil de l'Europe le 27 juin 1980, l'Association suisse des banquiers et la Banque nationale avaient signé une convention de diligence en

1977 déjà. Tel qu'il ressort d'un rapport périodique publié par la Commission d'arbitrage, les infractions commises ont été punies, les responsables ayant dû payer des amendes allant jusqu'à 500 000 francs. Le produit de ces amendes a d'ailleurs été versé à la Croix Rouge.

N'échappant pas à la critique, le secret bancaire suisse a lui aussi figuré au banc d'accusation. Les personnalités présentes ont unanimement affirmé que le secret bancaire suisse n'était pas absolu et que, dans la pratique, il ne se distinguait que très peu de celui d'autres pays tels que l'Allemagne fédérale par exemple. Les gouvernements étrangers qui se sont attaqués à la réglementation et au maniement de notre secret bancaire ont été invités à participer à l'élaboration d'une convention d'entraide judiciaire, suivant l'exemple des Etats-Unis il y a quelques années. Il s'agissait alors d'une innovation sur le plan international.

Faites le test-épargne électronique UBS.



L'UBS lance le premier test-épargne électronique

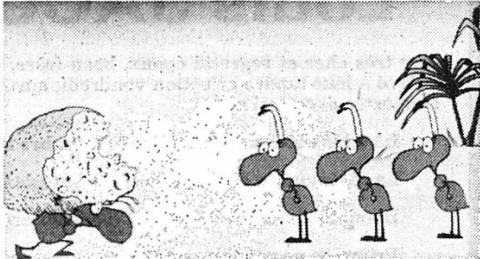
L'Union de Banques Suisses fait campagne en faveur de l'épargne, et cela d'une manière originale. En effet, elle est la première banque à offrir la possibilité de faire un test-épargne électronique. Ce dernier doit permettre aux intéressés de mieux savoir combien ils peuvent économiser par mois en fonction de leurs revenus. Le test ne coûte que quatre francs. Aux personnes l'effectuant, l'ordinateur répond d'une manière personnalisée, c'est-à-dire en comparant la struc-

ture de leur budget à la moyenne nationale. Il les aide ainsi à découvrir les postes sur lesquels des économies peuvent être faites.

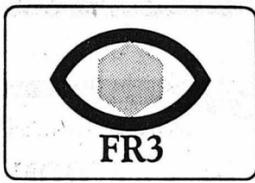
Le bulletin de participation à ce test électronique peut être obtenu à l'un des 225 guichets de l'UBS.

L'UBS, une fois de plus, donne ainsi la preuve que sa devise «Pour allier la théorie à la pratique» n'est pas un vain mot.

Publication et rédaction: Service de presse et d'information de l'Union de Banques Suisses, Bahnhofstrasse 45, 8021 Zurich

Mardi			
• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •			
Tranches horaires	 romande		
12-14 h		12.10 Réponses à tout: Jeu 12.30 Midi première: Variétés 13.00 Actualités 13.45 Téléfilm: Le train de la chance	12.05 Passez donc me voir: Philippe Bouvard 12.29 Feuilleton: Les Amours des années folles 12.45 Journal 13.35 Magazine régional 13.50 Face à vous: Critiques et réponses
14-16 h	TV romande à 17 h. 55: Cherchez la petite bête	14.55 Les visiteurs de Noël Invitée: Marie Myriam	14.00 Aujourd'hui Madame Petits modèles et grandes passions 15.00 Ciné Noël: Bugs Bunny Super Star: Dessins animés
16-19 h	16.50 Point de mire 17.00 Série: Lucie la Terrible (4) 17.30 Téléjournal 17.35 Animalices 17.45 Des contes et des jeux 17.55 Cherchez la petite bête 18.00 New Wave: Special Spiderz 18.30 Histoire comme ça As du feu, avec Buster Keaton 18.50 De bonne compagnie... Valérie Bierens de Haan reçoit Laurence Deonna (Genève) assisté de Frédérique Geisel	16.25 Féminin présent 16.43 Les recettes de mon village. 17.00 Sablon du bout du monde. 17.35 Le jardin d'Anita. 17.50 Coup de cœur 18.20 1, rue Sésame 18.45 Jeu: Avis de recherche Invité: Patrick Sébastien	16.30 Le concert impossible Emission spéciale de «Première». Avec: Christian Zacharias, pianiste - Horacio Gutierrez, pianiste - Les frères Paratore 18.00 Série: Akagera 18.30 C'est la vie 18.50 Des chiffres et des lettres
19-24 h	19.00 Les confessions de San Antonio Ce soir: Le bonheur suisse 19.30 Téléjournal 19.50 L'Etoile d'or Ce soir, sélection cantonale de Vaud 20.30 De Bonnes compagnie... 20.40 Grand plateau: variétés Avec (sous réserve). Petula Clark - Angel Duarte - Robert Favre-Le Bret - Marie Laforêt - François Nourissier 23.40 Téléjournal 23.50 Portes de la nuit «Limassol», un poème de Louis Gaulis	19.15 De fil en image 19.20 Actualités régionales 19.45 Salvador en fête 19.55 De fil en image 20.00 Actualités 20.30 Téléfilm: Le chat de Christine Avec: Violaine Dutrop - Catherine Rich - François Guizerix 21.30 Sud-Georgie Où vas-tu Basile? 22.30 Le musée du Louvre De la Renaissance à la fin du XIXe 23.25 Actualités	19.20 Actualités régionales 19.45 Le Noël des étoiles 20.00 Journal 20.40 Les dossiers de l'écran: Ahmed, l'éléphant d'Afrique Film proposé par William Graf et Monty Ruben. Débat: Les animaux d'Afrique, les réserves, la vie des éléphants 23.30 Journal

TF 1 à 21 h. 30
Où vas-tu Basile?
Basile, c'est un voilier de quinze mètres. L'instrument d'une aventure insolite à l'autre bout de la terre; celle de quatre alpinistes de la vallée de Chamoni et de quatre marins bretons.
Leur objectif: l'île de la Géorgie du Sud à deux cents kilomètres à l'est du Cap Horn, à moins de quatre mille kilomètres du Pôle Sud.
Seuls habitants, une vingtaine de Britanniques qui veillent jalousement sur l'héritage du capitaine Cook.
Huit hommes dans un bateau pendant trois mois, simplement pour la joie de découvrir...



FR3 Jeunesse
16.45 Le roman de Renart. 17.00 Défense de jouer. 17.45 Mon ami Guignol. 18.00 A skis redoublés. 18.30 Lassie
18.55 Tribune libre

19.10 Soir 3: Informations
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Les voyages extraordinaires de Jules Verne: Dessin animé
20.00 Les petits papiers de Noël
20.30 Le Cid
Film d'Anthony Mann. Avec: Charlton Heston - Sophia Loren - Raf Vallone - Ralph Truman - Michael Hordern
23.25 Soir 3: Informations

• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE
9.40 Pour les enfants
11.10 TV scolaire
14.45 Da capo
16.45 La maison où l'on joue
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
18.35 Sports en bref
18.40 Point de vue
10.00 Au royaume des animaux sauvages
19.30 Téléjournal
20.00 Kein Platz für Idioten
21.10 CH-Magazine
21.55 Musique populaire irlandaise
22.30 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE
16.00 Un Pizzico di Follia
17.40 Les Fils des Ancêtres
18.00 Pour les enfants
18.25 Pour les jeunes
18.40 Téléjournal

18.50 Le Monde d'Arnie
19.15 Tous comptes faits
19.50 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 Non siamo Angeli
22.25 Orsa maggiore
23.15 Téléjournal

ALLEMAGNE 1
15.15 Téléjournal
15.20 Heimweh
16.45 Michel aus Lönneberga
17.10 L'homme aux pigeons
17.25 Pour les enfants
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.10 Immergrün
21.00 Panorama
21.45 Hagen
22.30 Le fait du jour
23.00 «Je m'appelle Jean-Pierre Ponnelle...»
23.55 Téléjournal

Antenne 2 à 18 h.
Balcon sur volcan
Après une expérience en Montgolfière à 3200 mètres d'altitude, effectuée dans des conditions climatiques épouvantables, l'ascension reprend vers le volcan Bisoké. On se retrouve dans un jardin extraordinaire, un jardin archaïque, composé de fougères urticantes, de céleris sauvages, puis au fur et à mesure de la montée, de mousses et de lichens, de Musangas, d'immortelles, de seneçons géants, de lobelis...
Au sommet, le lac du cratère, un lac froid souvent dissimulé dans le brouillard. A proximité se dressent les sommets des plus beaux volcans d'Afrique: le Karisimbi, le Sabigno, le Maoubura, le Gabinga, le Mikenko. Le camp est installé en bordure même du volcan.
Le surlendemain de l'arrivée, un premier essai est tenté. Le vent se lève par rafales, il faut remettre l'expérience au lendemain.
Au lever du soleil, tout est prêt. A 4200 mètres, Frank libère la dernière amarre qui rattachait le ballon au sol...

ALLEMAGNE 2
15.20 Sports
16.30 Mosaïque
17.00 Téléjournal
17.10 Madita
17.40 Plaque tournante
18.30 Trois Rois d'une autre Étoile
19.00 Téléjournal
19.30 Flammender Stern
21.00 Téléjournal
21.20 La fin d'une haute conjonction
22.00 Forum
23.00 Noël approche
23.25 Téléjournal



TV romande à 20 h. 40: Han Suyin

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO •

SUISSE ROMANDE 1 (MF)
12.20 La pince. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Le journal du soir. 18.10 Sports. 18.15 Actualités régionales. 18.30 Sans caféine. 19.00 Titres de l'actualité. Les faits du jour. Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.00 Le petit pont. 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)
7.00 Joyeux Noël. 8.00 Inf. 8.10 Petit concert spirituel. 8.45 Messe de Noël. 10.00 Culte protestant. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.

FRANCE MUSIQUE
6.02 Matinée de Noël. 11.30 Concert

FRANCE CULTURE
7.02 Matinales. 8.00 Les chemins de la connaissance. 8.50 Echéec au hasard. 9.02 Foi et tradition. 9.30 Service religieux. 10.00 Messe. 11.00 Samson François.



TV romande à 20 h. 40: Martha Argerich

SUISSE ROMANDE 2 (MF)
12.40 L'Etoile d'or 1980. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Le square. 22.30 Musique au présent. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

A VOIR
Grand plateau...
TV romande à 20 h 40
C'est à une soirée de caractère exceptionnel que les téléspectateurs sont conviés ce soir. Une soirée qui regroupera, sur le plateau du studio quatre de la Télévision romande, un ensemble de vedettes de renommée internationale tel que bien peu de chaînes de télévision peuvent en offrir à leur public.
La Suisse, en effet, a le privilège d'héberger des créateurs et des artistes de tous pays. L'idée de départ de cette production de Jean Dumur réalisée par Serge Minkoff et animée par Eric Lehmann consistait à en réunir le plus grand nombre ce soir. Les responsables se sont donc «mis en chasse», et constatarent avec plaisir que les seuls refus étaient motivés par des considérations strictement professionnelles, telles que contrats déjà signés ou voyage à l'étranger.
Et encore: le chef d'orchestre hongrois Arpad Gerecz, qui donne ce soir un concert à Genève, a accepté de rejoindre l'émission dès qu'il aura pu prendre congé de son public. C'est dire qu'ils seront nombreux à venir témoigner de leur attachement à notre pays, chacun offrant une prestation dans la spécialité qui l'a rendu célèbre: des pianistes comme Martha Argerich, Nikita Magaloff et Oswald Russel; des vedettes de variétés comme Charles Aznavour ou Petula Clark; des chanteurs et des chanteuses lyriques comme Nicolai Gedda, Graciella Schutti, Elisabeth Schwarzkopf; des écrivains comme Fran-

FRANCE MUSIQUE
13.05 Jazz. 14.00 Musiques. 20.05 Chants de la terre. 20.30 Festival des Flandres. 23.00 Ouvert la nuit.

FRANCE CULTURE
12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Libre parcours variétés. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 Les après-midi de France-Culture. 17.32 Samson François. 18.30 Feuilleton. 19.25 Jazz. 19.30 Sciences. 20.00 Dialogues. 21.15 Musique de notre temps. 22.30 Nuits magnétiques.

MERCREDI
SUISSE ROMANDE 1 (MF)
Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55. - 6.00 Noël en conte. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 7.45 Echanges. 8.05 Revue de la presse romande. 8.10 Bulletin routier. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.30 Saute-mouton. 9.35 Les petits pas. 9.50 Muscade. 10.30 L'oreille fine. 11.30 Faites vos jeux. 11.55 Bénédiction Urbi et Orbi.

FRANCHES-MONTAGNES

Muriaux: l'assemblée nomme les commissions communales

L'assemblée communale s'est réunie jeudi soir, en présence de 42 ayants droit. Elle était présidée pour la dernière fois par le maire, en l'occurrence M. Denis Bolzli. Dès l'an prochain, cette présidence sera assurée par le président des assemblées, fraîchement nommé. Après la lecture du procès-verbal rédigé par M. Joseph Paratte, le receveur, M. Henri Huelin a commenté le budget 1981 qui prévoit un excédent de recettes de 1400 francs. Ce budget est basé sur les taxes suivantes: quotité 2,1; taxe immobilière 1,5 pour cent; encranne 44 francs; taxe des chiens 15 fr.; corvée non accomplie 30 fr. Taxe minimale pour l'eau 60 fr., (80 centimes pour les m³ supplémentaires).

L'assemblée a ensuite procédé à la nomination des membres des différentes commissions communales. Celles-ci seront constituées comme suit:

Commission de vérification des comptes: Mme Marie-Thérèse Aubry, Muriaux, titulaire; MM. Robert Aubry et Michel Cuenat, Les Emibois, nouveaux.

Commission des impôts: MM. Roger Boillat, Les Chenevières; Denis Bolzli, Muriaux; Marcel Cattin, Le Cerneux-Veuil, titulaires; MM. Gérard Froidevaux, Les Emibois; Maurice Willem junior, Le Roselet, nouveaux.

Commission d'école: Mme Chantal Aubry, Les Emibois; M. Michel Frésard et Mme Thérèse Parrat, Muriaux, titulaires; Mme Véronique Flückiger, Le Roselet; M. Maurice Guenot, Les Chenevières; Mme Françoise Paratte, Les Emibois, nouveaux.

Commission communale d'estimation: MM. François Guenot, Les Chenevières; Jean Herzig, Les Emibois; Yves Parrat, Muriaux; Raymond Willemin, Le Roselet, tous titulaires; M. Ewald Isler, Le Cerneux-Veuil, nouveau.

Commission des chemins: MM. Germain Aubry, Les Emibois; Jean Boillat, Muriaux; Roger Boillat, Les Chenevières; Jean-Bernard Cattin, Le Cerneux-Veuil; Maurice Willemin senior, le Roselet, tous titulaires.

Le maire a ensuite présenté le projet de création d'un poste d'employé communal permanent. Le cahier des charges prévoit que celui-ci fonctionnera comme fontainier, s'occupera de l'entretien des chemins, secondera le garde-forestier procédant notamment à diverses plantations, etc. Le traitement sera celui de la classe 5 et le poste sera mis au concours prochainement. Dans le cadre du remaniement parcellaire, l'assemblée a accepté le principe d'un échange de terrain entre la commune (Sur-le-Cras) et M. Marcel Frésard (aux Laizières). La commune cédera 4210 m² et touchera

8399 m². M. François Guenot sollicitait 45 m³ de bois de service à prix réduit pour l'agrandissement de sa ferme. Sur proposition du Conseil, l'assemblée a décidé de lui accorder 40 m³ à 50% du prix du jour. Dès le 1er janvier 81, le logement du rez-de-chaussée de l'Ecole de Muriaux sera libre. L'assemblée a décidé de le rafraîchir et a voté le crédit nécessaire, soit 4000 francs. Ce logement sera offert au futur employé communal.

M. René Simonin du Roselet qui a acquis l'immeuble paternel, sollicitait l'octroi de subventions pour l'aménagement de deux logements. Une somme de 120.000 fr. a été admise au subventionnement et l'assemblée a voté la part communale qui se monte à 6665 francs, soit 5,55%.

Dans les divers, une pétition demandant l'ouverture des chemins privés a été repoussée. Le maire a annoncé que la commune sera bientôt rattachée au service de ramassage des ordures de CRIDOR à La Chaux-de-Fonds, puis M. Bolzli a chaleureusement remercié pour leur dévouement tous les conseillers de la série sortante, à savoir MM. Maurice Guenot, adjoint, Robert Aubry, Georges Beuret, Laurent Clémence, Jean-François Frésard, Ewald Isler, et a présenté ses vœux à toute la population. (y)

SAINT-BLAISE

Madame Suzanne Nicolet à Saint-Blaise;

Monsieur et Madame Laurent Donzé-Nicolet, Fabien et Aurélien, au Locle;

Madame France Ferrari-Nicolet, Yaëlle, et Monsieur Bernard Monnet, à Saint-Blaise;

Monsieur et Madame Charles Nicolet au Locle, leurs enfants et petits-enfants;

Madame Lucie Othenin-Girard à Cuers (France),

les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Jean NICOLET

leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, gendre, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 62e année, après une cruelle maladie endurée avec un courage exemplaire.

SAINT-BLAISE, le 22 décembre 1980.
Chemin des Rochettes 3.

«Ironie du sort... J'ai confiance en mon étoile»
4 décembre 1980 Jean

La cérémonie aura lieu au Temple de Saint-Blaise le mercredi 24 décembre 1980, à 10 heures, suivie de l'ensevelissement au cimetière.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille:
Laurent Donzé, Crêt-Vaillant 18, 2400 Le Locle.

En souvenir du défunt, pensez éventuellement à l'Hôpital du Locle, ccp. 23 - 1333, ou à la Ligue contre le cancer, ccp. 20 - 6717, Neuchâtel.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 32427

Le Conseil d'administration et le personnel de la SOCIÉTÉ D'APPRÊTAGE D'OR S. A., à La Chaux-de-Fonds

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Jean NICOLET

directeur

dont ils conserveront un souvenir ému et reconnaissant.

La cérémonie aura lieu au Temple de Saint-Blaise, le mercredi 24 décembre 1980, à 10 heures, suivie de l'ensevelissement au cimetière. 32476



Maman chérie, si tes yeux sont clos, ton âme veille sur nous.
Ta vie ne fut qu'amour et dévouement.

Monsieur Charles Messerli;

Madame Elie Gander-Renz et famille, à Bâle;

Monsieur Auguste Lenherr-Renz et famille, à Bottmingen;

Madame Marthe Messerli et famille, en France;

Madame Mathilde Graber-Messerli et

Mademoiselle Ruth Baumgartner, à Granges;

Madame Nelly Messerli et famille, à Genève,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Frieda MESSERLI

née RENZ

leur très chère et regrettée maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, à l'âge de 78 ans, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage, munie des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 19 décembre 1980.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: 27, rue du Grenier.

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser aux Missionnaires de Bethléem, ccp 17 - 1480, Fribourg.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 32347

TRAMELAN

Continuer à croire en l'homme comme à croire en la nature, lorsque dans le désert s'éclot un fleur.

Cosette et Albert Laissue-Chopard et leurs enfants Yannick, Judith et Tristan, aux Breuleux;

Christiane et Honoré Chagnat-Chopard et leurs enfants Sandrine, Lionel et Mireille, aux Breuleux;

Danielle et Raymond Maenner-Chopard et leurs enfants Michelle et Véronique, à Tramelan;

Monsieur et Madame Julien Voirol-Weber, à Fribourg, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Henri Monnin-Voirol, à Pontarlier, leurs enfants et petits-enfants;

Madame Vve Jeanne Mascetti-Voirol, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants;

Frère Bruno Voirol, chez les Pères du Saint-Sacrement, à Marly;

Madame Ginette Voirol, à La Chaux-de-Fonds, ses enfants et petits-enfants;

Madame Georgette Voirol, à Genève, et sa fille;

Madame Vve Marie-Rose Veillard-Voirol, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Jean Voirol-Zeltner, à La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Emile Martinoli-Voirol, au Noirmont, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Gérard Cattin-Voirol, à Yverdon, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Wilfredo Mathez-Voirol, aux îles Canaries, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Ami Béguelin-Voirol, à Tramelan, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Walter Widmer-Voirol, à Chavannes-Renens, leurs enfants et petits-enfants;

Madame Vve Hélène Chopard-Froidevaux, à Cheseaux, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, les amis et connaissances, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

Denise CHOPARD-VOIROL

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, marraine, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, aujourd'hui, dans sa 65e année, après de longues souffrances supportées avec courage, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

TRAMELAN, le 22 décembre 1980.

Domicile mortuaire: Collège 19.

L'enterrement aura lieu à Tramelan, le mercredi 24 décembre, à 13 heures, et sera suivi d'une prière à l'Eglise paroissiale catholique.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile et au cimetière.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 32411

Repose en paix chère maman et grand-maman.

Monsieur et Madame Georges Houriet-De Winne:

Monsieur et Madame Claude Houriet, leurs enfants et petit-fils, à Genève;

Monsieur et Madame Maurice Houriet-Guggisberg:

le Docteur Maurice Houriet et

Mademoiselle Liliane Douchamps, à Genève,

Mademoiselle Monique Houriet,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Mathilde HOURIET

née ZEHNDER

leur bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection vendredi, dans sa 90e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 19 décembre 1980.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: 183a, rue du Nord.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 32349

LA CHAUX-DU-MILIEU

La famille de

Mademoiselle Betty MARTIN

et sa fidèle employée depuis 32 ans, Mademoiselle Anita Casali, remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont manifesté leur sympathie à la suite du décès de leur parente et amie. 32426

La famille de

Madame Hélène GAMMENTHALER

exprime sa vive gratitude à toutes les personnes qui par leur présence, leurs messages et envois de fleurs lui ont témoigné leur sympathie et leur affection dans son deuil.

Un grand merci au home médicalisé de La Sombaille.

PARIS et LA TOUR-DE-PEILZ, décembre 1980. 32350

SAINT-BRAIS

Assemblée de la Première section

La Première section a siégé immédiatement après. Elle a approuvé le budget qui boucle favorablement et a accepté la vente d'une parcelle de terrain pour la construction d'une maison familiale. En revanche, elle a refusé de vendre la loge du Ban-Dessous, estimant que le terrain en question devait rester propriété de la section afin de permettre un jour la correction de la route cantonale à cet endroit. L'immeuble sera donc démolie. (y)

Assemblée de la Deuxième section

Les citoyens de la Deuxième section ont approuvé le budget de leur corporation tel que présenté par le secrétaire-caissier, M. Georges Queloz. La quotité reste fixée à 0,1. Dans les divers, il a été demandé qu'une subvention soit accordée aux propriétaires devant assurer l'ouverture des chemins jusqu'à leur domaine. (y)

mémento

Service social et Centre puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue du Pâquier, 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.

La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELEGIER

Police cantonale: tél. 51 11 07.

Préfecture: tél. 51 11 81.

Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.

Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.

Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.

Service du feu: No 118.

Aide familiale: tél. 51 11 04.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

Critique contre Mao

► Suite de la première page

«Au cours des dernières années de sa vie, le camarade Mao Tsé-toung a commis des erreurs, notamment au cours de «la grande révolution culturelle» qu'il a personnellement lancée et conduite», affirme le journal. Cette révolution «a entraîné de grands malheurs pour le peuple et le parti».

Par ailleurs, le «Quotidien du Peuple» affirme à propos du procès de la «bande des quatre» et de «la clique Lin Piao» qu'il est indispensable de séparer les crimes des erreurs, la procédure légale de l'indignation morale.

Il affirme ensuite que le parti et le gouvernement suivent traditionnellement une politique humanitaire vis-à-vis des ennemis, qu'ils aient déposé les armes volontairement ou qu'ils y aient été obligés. Le commentaire ne précise pas comment cette politique humanitaire s'appliquera aux anciens dirigeants actuellement jugés. (ap)

Si les exigences financières ne sont pas satisfaites Les otages américains seront jugés, annonce l'Iran

► Suite de la première page

Interrogé au cours d'une conférence de presse à Téhéran sur l'éventualité d'un procès des otages en cas de refus américain des exigences iraniennes, le président du Parlement a répondu: «Je n'ai pas encore vu la réaction officielle américaine, mais si les Etats-Unis ne sont pas disposés à nous accorder nos droits, notre dernière initiative sera un procès».

«Nous pensons que les Américains ont eu l'intention de faire des otages un alibi pour une intervention militaire et des complots. Nous n'avons pas l'intention de revenir sur nos exigences.»

Le président du Majlis a déclaré également qu'il ne s'attend pas à ce que la question des otages soit à nouveau soumise à la Chambre, qui a fixé il y a sept semaines les quatre conditions de base à la libération des otages, «car elle (la Chambre) a donné ses instructions en cas de refus des Etats-Unis... Le Majlis a dit qu'ils devraient être jugés».

Cette prise de position rejoint celle faite dimanche par le ministre de l'Intérieur Behzad Nabavi, responsable des négociations avec les Etats-Unis. Il a déclaré notamment que le rejet de toutes les exigences entraînerait probablement l'examen de cette affaire par les Tribunaux islamiques. Le secrétaire d'Etat américain Edmund Muskie avait estimé le même jour que les exigences n'étaient «pas raisonnables», prévoyant également

En Espagne

La Galice accepte son statut d'autonomie

L'autonomie de la Galice a été approuvée par un référendum dimanche grâce au vote favorable de 71,06% des votants, contre 20,84% de «non» et 8,10% de bulletins nuls ou blancs.

L'abstention, extrêmement élevée, a atteint 73,88% des inscrits, a été plus forte dans les campagnes que dans les villes des quatre provinces de la région. Le pourcentage des «non» a été plus grand dans les villes qu'à la campagne. (ats, afp)

Perspectives économiques 81 dans les pays de l'OCDE Timide reprise, mais aggravation du chômage

► Suite de la première page

Le rythme de la croissance pourrait toutefois s'accroître tout au long de l'année, de sorte qu'au premier semestre 1982, on pourrait enregistrer un taux d'environ 3%.

Cette croissance modérée devrait entraîner une légère amélioration du niveau de l'emploi, insuffisante pourtant pour absorber l'augmentation de la population active.

Le rapport estime donc que le chômage augmentera «forcément» dans presque tous les pays de l'OCDE. Les

Dans l'Etat indien de l'Assam Nouvelles émeutes

Quatre personnes ont été tuées hier par les forces de police qui ont ouvert le feu contre des manifestations interdites à Rangiya et Mirzah, près de Gauhati, capitale économique de l'Etat d'Assam, a annoncé l'agence United News of India.

Depuis plusieurs mois déjà, les manifestants demandaient l'expulsion de l'Etat d'Assam des immigrants musulmans venus du Bangladesh.

Selon l'UNI, 15 policiers ont été blessés à Rangiya. Les affrontements de Rangiya se sont produits pendant une courte période de relâchement du couvre-feu imposé la semaine dernière après des violences similaires.

La police a indiqué que les forces de l'ordre avaient également ouvert le feu contre une manifestation à Tezpur, dans le nord de l'Etat. (ap)

Pologne: Solidarité s'inquiète des rationnements de viande

Un groupe d'étude du syndicat «Solidarité» a estimé hier que les rations de viande décidées par les autorités étaient insuffisantes pour les jeunes et que les consommateurs risquaient en outre d'être volés par les bouchers, à moins d'une mise en garde du gouvernement.

Deux kilos de viande par mois peut convenir à des enfants âgés de moins de six ans, a déclaré ce groupe, mais c'est bien en dessous des 4,25 et 3,5 kilos recommandés pour les jeunes gens et les jeunes filles de 16 ou 17 ans par l'Institut polonais de l'alimentation et de diététique.

Diminuer ces quantités qui constituent un minimum biologique, ajoute le syndicat, menacerait la santé et le

développement des jeunes générations.

«Solidarité», qui a signalé hier qu'un accord a été réalisé dans le centre du pays à propos des rationnements de viande pour Noël, mettant ainsi fin à un mouvement d'occupation, a aussi annoncé dans la soirée que les 50 entreprises de Chelm, près de Lublin, ont menacé de faire une heure de grève, pour la même raison.

La ville de Chelm est située à environ 25 km. de la frontière soviétique.

Enfin, l'ancien ministre polonais de la Construction, M. Adam Glazur, a été exclu du parti communiste pour s'être servi de son poste à des fins personnelles et notamment pour la construction d'un «chalet» de vacances de quatre étages, a-t-on indiqué hier.

LES PAYS OCCIDENTAUX DISCUTENT DE LA DETTE POLONAISE

Des responsables des ministères des Finances des principaux pays occidentaux se sont réunis hier à Paris pour discuter de la dette extérieure polonaise et des difficultés économiques que connaît ce pays en ce moment, apprend-on de source diplomatique.

On déclare cependant qu'il s'agit d'une réunion destinée à faire une sorte d'inventaire, à rassembler les informations nécessaires sur le montant et la structure de la dette.

«Nous ne sommes pas constitués en consortium pour discuter de nouveaux prêts. Chaque pays quittera la réunion et décidera individuellement de ce qu'il veut faire», ajoute-t-on.

Les Etats-Unis, le Canada, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale et l'Italie sont parmi les pays représentés à cette réunion, la troisième du même type en l'espace de deux mois.

Celles-ci se sont tenues discrètement, car la Pologne ne souhaite pas attirer l'attention sur ses problèmes économiques. La Pologne n'était du reste pas représentée à la réunion d'hier.

De sources occidentales on déclare que la Pologne a demandé à ses principaux

que les otages ne seraient pas libérés pour Noël.

Inquiétude à Washington

Le Département d'Etat a fait part hier de sa «profonde inquiétude» sur le sort des otages en Iran dont plusieurs, a-t-il dit, pourraient être en prison.

Le porte-parole du ministère, M. John Trattner, a affirmé que les otages n'étaient pas correctement suivis du point de vue médical et a noté que plusieurs d'entre eux n'ont pas donné récemment de leurs nouvelles.

Contrairement aux informations iraniennes de ces derniers jours selon lesquelles les otages vivent maintenant dans des hôtels de luxe, nous avons des rapports qui disent que plusieurs d'entre eux seraient, en réalité, en prison», a-t-il dit en répétant que le gouvernement de Téhéran sera tenu responsable de l'état de tous les otages.

M. Trattner n'a pas précisé combien d'otages seraient en prison. Un responsable a indiqué que cette information provenait des lettres que des otages ont envoyées. (ap)

Au gouvernement de M. Reagan

Quatre nouvelles nominations

Le président élu Ronald Reagan a nommé hier quatre nouveaux membres de son Cabinet, dont M. Samuel Pierce, un juriste noir, au poste de secrétaire au Logement, et Mme Jeane Kirkpatrick au poste d'ambassadeur aux Nations Unies, fonction considérée comme ministérielle.

M. Reagan a nommé également l'ancien gouverneur de Caroline du Sud James Edwards secrétaire à l'Energie, et le juriste conservateur James Watt secrétaire à l'Intérieur.

Ces nominations portent à 14 le nombre des postes ministériels attribués par le nouveau président. Les postes de secrétaire à l'Education et à l'Agriculture n'ont pas encore été attribués, de même que celui de représentant au Commerce, fonction qui pourrait être élevée au rang

ministériel. Ces nominations devraient être annoncées mardi, a annoncé le Service de presse du président élu.

En nommant M. Pierce et Mme Kirkpatrick, le nouveau président a tenu sans doute à montrer qu'il respecte son engagement d'inclure dans son équipe des représentants des minorités et des femmes. Les 12 autres postes sont occupés par des hommes, de race blanche.

Dans une déclaration écrite envoyée de son domicile de Californie, M. Reagan déclare que ces quatre personnalités «partagent avec moi l'engagement d'améliorer la vie de l'ensemble du peuple américain...».

M. Pierce, qui est âgé de 58 ans, a occupé des fonctions importantes au Département du travail et du trésor du gouvernement de M. Nixon. Mme Kirkpatrick, 53 ans, est professeur de sciences politiques à l'Université de Georgetown. Elle a écrit l'année dernière un article sur la diplomatie qui a attiré l'attention de M. Reagan. Elle faisait partie du groupe de conseillers en matière de politique étrangère de M. Reagan.

On s'attendait également à l'annonce de la nomination de M. John Block au poste de secrétaire à l'Agriculture, mais cette annonce a été ajournée. (ap)

Violente collision en Alsace Quatre morts, dont deux Suisses

Quatre personnes, dont deux conducteurs de poids lourds suisses, sont mortes dans la nuit de dimanche à hier des suites d'un grave accident de la circulation sur la route entre Mulhouse et Colmar. Selon les informations données par la police française, les deux Suisses sont M. Peter Schenker, de Kloten, et M. Rolf Blaser, de Rheinfelden.

L'accident a été provoqué par une voiture belge venant de Mulhouse. Déportée sur la gauche de la chaussée, elle heurta un camion venant en face. Le choc projeta à nouveau la voiture sur la droite de la route où elle rentra en collision avec un camion qui la suivait. Pendant ce temps le camion qui avait été heurté en premier, par la voiture belge, fut déporté sur la piste de gauche où il entra en collision frontale avec un troisième poids lourd. Cet accident en chaîne a provoqué la mort des deux chauffeurs des poids lourds suisses mais également celle des deux occupants de la voiture belge. Trois autres personnes ont été grièvement blessées. (ats)

créditeurs occidentaux, la semaine passée, un nouveau crédit de huit milliards de dollars ainsi qu'un réaménagement de ses dettes.

Dans les milieux bancaires, on reconnaît que les banques commerciales suivent avec beaucoup d'attention l'attitude des gouvernements occidentaux, car la Pologne pourrait également demander dans un proche avenir un réaménagement de ses importantes dettes commerciales. (ats, reuter, ap)

En bref • En bref

● **BOGOTA.** — Il est probable que l'explosion de la Caravelle colombienne qui a fait 68 victimes soit due à un attentat.

● **DUISBOURG (RFA).** — Un nuage de gaz dangereux et inflammable s'est échappé dimanche soir d'une péniche hollandaise qui s'est échouée sur le Rhin près de Duisbourg.

● **ALBERTVILLE (France).** — Une avalanche qui s'est produite hier après-midi à la station des Arcs 1800 a fait deux morts et six blessés, dont quatre sont dans un état désespéré.

● **TURIN.** — La police italienne a arrêté deux hommes considérés comme étant les chefs de la «colonne vénétoise» des Brigades rouges.

● **LOS ANGELES.** — Le président élu Ronald Reagan envisage la réunion rapide d'un sommet économique occidental.

● **SANTIAGO DU CHILI.** — Neuf étudiants ont entrepris une grève de la faim illimitée dans la cathédrale de Santiago pour empêcher l'arrestation d'une dirigeante étudiante.

● **KOWEIT.** — La prochaine conférence ministérielle de l'OPEP se tiendra à Genève le 25 mai prochain.

● **LISBONNE.** — M. Francisco Pinto Balsemao, chef du parti social démocrate, a été officiellement nommé premier ministre du Portugal.

● **PARIS.** — Dix-huit personnes ont entrepris depuis dimanche une grève de la faim dans une église parisienne pour réclamer la mise en liberté de six militants autonomistes corses.

● **SAINT-ETIENNE.** — Le Tribunal de grande instance de Saint-Etienne a ordonné l'évacuation des locaux de Manufacture.

En France

Nouveau ministre de la Défense

M. Robert Galley a été nommé ministre de la Défense, en remplacement de Joël le Theule, décédé la semaine dernière d'une crise cardiaque et conserve le ministère de la Coopération, a annoncé hier le secrétaire général de l'Elysée.

M. Olivier Stirn, outre les attributions qu'il exerce en qualité de secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, est mis à la disposition du ministre de la Défense, ministre de la Coopération, pour toutes les missions que celui-ci lui confiera, a ajouté M. Jacques Wahl.

Né le 11 janvier 1921 à Paris, M. Galley était depuis août 1976 ministre de la Coopération. Ministre sans interruption depuis 1968, il appartient au RPR.

(ats, reuter)

Malgré les objections de l'armée israélienne Le budget de la Défense réduit d'un quart

Le gouvernement israélien a décidé de réduire d'un quart les dépenses militaires, malgré les objections de l'armée qui soutient que la capacité de défense du pays en sera affectée.

Pour faire face à l'inflation galopante que connaît Israël, le Cabinet a adopté un budget d'austérité pour la prochaine année financière, qui réduit le poste de la Défense à 2,1 milliards de dollars contre 2,8 pour l'année en cours.

Les dépenses civiles ont également été sévèrement réduites. C'est la première fois cependant que celles de la Défense

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

L'échec d'un succès

Patrie du général Franco, la Galice a donc accepté ce week-end le statut d'autonomie qui lui était proposé.

Pourtant, le gouvernement espagnol, de même que les principaux partis du pays, ne sont pas contents du tout.

Certes, la majorité acceptante paraît à première vue confortable, puisque le projet a reçu l'appui de plus de sept votants sur dix.

L'ennui est que ces votants n'ont guère été nombreux, moins de trois électeurs sur dix ayant daigné se rendre aux urnes.

Le problème de la Galice n'étant de loin pas comparable à celui du Pays basque ou de la Catalogne, on savait que ce référendum ne soulèverait ni passions, ni enthousiasme délirants. Mais de là à imaginer l'énorme indifférence manifestée par les Galiciens...

Aussi ce record d'abstention a-t-il jeté la consternation dans le monde politique d'outre-Pyrénées. Cinq années après la fin de la dictature franquiste, fin qui avait été accueillie avec enthousiasme par la grande majorité du peuple espagnol, ce manque de civisme à propos d'une consultation importante inquiète. Et nombreux sont ceux qui y voient les premiers signes d'un désenchantement populaire à l'égard du régime démocratique instauré sous l'égide du roi Juan Carlos à la mort du général Franco.

Désenchantement peut-être particulièrement profond dans une région traditionnellement pauvre et conservatrice, mais qui est également perceptible dans les autres parties du pays.

D'où l'inquiétude de la classe politique qui, consciente que ses assises sont encore fragiles, craint que cette désaffection, s'ajoutant au travail de sapes des terroristes de l'ETA, ne fasse le lit des nostalgiques d'un pouvoir fort dont l'audience croît dans les rangs de l'armée et de la police au fur et à mesure que militaires et gendarmes s'écroulent sous les balles des tueurs fanatiques.

Certes, cette morosité n'est probablement pas dirigée directement contre la jeune démocratie ibérique. Elle témoigne plus prosaïquement du mécontentement populaire face à l'apparente incapacité du gouvernement et des partis politiques à lutter efficacement contre le chômage et l'inflation qui, comme la plupart des autres pays occidentaux, frappe durement l'Espagne. Dans cette optique, elle n'est en somme que l'expression particulière du sentiment diffus d'inquiétude et d'insatisfaction qui au cours des dernières années a progressivement gagné tout l'Occident industrialisé.

Il est vrai que de se sentir en si bonne compagnie n'est guère d'un précieux secours pour les dirigeants espagnols.

Roland GRAF

Prévisions météorologiques

Temps en général très nuageux. Quelques précipitations. Limite des chutes de neige s'élevant progressivement vers 1500 mètres. Eclaircies régionales, surtout en montagne. Température comprise entre 4 et 8 degrés cet après-midi. En montagne, vent modéré du nord-ouest.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 429,08.

Niveau du Doubs (lac des Brenets)

Vendredi à 17 h.: 751,24.
Hier lundi à 17 h.: 750,98.

VILLE LIBANAISE PILLONÉE PAR LES SYRIENS

L'artillerie et les chars syriens ont pillonné hier pour la deuxième journée consécutive la ville chrétienne de Zahleh, à l'Est du Liban, et ont mis hors d'état la principale centrale électrique de la ville, a annoncé la radio chrétienne «La Voix du Liban».

La ville était hier matin complètement privée d'électricité et des milliers de ses habitants réfugiés dans des abris anti-bombes, tandis que deux brigades de soldats syriens, estimés à 6000 hommes, continuaient d'assiéger la ville, a ajouté la radio. (ap, ats, reuter)